

la

documentation catholique

SOMMAIRE DU NUMÉRO 2105

4 DÉCEMBRE 1994

ACTES DU PAPE JEAN-PAUL II

- La préparation du Jubilé de l'an 2000.
Lettre apostolique « Tertio Millenio Adveniente ». **1017**
- Discours à la « Conférence mondiale des religions
pour la paix ». **1033**
- Discours des audiences générales
(26 octobre et 2 novembre). **1034**
-

L'ÉGLISE EN FRANCE

L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES À LOURDES

- Discours d'ouverture de Mgr Joseph Duval. **1038**
- La proposition de la foi dans la société actuelle.
Rapport de Mgr Claude Dagens. **1042**
- Message des évêques de France
aux acteurs de la solidarité. **1060**
- Nouvelles structures de la Conférence épiscopale. **1062**
- Discours de clôture de Mgr Joseph Duval (Extraits). **1063**
-

ÉVÉNEMENTS

Événements et informations (16-31 octobre).

1065

Lettre apostolique

« *Tertio Millennio Adveniente* »

du Souverain Pontife Jean-Paul II à l'épiscopat, au clergé et aux fidèles,
sur la préparation du Jubilé de l'An 2000 (*)

AUX ÉVÊQUES, AUX PRÊTRES ET AUX DIACRES,
AUX RELIGIEUX ET AUX RELIGIEUSES,
À TOUS LES FIDÈLES LAÏCS

1. Alors qu'approche le troisième millénaire de l'ère nouvelle, la pensée se porte spontanément vers les paroles de l'Apôtre Paul : « Quand vint la plénitude du temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme » (Ga 4,4). *La plénitude du temps s'identifie avec le mystère de l'Incarnation du Verbe*, Fils consubstantiel au Père, et avec le mystère de la Rédemption du monde. Saint Paul souligne dans ce passage que le Fils de Dieu est né d'une femme, né sujet de la Loi, venu au monde pour racheter les sujets de la Loi, afin qu'ils puissent recevoir l'adoption filiale. Puis il ajoute : « Et la preuve que vous êtes des fils, c'est que Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba, Père ! » Sa conclusion est vraiment réconfortante : « Aussi n'es-tu plus esclave mais fils ; fils, et donc héritier de par Dieu » (Ga 4,6-7).

Cette présentation paulinienne du mystère de l'Incarnation contient *la révélation du mystère trinitaire et du prolongement de la mission du Fils par la mission de l'Esprit Saint*. L'Incarnation du Fils de Dieu, sa conception, sa naissance, sont les prémisses de l'envoi de l'Esprit Saint. Le texte de saint Paul fait apparaître *la plénitude du mystère de l'Incarnation rédemptrice*.

I. « JÉSUS CHRIST EST LE MÊME HIER ET AUJOURD'HUI... » (He 13, 8)

2. Dans son Évangile, Luc nous a transmis une *description concise des circonstances de la naissance de Jésus* : « Il advint, en ces jours-là, que parut un édit de César Auguste, ordonnant le recensement de tout le monde habité... Et tous allaient se faire recenser, chacun dans sa ville. Joseph aussi monta de Galilée, de la ville de Nazareth, en Judée, à la ville de David, qui s'appelle Bethléem, – parce qu'il était de la maison et de la lignée de David – afin de se faire recenser avec Marie, sa fiancée, qui était enceinte. Or il advint, comme ils étaient là, que les jours furent accomplis où elle devait enfanter. Elle enfanta son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'ils manquaient de place dans la salle » (2,1. 3-7).

Ainsi s'accomplissait ce que l'ange Gabriel avait prédit lors de l'Annonciation. À la Vierge de Nazareth, il avait adressé ces paroles : « Réjouis-toi, comblée de grâce, le Seigneur est avec toi » (1, 28). Ces paroles avaient troublé Marie et c'est pourquoi le Messager divin s'était empressé d'ajouter : « Sois sans crainte, Marie ; car tu as trouvé grâce auprès de Dieu. Voici que tu concevras

dans ton sein et enfanteras un fils, et tu l'appelleras du nom de Jésus. Il sera grand, et sera appelé Fils du Très-Haut... L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre ; c'est pourquoi l'être saint qui naîtra sera appelé Fils de Dieu » (1, 30-32. 35). La réponse de Marie au message de l'ange fut claire : « Je suis la servante du Seigneur ; qu'il m'advienne selon ta parole ! » (1, 38). Jamais, dans l'histoire de l'homme, autant de choses n'ont dépendu du consentement de la créature humaine qu'à ce moment-là (1).

3. Dans le Prologue de son Évangile, Jean résume en une seule phrase toute la profondeur du mystère de l'Incarnation. Il écrit : « *Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous*, et nous avons contemplé sa gloire, gloire qu'il tient de son Père comme Fils unique, plein de grâce et de vérité » (1, 14). Pour Jean, dans la conception et la naissance de Jésus se réalise l'Incarnation du Verbe éternel, consubstantiel au Père. L'Évangéliste se réfère au Verbe qui, au commencement, était auprès de Dieu, par qui a été fait tout ce qui existe ; le Verbe en qui était la vie, la vie qui était la lumière des hommes (cf. 1, 1-5). Du Fils unique, Dieu né de Dieu, l'Apôtre Paul écrit qu'il fut « *Premier-né de toute créature* » (Col 1, 15). Dieu crée le monde par le Verbe. Le Verbe est la Sagesse éternelle, la Pensée et l'Image substantielle de Dieu, « resplendissement de sa gloire, effigie de sa substance » (He 1, 3). Engendré éternellement et éternellement aimé par le Père, Dieu né de Dieu et Lumière née de la Lumière, il est le principe et l'archétype de toutes les choses créées par Dieu dans le temps.

Le fait que le Verbe éternel ait assumé dans la plénitude du temps la condition de créature confère à l'événement de Bethléem, il y a deux mille ans, une singulière *valeur cosmique*. *Grâce au Verbe, le monde des créatures se présente comme cosmos*, c'est-à-dire comme univers ordonné. Et c'est encore le Verbe qui, *en s'incarnant, renouvelle l'ordre cosmique de la création*. La Lettre aux Éphésiens parle du dessein que Dieu a formé par avance dans le Christ « pour le réaliser quand les temps seraient accomplis : ramener toutes choses sous un seul Chef, le Christ, les êtres célestes comme les terrestres » (1,10).

4. Le Christ, Rédempteur du monde, *est l'unique médiateur entre Dieu et les hommes* et il n'y a pas sous le ciel d'autre nom par lequel nous puissions être sauvés (cf. Ac 4, 12). Nous lisons dans la Lettre aux Éphésiens : « En lui nous trouvons la rédemption, par son sang, la

(*) Texte français de l'Imprimerie polyglotte Vaticane. Le texte a été rendu public le 14 novembre.

rémission des fautes, selon la richesse de sa grâce, qu'Il nous a prodiguée en toute sagesse et intelligence. Il nous a fait connaître... ce dessein bienveillant qu'Il avait formé en lui par avance, pour le réaliser quand les temps seraient accomplis » (1, 7-10). Le Christ, le Fils consubstantiel au Père, est donc Celui qui *révèle le dessein de Dieu pour toute la création, et en particulier pour l'homme*. Comme l'affirme de façon suggestive le Concile Vatican II, il « *manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la grandeur de sa vocation* » (2). Il lui montre cette vocation en révélant le mystère du Père et de son amour. « Image du Dieu invisible », le Christ est l'homme parfait qui a rendu aux fils d'Adam la ressemblance avec Dieu déformée par le péché. Dans sa nature humaine, exempte de tout péché et assumée dans la Personne divine du Verbe, la nature commune à tout être humain est élevée à une dignité sans égale : « Par son incarnation, le Fils de Dieu lui-même s'est en quelque sorte uni à tout homme. Il a travaillé avec des mains d'homme, il a pensé avec une intelligence d'homme, il a agi avec une volonté d'homme, il a aimé avec un cœur d'homme. Né de la Vierge Marie, il est vraiment devenu l'un de nous, en tout semblable à nous, hormis le péché » (3).

5. Le fait, pour le Fils de Dieu, de « devenir l'un de nous » s'est réalisé dans la plus grande humilité. Il n'est donc pas étonnant que l'historiographie profane, occupée par des événements plus spectaculaires et par des personnages plus en vue, ne lui ait accordé au début que de brèves allusions, qui sont tout de même significatives. Le Christ est mentionné par exemple dans les *Antiquités judaïques*, ouvrage rédigé à Rome par l'historien Flavius Josèphe entre 93 et 94 (4), et surtout dans les *Annales* de Tacite, composées entre 115 et 120, où l'historien, rapportant l'incendie de Rome en 64, dont Néron accusait faussement les chrétiens, fait explicitement allusion au Christ « supplicié par le procureur Ponce Pilate sous l'empereur Tibère » (5). Suétone, lui aussi, dans sa biographie de l'empereur Claude écrite aux environs de 121, nous apprend que les Juifs ont été expulsés de Rome parce que, « à l'instigation d'un certain Chrestus, ils provoquaient de fréquents tumultes » (6). Les interprètes sont convaincus pour la plupart que ce texte se rapporte à Jésus-Christ, devenu motif de luttes internes dans le judaïsme romain. Il y a un autre témoignage important, qui confirme la diffusion rapide du christianisme : celui de Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, qui rapporte à l'Empereur Trajan, entre 111 et 113, qu'un grand nombre de personnes se réunissaient « à jour fixe, avant l'aube, pour chanter alternativement une hymne au Christ comme à un Dieu » (7).

Mais le grand événement que les historiens non chrétiens se limitent à mentionner est mis en pleine lumière par les écrits du Nouveau Testament qui, tout en étant des documents de croyants, n'en sont pas moins dignes de foi dans tout ce qu'ils rapportent, même comme témoignages historiques. Le Christ, vrai Dieu et vrai homme, Seigneur du cosmos, est aussi Seigneur de l'histoire, dont il est « l'Alpha et l'Oméga » (Ap 1, 8; 21, 6), « le Principe et la Fin » (Ap 21, 6). En Lui, le Père a dit la parole ultime sur l'homme et sur son histoire. C'est ce que dit en une synthèse expressive la Lettre aux Hébreux : « Après avoir, à maintes reprises et sous

maintes formes, parlé jadis aux Pères par les prophètes, Dieu, *en ces jours qui sont les derniers, nous a parlé par le Fils* » (1, 1-2).

6. Jésus est né dans le peuple élu, en accomplissement de la promesse faite à Abraham et constamment rappelée par les prophètes. Ceux-ci parlaient au nom et à la place de Dieu. L'économie de l'Ancien Testament, en effet, vise essentiellement à préparer et à annoncer la venue du Christ Rédempteur de l'univers et de son Règne messianique. Les livres de l'Ancienne Alliance sont ainsi des témoins permanents d'une pédagogie divine attentive (8). Cette pédagogie atteint son but *dans le Christ*. Celui-ci, en effet, ne se limite pas à parler « au nom de Dieu » comme les prophètes, mais c'est Dieu même qui parle dans son Verbe éternel fait chair. Nous touchons ici le *point essentiel qui différencie le christianisme des autres religions*, dans lesquelles s'est exprimée dès le commencement la *recherche de Dieu de la part de l'homme*. Dans le christianisme, le point de départ, c'est l'Incarnation du Verbe. Ici, ce n'est plus seulement l'homme qui cherche Dieu, mais c'est Dieu qui vient en personne parler de lui-même à l'homme et lui montrer la voie qui lui permettra de l'atteindre. C'est ce que proclame le prologue de l'Évangile de Jean : « Nul n'a jamais vu Dieu ; le Fils unique, qui est tourné vers le sein du Père, lui l'a fait connaître » (1, 18). *Le Verbe incarné est donc l'accomplissement de l'aspiration présente dans toutes les religions de l'humanité* : cet accomplissement est l'œuvre de Dieu et il dépasse toute attente humaine. C'est un mystère de grâce.

Dans le Christ, la religion n'est plus une « recherche de Dieu comme à tâtons » (cf. Ac 17, 27), mais une *réponse de la foi* à Dieu qui se révèle : réponse dans laquelle l'homme parle à Dieu comme à son Créateur et Père ; réponse rendue possible par cet Homme unique qui est en même temps le Verbe consubstantiel au Père, en qui Dieu parle à tout homme et en qui tout homme est rendu capable de répondre à Dieu. Plus encore, en cet Homme, la création entière répond à Dieu. Jésus Christ est le nouveau commencement de tout : en lui, tout se retrouve, tout est accueilli et est rendu au Créateur de qui il a pris son origine. De cette façon, *le Christ est la réalisation de l'aspiration de toutes les religions du monde et, par cela même, il en est l'aboutissement unique et définitif*. Si, d'un côté, Dieu, dans le Christ, parle de lui-même à l'humanité, de l'autre, dans le même Christ, l'humanité entière et toute la création parlent d'elles-mêmes à Dieu, plus encore, elles se donnent à Dieu. Ainsi, tout retourne à son principe. *Jésus Christ est la récapitulation de tout* (cf. Ép 1, 10) et en même temps l'accomplissement de toute chose en Dieu, accomplissement qui est à la gloire de Dieu. La religion qui a pour fondement le Christ Jésus est la *religion de la gloire*, c'est exister dans la nouveauté de la vie à la louange de la gloire de Dieu (cf. Ép 1,12). Toute la création est en réalité une manifestation de sa gloire ; en particulier, l'homme (*vivens homo*) est une épiphanie de la gloire de Dieu, il est appelé à vivre de la plénitude de la vie en Dieu.

7. *En Jésus Christ*, Dieu ne parle pas seulement à l'homme mais *il le recherche*. L'Incarnation du Fils de Dieu en

témoigne : Dieu recherche l'homme. Jésus parle de cette recherche comme des retrouvailles de la brebis perdue (cf. Lc 15, 1-7). C'est une recherche qui *naît au cœur même de Dieu* et qui a son point culminant dans l'Incarnation du Verbe. Si Dieu va à la recherche de l'homme, créé à son image, à sa ressemblance, il le fait parce qu'il l'aime éternellement dans le Verbe, et il veut l'élever dans le Christ à la dignité de fils adoptif. Dieu recherche donc l'homme, qui *lui appartient d'une manière particulière*, autrement que toute autre créature. L'homme appartient à Dieu parce qu'il a été choisi par amour : c'est mû par son cœur de Père que Dieu recherche l'homme.

Pourquoi le recherche-t-il? Parce que l'homme s'est éloigné de lui, se cachant comme Adam parmi les arbres du paradis terrestre (cf. Gn 3, 8-10). *L'homme s'est laissé égarer* par l'ennemi de Dieu (cf. Gn 3, 13). Satan l'a trompé en le persuadant qu'il était lui-même dieu et qu'il pouvait connaître, comme Dieu, le bien et le mal, et gouverner le monde selon son bon plaisir sans être obligé de tenir compte de la volonté divine (cf. Gn 3, 5). En recherchant l'homme par l'intermédiaire de son Fils, Dieu veut l'amener à abandonner les chemins du mal dans lesquels il a tendance à s'avancer toujours plus. « Lui faire abandonner » ces chemins veut dire lui faire comprendre qu'il fait fausse route ; cela veut dire *vaincre le mal* présent dans l'histoire humaine. *Vaincre le mal : voilà ce qu'est la Rédemption*. Celle-ci se réalise par le sacrifice du Christ, grâce auquel l'homme rachète la dette du péché et est réconcilié avec Dieu. Le Fils de Dieu s'est fait homme en prenant un corps et une âme dans le sein de la Vierge, précisément pour ceci : faire de lui-même un parfait sacrifice rédempteur. La religion de l'Incarnation est *la religion de la Rédemption* du monde par le sacrifice du Christ, dans lequel est contenue la victoire sur le mal, sur le péché et sur la mort elle-même. En acceptant la mort sur la Croix, le Christ, en même temps, manifeste et donne la vie, car il ressuscite, et la mort n'a plus aucun pouvoir sur lui.

8. La religion qui a son origine dans le mystère de l'Incarnation rédemptrice est la religion dans laquelle on « demeure dans le cœur de Dieu », dans laquelle on participe à sa vie intime. Saint Paul en parle dans le passage cité au début : « Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba, Père ! » (Ga 4, 6). L'homme élève sa voix, comme le Christ s'adressait « avec une violente clameur et des larmes » (He 5, 7) à Dieu, spécialement à Gethsémani et sur la Croix : l'homme crie vers Dieu comme le Christ a crié, et il témoigne ainsi qu'il participe à sa filiation par l'Esprit Saint. L'Esprit Saint, que le Père a envoyé au nom de son Fils, fait en sorte que l'homme participe à la vie intime de Dieu. Il fait en sorte que l'homme *soit aussi fils, à la ressemblance du Christ*, et héritier des biens qui constituent la part du Fils (cf. Ga 4, 7). C'est en cela que consiste la religion de la « vie au cœur de Dieu », à laquelle l'Incarnation du Fils de Dieu donne naissance. L'Esprit Saint, qui sonde les profondeurs de Dieu (cf. 1 Co 2, 10), nous introduit, nous les hommes, dans cette profondeur en vertu du sacrifice du Christ.

II. LE JUBILÉ DE L'AN 2000

9. Saint Paul, parlant de la naissance du Fils de Dieu, la situe dans la « plénitude du temps » (cf. Ga 4, 4). *En réalité, le temps s'est accompli par le fait même que Dieu, par l'Incarnation, s'est introduit dans l'histoire de l'homme*. L'éternité est entrée dans le temps : peut-il y avoir un « accomplissement » plus grand que celui-là ? Peut-il même y avoir un autre « accomplissement » ? Certains ont pensé à des *cycles cosmiques mystérieux* dans lesquels l'histoire de l'univers et en particulier de l'homme se répéterait constamment. L'homme naît de la terre et il retourne à la terre (cf. Gn 3, 19) : telle est la donnée de première évidence. Mais il y a en l'homme une irrésistible aspiration à vivre toujours. Comment peut-on penser pour lui à une survivance au-delà de la mort ? D'aucuns ont imaginé des formes diverses de *réincarnation* : selon la manière dont il a vécu lors de son existence précédente, il connaîtrait l'expérience d'une nouvelle existence plus noble ou plus humble, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa complète purification. Cette croyance, très enracinée dans certaines religions orientales, tend à montrer, entre autres, que l'homme n'entend pas se résigner au caractère irrévocable de la mort. Il est convaincu qu'il a une nature essentiellement spirituelle et immortelle.

La Révélation chrétienne exclut la réincarnation et parle d'un épanouissement que l'homme est appelé à réaliser au cours d'une existence unique sur terre. Cet épanouissement de son destin, l'homme l'atteint par le don désintéressé de lui-même, un don qui n'est possible que dans la rencontre avec Dieu. C'est en Dieu qu'il trouve la pleine réalisation de ce qu'il est : *telle est la vérité révélée par le Christ*. L'homme s'épanouit en Dieu, qui est venu à sa rencontre par son Fils éternel. Grâce à la venue de Dieu sur terre, le temps humain, qui a commencé à la création, a atteint sa plénitude. « La plénitude du temps », en effet, c'est seulement l'éternité, bien plus, c'est *celui qui est éternel*, c'est-à-dire Dieu. Entrer dans la « plénitude du temps » signifie donc atteindre le terme du temps et sortir de ses limites pour trouver son épanouissement dans l'éternité de Dieu.

10. *Dans le christianisme, le temps a une importance fondamentale*. C'est dans sa dimension que le monde est créé, c'est en lui que se déroule l'histoire du salut, qui a son apogée dans la « plénitude du temps » de l'Incarnation et atteint sa fin dans le retour glorieux du Fils de Dieu à la fin des temps. *En Jésus Christ, Verbe incarné, le temps devient une dimension de Dieu*, qui est en lui-même éternel. Avec la venue du Christ commencent les « derniers jours » (cf. He 1, 2), la « dernière heure » (cf. 1 Jn 2, 18), avec elle commence le temps de l'Église, qui durera jusqu'à la Parousie.

De ce rapport de Dieu avec le temps naît *le devoir de le sanctifier*. C'est ce qui se réalise, par exemple, quand on consacre à Dieu des temps, des jours, des semaines, comme cela se faisait déjà dans la religion de l'Ancienne Alliance et comme cela se fait encore, bien que d'une manière nouvelle, dans le christianisme. Dans la liturgie de la Vigile pascale, quand le célébrant bénit le cierge qui symbolise le Christ ressuscité, il proclame : « Le Christ

hier et aujourd'hui, commencement et fin de toutes choses, Alpha et Oméga; à lui, le temps et l'éternité, à lui, la gloire et la puissance pour les siècles sans fin ». Il prononce ces paroles en gravant sur le cierge les chiffres du millésime de l'année en cours. Le sens de ce rite est clair : il met en évidence le fait que *le Christ est le Seigneur du temps*, il est son commencement et son achèvement; chaque année, chaque jour, chaque moment est inclus dans son Incarnation et dans sa Résurrection pour se retrouver ainsi dans la « plénitude du temps ». C'est pourquoi l'Église, elle aussi, vit et célèbre la liturgie dans l'espace de l'année. *L'année solaire est ainsi imprégnée par l'année liturgique*, qui reproduit en un sens tout le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption, en commençant par le premier dimanche de l'Avent pour se terminer par la solennité du Christ Roi, Seigneur de l'univers et de l'histoire. Chaque dimanche rappelle le jour de la résurrection du Seigneur.

11. Dans un tel contexte, on comprend facilement la *pratique des Jubilés*, qui a son origine dans l'Ancien Testament et se poursuit dans l'histoire de l'Église. Jésus de Nazareth, s'étant rendu un jour dans la *synagogue de sa ville*, se leva pour faire la lecture (cf. Lc 4, 16-30). On lui donna le rouleau du prophète Isaïe, dans lequel il lut le passage suivant : « L'Esprit du Seigneur Dieu est sur moi, car le Seigneur m'a donné l'onction; il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, panser les cœurs meurtris, annoncer aux captifs la libération et aux prisonniers la délivrance, *proclamer une année de grâce de la part du Seigneur* » (61, 1-2).

Le prophète parlait du Messie. « Aujourd'hui – ajouta Jésus – cette Écriture est accomplie pour vous qui l'entendez » (Lc 4, 21), faisant comprendre qu'il était lui-même le Messie annoncé et qu'en lui commençait le « temps » si attendu : le jour du salut était arrivé, la « plénitude du temps ». *Tous les Jubilés se rapportent à ce « temps » et concernent la mission messianique du Christ*, venu comme « consacré par l'onction » de l'Esprit Saint, comme « envoyé par le Père ». C'est lui qui annonce la Bonne Nouvelle aux pauvres. C'est lui qui apporte la liberté à ceux qui en sont privés, qui libère les opprimés, qui rend la vue aux aveugles (cf. Mt 11, 4-5; Lc 7, 22). Il réalise ainsi « une année de grâce du Seigneur », qu'il proclame non seulement par la parole mais avant tout par ses œuvres. Le Jubilé, c'est-à-dire « une année de grâce du Seigneur », ce n'est pas seulement le retour d'un anniversaire dans la chronologie, c'est même *ce qui qualifie l'activité de Jésus*.

12. *Les paroles et les œuvres de Jésus constituent de cette façon l'accomplissement de toute la tradition des Jubilés de l'Ancien Testament*. On sait que le Jubilé était *un temps consacré d'une manière particulière à Dieu*. Il y en avait un tous les sept ans, selon la Loi de Moïse : c'était « l'année sabbatique » pendant laquelle on laissait reposer la terre et on libérait les esclaves. L'obligation de libérer les esclaves était réglemētée par des prescriptions détaillées contenues dans les Livres de l'Exode (23, 10-11), du Lévitique (25, 1-28), du Deutéronome (15, 1-6), c'est-à-dire pratiquement dans toute la législation biblique, qui acquiert ainsi cette dimension particulière. Pour l'année sabbatique, outre la libération des esclaves,

la Loi prévoyait la remise de toutes les dettes, selon des prescriptions précises. Et tout cela devait être fait en l'honneur de Dieu. Ce qui concernait l'année sabbatique valait aussi pour l'année « *jubilatoire* », qui revenait tous les cinquante ans. Mais, pour l'année jubilaire, les usages de l'année sabbatique étaient élargis et célébrés plus solennellement encore. Nous lisons dans le Lévitique : « Vous déclarerez sainte cette cinquantième année et proclamerez l'affranchissement de tous les habitants du pays. Ce sera pour vous un jubilé : chacun de vous rentrera dans son patrimoine, chacun de vous retournera dans son clan » (21, 10). L'une des conséquences les plus significatives de l'année jubilaire était l'« *émancipation générale de tous les habitants qui avaient besoin d'être libérés* ». À cette occasion, tout israélite rentrait en possession de la terre de ses aïeux, s'il l'avait vendue ou s'il l'avait perdue en devenant esclave. On ne pouvait être privé définitivement de la terre car elle appartenait à Dieu, et les israélites ne pouvaient demeurer indéfiniment en état d'esclavage puisque Dieu les avait « rachetés » pour lui-même comme sa propriété exclusive en les libérant de l'esclavage en Égypte.

13. Même si les préceptes de l'année jubilaire sont restés en grande partie dans le domaine de l'idéal – c'était plus une espérance qu'une réalisation concrète, se transformant par ailleurs en une *prophetia futuri*, annonce de la vraie libération qui serait accomplie par le Messie à venir –, dans le cadre juridique qui s'en dégageait se dessina peu à peu une certaine *doctrine sociale*, qui se développa ensuite plus clairement à partir du Nouveau Testament. *L'année jubilaire devait rétablir l'égalité entre tous les fils d'Israël*, ouvrant de nouvelles possibilités aux familles qui avaient perdu leurs biens et même la liberté personnelle. Quant aux riches, l'année jubilaire leur rappelait au contraire que le temps viendrait où les esclaves israélites, redevenus leurs égaux, pourraient revendiquer leurs propres droits. On devait, au moment prévu par la Loi, proclamer une année jubilaire, et venir en aide à tous ceux qui étaient dans le besoin. Cela exigeait un gouvernement juste. *La justice, selon la Loi d'Israël, consistait surtout à protéger les faibles*, et un roi devait se distinguer dans ce domaine, comme l'affirme le Psalmiste : « Il délivre le pauvre qui appelle et le petit qui est sans aide; compatissant au faible et au pauvre, il sauve l'âme des pauvres » (Ps 72/71, 12-13). *La source d'une telle tradition était strictement théologique*, en liaison avant tout avec la théologie de la création et avec celle de la divine Providence. Il existait en effet une conviction commune : *à Dieu seul, en tant que Créateur, appartient le « dominium altum »*, c'est-à-dire la seigneurie sur toute la création, en particulier sur la terre (cf. Lv 25, 23). Si, dans sa Providence, Dieu avait donné la terre aux hommes, cela signifiait qu'il l'avait donnée à tous. C'est pourquoi *les richesses de la création devaient être considérées comme un bien commun de l'humanité entière*. Celui qui possédait ces biens en tant que propriétaire n'en était en réalité qu'un administrateur, c'est-à-dire un ministre tenu à agir au nom de Dieu, l'unique propriétaire au sens plénier du terme, car la volonté de Dieu était que les biens créés servent à tous d'une manière juste. *L'année jubilaire devait servir précisément à rétablir aussi cette justice sociale*. Ainsi la doctrine socia-

le de l'Église, qui a toujours eu une place dans l'enseignement de l'Église et qui s'est développée particulièrement au siècle dernier, surtout à partir de l'encyclique *Rerum novarum*, a l'une de ses racines dans la tradition de l'année jubilaire.

14. Il faut souligner toutefois ce qu'Isaïe exprime par les paroles « *proclamer une année de grâce du Seigneur* ». Pour l'Église, le Jubilé est précisément cette « année de grâce », année de la rémission des péchés et des peines dues aux péchés, année de la réconciliation entre les adversaires, année de multiples conversions et de pénitence sacramentelle et extra-sacramentelle. La tradition des années jubilaires est liée à la *concession* d'indulgences d'une manière plus large qu'en d'autres périodes. À côté des Jubilés qui rappellent le mystère de l'Incarnation lors des années cent, cinquante et vingt-cinq, il y a ceux qui commémorent l'événement de la Rédemption : la Croix du Christ, sa mort sur le Golgotha et sa Résurrection. L'Église, en ces circonstances, proclame « une année de grâce du Seigneur » et fait en sorte que tous les fidèles puissent bénéficier plus largement de cette grâce. *Voilà pourquoi les Jubilés sont célébrés non seulement « in Urbe » mais aussi « extra Urbem »*, ce qui avait lieu traditionnellement l'année qui suivait la célébration « *in Urbe* ».

15. Dans la vie des personnes, les Jubilés sont habituellement liés à la date de naissance, mais on célèbre aussi les anniversaires du baptême, de la confirmation, de la première communion, de l'ordination sacerdotale ou épiscopale, du sacrement de mariage. Certains de ces anniversaires se retrouvent dans le domaine profane, mais les chrétiens leur attribuent toujours un caractère religieux. Dans la perspective chrétienne, en effet, tout Jubilé – celui du vingt-cinquième anniversaire de sacerdoce ou de mariage, appelé « d'argent », celui du cinquantième, appelé « d'or », ou celui du soixantième, dit « de diamant » – constitue une *année particulière de grâce* pour la personne qui a reçu l'un des sacrements mentionnés ci-dessus. Ce que nous avons dit des Jubilés individuels peut être appliqué aussi *aux communautés ou aux institutions*. Ainsi, on célèbre le centenaire ou le millénaire de fondation d'une ville ou d'une commune. Dans le domaine ecclésial, on célèbre les Jubilés des paroisses et des diocèses. Tous ces Jubilés personnels ou communautaires jouent un rôle important et significatif dans la vie des personnes et des communautés.

Dans ce contexte, *la deux millième année depuis la naissance du Christ* (indépendamment de l'exactitude du calcul chronologique) *représente un Jubilé extraordinairement important*, non seulement pour les chrétiens mais indirectement pour l'humanité entière, étant donné le rôle de premier plan exercé par le christianisme au cours de ces deux millénaires. Il est significatif que le calcul du cours des années se fait presque partout à partir de la venue du Christ dans le monde : celle-ci devient donc également le *centre* du calendrier le plus utilisé aujourd'hui. N'est-ce pas là aussi un signe de la contribution incomparable apportée à l'histoire universelle par la naissance de Jésus de Nazareth ?

16. Le mot « *Jubilé* » évoque la joie, non seulement la joie intérieure mais la joie qui se manifeste extérieurement, car la venue de Dieu est un événement qui est également extérieur, visible, audible et tangible, comme le rappelle saint Jean (cf. 1 Jn 1, 1). Il est donc juste que toute marque de joie suscitée par cette venue se manifeste extérieurement. Cela montre que *l'Église se réjouit du salut*. Elle invite tout le monde à la joie et elle s'efforce de créer les conditions voulues pour que les énergies du salut puissent être communiquées à chacun. L'An 2000 marquera donc la date du grand Jubilé.

Par son contenu, ce grand Jubilé sera, en un sens, semblable à tous les autres. Mais en même temps il sera différent, et plus ample que tout autre. En effet, l'Église respecte les mesures du temps : les heures, les jours, les années, les siècles. Sous cet aspect, elle marche pas à pas avec chaque homme, faisant prendre conscience à chacun *que chacune de ces périodes est empreinte de la présence de Dieu* et de son action salvatrice. Dans cet esprit, l'Église se réjouit, rend grâce, demande pardon et présente des supplications au Seigneur de l'histoire et des consciences humaines.

L'une des prières les plus ardentes en cette heure exceptionnelle où s'approche le nouveau millénaire est celle par laquelle l'Église demande au Seigneur que croisse l'unité entre tous les chrétiens des diverses Confessions jusqu'à atteindre la pleine communion. Je forme le vœu que le Jubilé soit une bonne occasion pour collaborer efficacement à la mise en commun de tout ce qui nous unit et qui est certainement plus important que ce qui nous divise. Dans cette perspective, comme il serait bon que, tout en respectant les programmes des diverses Églises et Communautés, on arrive à des projets œcuméniques pour la préparation et la réalisation du Jubilé ! Celui-ci y gagnerait en vigueur pour témoigner devant le monde de la ferme volonté de tous les disciples du Christ de réaliser au plus tôt la pleine unité, dans la certitude que « rien n'est impossible à Dieu ».

III. LA PRÉPARATION DU GRAND JUBILÉ

17. Tout jubilé est préparé dans l'histoire de l'Église par la *divine Providence*. Cela vaut également pour le grand Jubilé de l'An 2000. Dans cette conviction, nous regardons aujourd'hui avec gratitude et sens de la responsabilité ce qui est advenu dans l'histoire de l'humanité à partir de la naissance du Christ, et surtout les événements qui se sont produits entre l'An 1000 et l'An 2000. Mais, d'une façon toute particulière, nous portons un regard de foi sur notre siècle, y cherchant ce qui témoigne non seulement de l'histoire de l'homme mais aussi de l'intervention de Dieu dans les événements humains.

18. De ce point de vue, on peut affirmer que le *Concile Vatican II constitue un événement providentiel par lequel l'Église a commencé la préparation immédiate du Jubilé du deuxième millénaire*. Il s'agit en effet d'un Concile semblable aux précédents, et pourtant très différent ; un Concile *centré sur le mystère du Christ et de son Église, et en même temps ouvert au monde*. Cette ouverture a été la réponse évangélique à l'évolution récente du monde,

avec les bouleversements qu'a connus le XX^e siècle éprouvé par une première puis une deuxième guerres mondiales, par l'expérience des camps de concentration et d'effroyables massacres. Tout ce qui est arrivé montre plus que jamais que le monde a besoin de purification, qu'il a besoin de conversion.

On dit souvent que le Concile Vatican II marque une époque nouvelle dans la vie de l'Église. C'est vrai, mais en même temps il est difficile de ne pas remarquer que *l'Assemblée conciliaire a eu largement recours aux expériences et aux réflexions de la période antérieure*, spécialement du patrimoine de pensée de Pie XII. Dans l'histoire de l'Église, le « vieux » et le « neuf » sont toujours étroitement mêlés. Le « neuf » croît sur le « vieux », le « vieux » trouve dans le « neuf » une expression plus accomplie. Ainsi en a-t-il été pour le Concile Vatican II et pour l'activité des Papes liés à l'Assemblée conciliaire, à commencer par Jean XXIII, puis Paul VI et Jean-Paul I^{er}, et enfin le Pape actuel.

Il est certain que ce qu'ils ont accompli pendant et après le Concile – l'enseignement aussi bien que l'activité de chacun d'eux – a apporté une contribution marquante à *la préparation du nouveau printemps de vie chrétienne* qui devra être révélé par le grand Jubilé si les chrétiens savent suivre l'action de l'Esprit Saint.

19. Sans aller jusqu'aux accents sévères de Jean Baptiste quand, au bord du Jourdain, il invitait à la pénitence et à la conversion (cf. Lc 3, 1-17), le Concile a manifesté en lui-même quelque chose de l'ancien prophète en désignant avec une nouvelle vigueur aux hommes d'aujourd'hui le Christ, « l'Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde » (Jn 1, 29), le Rédempteur de l'homme, le Seigneur de l'histoire. Au Concile, l'Église, dans le désir d'être pleinement fidèle à son Maître, s'est interrogée sur son identité et a redécouvert la profondeur de son mystère de Corps et d'Épouse du Christ. Se mettant attentivement à l'écoute de la Parole de Dieu, elle a réaffirmé la vocation universelle à la sainteté; elle a entrepris la réforme de la liturgie, « source et sommet » de sa vie; elle a donné l'impulsion au renouvellement de nombreux aspects de son existence au niveau universel et dans les Églises locales; elle s'est impliquée dans la promotion des diverses vocations chrétiennes, de celle des laïcs à celle des religieux, du ministère des diacres à celui des prêtres et des évêques; elle a redécouvert en particulier la collégialité épiscopale, expression privilégiée du service pastoral exercé par les évêques en communion avec le Successeur de Pierre. Dans le cadre de ce profond renouvellement, le Concile s'est ouvert aux chrétiens des autres Confessions, aux membres des autres religions, à tous les hommes de notre temps. Dans aucun autre Concile on n'a parlé avec autant de clarté de l'unité des chrétiens, du dialogue avec les religions non chrétiennes, du sens spécifique de l'Ancienne Alliance et d'Israël, de la dignité de la conscience personnelle, du principe de la liberté religieuse, des différentes traditions culturelles au sein desquelles l'Église accomplit sa tâche missionnaire, des moyens de communication sociale.

20. Une grande richesse de contenu et *le ton nouveau, inconnu jusqu'alors*, avec lequel les questions ont été présentées par le Concile constituent comme une annonce

de temps nouveaux. Les Pères conciliaires ont parlé le langage de l'Évangile, le langage du Discours sur la montagne et des Béatitudes. Dans le message du Concile, Dieu est présent *dans sa seigneurie absolue sur toutes choses*, mais aussi comme *garant de l'authentique autonomie des réalités temporelles*.

La meilleure préparation de l'échéance bimillénaire ne pourra donc se exprimer par un engagement renouvelé *d'appliquer*, autant que possible fidèlement, *l'enseignement de Vatican II à la vie de chacun et de toute l'Église*. Avec le Concile a été inaugurée la préparation immédiate du grand Jubilé de l'An 2000, au sens le plus large du terme. Si nous cherchons quelque chose d'analogue dans la liturgie, on pourrait dire que *la liturgie de l'Avent* qui revient chaque année est la plus proche de l'esprit du Concile. En effet, l'Avent nous prépare à la rencontre de Celui qui était, qui est et qui vient constamment (cf. Ap 4, 8).

21. Sur le chemin de la préparation du rendez-vous de l'An 2000 s'inscrit *la série de Synodes* commencée après le Concile Vatican II : Synodes généraux et Synodes continentaux, régionaux, nationaux et diocésains. Le thème fondamental est *celui de l'évangélisation*, et même de la nouvelle évangélisation, dont les bases ont été posées par l'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* de Paul VI, publiée en 1975 après la troisième Assemblée générale du Synode des Evêques. Ces Synodes font déjà par eux-mêmes partie de la nouvelle évangélisation : ils résultent de la conception du Concile Vatican II sur l'Église; ils donnent une grande place à la participation des laïcs, dont ils déterminent la responsabilité spécifique dans l'Église; ils sont l'expression de la force que le Christ a donnée à tout le peuple de Dieu, le rendant participant de sa mission messianique, mission prophétique, sacerdotale et royale. Le deuxième chapitre de la constitution dogmatique *Lumen gentium* contient des affirmations très claires à ce sujet. *La préparation du Jubilé de l'An 2000 s'effectue ainsi, aux niveaux universel et local, dans toute l'Église*, animée par une conscience nouvelle de la mission salvatrice reçue du Christ. Cette prise de conscience se manifeste avec une particulière évidence dans les exhortations post-synodales consacrées à la mission des laïcs, à la formation des prêtres, à la catéchèse, à la famille, à la valeur de la pénitence et de la réconciliation dans la vie de l'Église et de l'humanité, et prochainement à la vie consacrée.

22. Au *ministère de l'Évêque de Rome* reviennent des tâches et des responsabilités propres en vue du grand Jubilé de l'An 2000. Tous les Papes du siècle qui va se conclure ont agi de quelque manière dans cette perspective. Avec le dessein de tout renouveler dans le Christ, saint Pie X chercha à prévenir les développements tragiques que préparait la situation internationale du début du siècle. L'Église se rendait compte qu'elle devait agir fermement pour favoriser et défendre des biens aussi fondamentaux que la paix et la justice face à des tendances opposées qui s'affirmaient dans le monde contemporain. Les Papes de la période pré-conciliaire se dépensèrent dans ce sens avec une grande détermination, chacun avec ses problèmes particuliers : Benoît XV fut confronté à la tragédie de la Première Guerre mon-

diale, Pie XI dut se mesurer avec les menaces des systèmes totalitaires ou non respectueux de la liberté humaine, en Allemagne, en Russie, en Italie, en Espagne et, encore avant, au Mexique. Pie XII intervint contre la grande injustice constituée par le suprême mépris de la dignité humaine qui sévit durant la Deuxième Guerre mondiale. Il donna des orientations très claires, même pour la naissance d'un nouvel ordre mondial après la chute des systèmes politiques précédents.

En outre, au cours du siècle, à la suite de Léon XIII, les Papes ont repris systématiquement les thèmes de la doctrine sociale catholique, exposant les caractéristiques d'un *juste système* dans le domaine des rapports entre le travail et le capital. Il suffit de penser à l'encyclique *Quadragesimo anno* de Pie XI, aux nombreuses interventions de Pie XII, aux encycliques *Mater et Magistra* et *Pacem in terris* de Jean XXIII, à *Populorum progressio* et à la lettre apostolique *Octogesima adveniens* de Paul VI. Je suis revenu moi-même à maintes reprises sur ce sujet : j'ai consacré l'encyclique *Laborem exercens* d'une manière particulière à l'importance du travail humain, tandis qu'avec *Centesimus annus* j'ai voulu réaffirmer la valeur de la doctrine de *Rerum novarum* cent ans plus tard. Dans l'encyclique *Sollicitudo rei socialis*, j'avais auparavant proposé à nouveau d'une façon systématique toute la doctrine sociale de l'Église dans le contexte de l'opposition entre les deux blocs Est et Ouest et du danger d'une guerre nucléaire. Les deux éléments de la doctrine sociale de l'Église – *la sauvegarde de la dignité et des droits de la personne* dans le cadre d'un juste rapport entre travail et capital, et *la promotion de la paix* – se sont retrouvés dans ce texte et ont été associés. C'est aussi la cause de la paix qu'entendent servir les Messages pontificaux annuels du 1^{er} janvier, publiés à partir de 1968, sous le pontificat de Paul VI.

23. *Le pontificat actuel*, depuis son premier document, *parle du grand Jubilé d'une manière explicite* et invite à vivre la période d'attente comme « un nouvel Avent » (9). Il est ensuite revenu bien d'autres fois sur ce thème, s'étendant largement dans l'encyclique *Dominum et vivificantem* (10). En effet, la préparation de l'An 2000 *devient comme une de ses clés d'interprétation*. Il n'est certes pas question de se prêter à un nouveau millénarisme, comme certains le firent à la fin du premier millénaire; ce que l'on veut au contraire, c'est *se rendre particulièrement attentif à tout ce que l'Esprit dit à l'Église et aux Églises* (cf. Ap 2, 7, et suivants), comme aussi aux individus à travers les charismes qui sont au service de la communauté entière. On entend souligner ce que l'Esprit suggère aux diverses communautés, des plus petites, comme la famille, aux plus grandes, comme les nations et les organisations internationales, sans oublier les cultures, les civilisations et les saines traditions. Malgré les apparences, l'humanité continue à attendre la révélation des fils de Dieu et vit de cette espérance, comme en travail d'enfantement, selon l'image utilisée avec tant de force par saint Paul dans la Lettre aux Romains (cf. 8, 19-22).

24. *Les pèlerinages du Pape* sont devenus un élément important dans l'effort d'application du Concile Vatican II. Commencés par Jean XXIII qui, à la veille de l'inaugura-

tion du Concile, fit un pèlerinage significatif à Lorette et à Assise (1962), ils ont beaucoup augmenté sous Paul VI qui, après s'être tout d'abord rendu en Terre Sainte (1964), effectua neuf autres grands voyages apostoliques qui le mirent en contact direct avec les populations des divers continents.

Le pontificat actuel a élargi considérablement ce programme, en commençant par le Mexique à l'occasion de la III^e Conférence générale de l'Épiscopat latino-américain réunie à Puebla en 1979. Puis, la même année, il y eut le pèlerinage en Pologne pendant le Jubilé du neuvième centenaire de la mort de saint Stanislas, évêque et martyr.

Les étapes suivantes de ces voyages sont connues. Les pèlerinages sont devenus systématiques et ont permis d'atteindre les Églises particulières dans tous les continents, en portant une attention soutenue au *développement des relations œcuméniques* avec les chrétiens des différentes Confessions. Sous ce dernier aspect, ont eu un relief particulier les visites en Turquie (1979), en Allemagne (1980), en Angleterre, au Pays de Galles et en Écosse (1982), en Suisse (1984), dans les Pays scandinaves (1989), et tout dernièrement dans les Pays baltes (1993).

Actuellement, parmi les buts de pèlerinages vivement désirés, en plus de Sarajevo en Bosnie-Herzégovine, il y a le Proche-Orient : le Liban, Jérusalem et la Terre Sainte. Il serait très significatif de pouvoir, à l'occasion de l'An 2000, visiter *tous ces lieux qui se trouvent sur le chemin du peuple de Dieu de l'Ancienne Alliance*, depuis les terres parcourues par Abraham et par Moïse, en traversant l'Égypte et le Mont Sinaï, jusqu'à Damas, ville qui fut témoin de la conversion de saint Paul.

25. Dans la préparation de l'An 2000, *les diverses Églises* ont leur rôle à jouer : avec leurs Jubilés, elles célèbrent des étapes significatives dans l'histoire du salut des divers peuples. Parmi ces *Jubilés locaux* ou régionaux, il y a eu des événements d'une suprême importance : le millénaire du baptême de la Rus' en 1988 (11), et aussi le cinquième centenaire du début de l'évangélisation dans le continent américain (1492). À côté d'événements d'une aussi vaste ampleur, même s'ils ne sont pas de portée universelle, il faut en rappeler d'autres non moins significatifs, par exemple le millénaire du baptême de la Pologne en 1966 et du baptême de la Hongrie en 1968, de même que le sixième centenaire du baptême de la Lituanie en 1987. En outre, il y aura prochainement le mille cinq centième anniversaire du baptême de Clovis, roi des Francs (496), puis le mille quatre centième anniversaire de l'arrivée de saint Augustin à Cantorbéry (597) et du début de l'évangélisation du monde anglo-saxon.

En ce qui concerne l'Asie, le Jubilé fera évoquer l'Apôtre Thomas qui, dès le début de l'ère chrétienne, selon la tradition, annonça l'Évangile en Inde, où les missionnaires du Portugal ne devaient venir ensuite que vers 1500. Il y a cette année le septième centenaire de l'évangélisation de la Chine (1294), et nous nous apprêtons à faire mémoire de la diffusion de l'œuvre missionnaire dans les Philippines avec l'érection du siège métropoli-

tain de Manille (1595) et à célébrer le quatrième centenaire des premiers martyrs au Japon (1597).

En Afrique, où la première annonce remonte aussi à l'époque apostolique, avec les mille six cent cinquante ans écoulés depuis la consécration épiscopale du premier évêque des Éthiopiens, saint Frumence (vers 340), et les cinq cents ans depuis le début de l'évangélisation de l'Angola dans l'antique royaume du Congo (1491), des pays comme le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, la République centrafricaine, le Burundi, le Burkina-Faso sont en train de célébrer le centenaire de l'arrivée des premiers missionnaires sur leurs territoires respectifs. D'autres nations africaines l'ont célébré récemment.

Et comment ne pas mentionner les Églises d'Orient, dont les antiques Patriarcats sont liés de si près à l'héritage apostolique et dont les vénérables traditions théologiques, liturgiques et spirituelles constituent une immense richesse qui entre dans le patrimoine commun de tout le christianisme? Les multiples célébrations jubilaires de ces Églises et des Communautés qui reconnaissent en elles l'origine de leur apostolicité rappellent la marche du Christ au cours des siècles et aboutissent, elles aussi, au grand Jubilé de la fin du deuxième millénaire.

Vue sous cet éclairage, toute l'histoire chrétienne nous apparaît comme un fleuve unique auquel de nombreux affluents apportent leurs eaux. L'An 2000 nous invite à nous rencontrer avec une fidélité renouvelée et en une communion plus profonde *sur les rives de ce grand fleuve*, le fleuve de la Révélation, du christianisme et de l'Église qui parcourt l'histoire de l'humanité, en commençant par l'événement qui eut lieu à Nazareth, puis à Bethléem, il y a deux mille ans. C'est vraiment le « fleuve » qui, avec ses « bras », selon l'expression du Psaume, « réjouit la cité de Dieu » (46/45, 5).

26. Dans la perspective de la préparation de l'An 2000 se situent également les *Années saintes* de cette dernière partie du siècle. Nous avons encore présente à la mémoire l'*Année sainte* que le Pape Paul VI décréta en 1975; puis, dans la même ligne, 1983 a été célébré comme *Année de la Rédemption*. L'*Année mariale 1987-1988* a eu une résonance peut-être plus forte encore: très attendue, elle a été intensément vécue dans les Églises locales, particulièrement dans les sanctuaires mariaux du monde entier. L'encyclique *Redemptoris Mater*, publiée à ce moment-là, a mis en relief l'enseignement conciliaire sur la présence de la Mère de Dieu dans le mystère du Christ et de l'Église: il y a deux mille ans, le Fils de Dieu s'est fait homme par la puissance de l'Esprit Saint et est né de la Vierge Marie immaculée. *L'Année mariale a été comme une anticipation du Jubilé*; elle contenait déjà bien des éléments qui devront être pleinement exprimés en l'An 2000.

27. Il est difficile de ne pas remarquer que l'Année mariale a précédé de *près les événements de 1989*. Ces événements ne peuvent pas ne pas surprendre par leur ampleur et surtout par la rapidité de leur déroulement. Les années quatre-vingt s'étaient écoulées en se chargeant d'un danger croissant, à la suite de la « guerre froide »; l'année 1989 a apporté une solution pacifique, qui a re-

vêtu en un sens la forme d'un développement « organique ». À la lumière de cette solution, on se sent poussé à reconnaître un sens vraiment prophétique à l'encyclique *Rerum novarum*: ce que le Pape Léon XIII y écrit sur le communisme se trouve exactement vérifié, comme je l'ai souligné dans l'encyclique *Centesimus annus* (12). On pouvait du reste pressentir que, dans ce qui s'est passé, la main invisible de la Providence était à l'œuvre avec une attention maternelle: « Une femme oublie-t-elle son petit enfant...? » (Is 49, 15).

Mais après 1989 se sont manifestés *de nouveaux périls et de nouvelles menaces*. Dans les pays de l'ancien bloc de l'Est, après la chute du communisme, est apparu le grand danger des nationalismes, comme le montrent malheureusement les événements des Balkans et d'autres zones voisines. Cela oblige les nations européennes à faire un sérieux *examen de conscience*, en reconnaissant qu'il y a eu des fautes et des erreurs historiques, dans les domaines économique et politique, à l'égard de nations dont les droits ont été systématiquement violés, aussi bien par les impérialismes du siècle passé que par ceux de notre siècle.

28. Actuellement, à la suite de l'Année mariale, nous vivons l'*Année de la Famille* dans la même perspective; son contenu est étroitement lié au mystère de l'Incarnation et à l'histoire même de l'homme. On peut donc nourrir l'espoir que l'Année de la Famille, inaugurée à Nazareth, deviendra, comme l'Année mariale, *une étape nouvelle et significative de la préparation du grand Jubilé*.

C'est dans ce sens que j'ai adressé une *Lettre aux Familles*, dans laquelle j'ai voulu exposer à nouveau l'essentiel de l'enseignement de l'Église sur la famille et le faire entrer, pour ainsi dire, au cœur de chaque foyer. Au Concile Vatican II, l'Église a reconnu que l'une de ses tâches était de mettre en valeur la dignité du mariage et de la famille (13). L'Année de la Famille entend contribuer à la mise en œuvre du Concile dans ce domaine. *Il est donc nécessaire que la préparation du grand Jubilé passe, en un sens, par chaque famille*. N'est-ce pas par une famille, celle de Nazareth, que le Fils de Dieu a voulu entrer dans l'histoire de l'humanité?

IV. LA PRÉPARATION IMMÉDIATE

29. Dans le cadre de ce vaste panorama se pose la question suivante: peut-on envisager un *programme spécifique* d'initiatives pour la *préparation immédiate* du grand Jubilé? À dire vrai, ce qui a été dit plus haut présente déjà quelques éléments d'un programme.

Une prévision plus détaillée d'initiatives « ad hoc », pour ne pas être *artificielle ni difficilement applicable dans les diverses Églises*, qui vivent dans des conditions si différentes, doit résulter d'une consultation élargie. J'en suis bien conscient, et c'est pourquoi j'ai voulu interroger à ce sujet les Présidents des Conférences épiscopales et, en particulier, les Cardinaux.

Je suis reconnaissant aux vénérés membres du Collège cardinalice, réunis en Consistoire extraordinaire les 13 et 14 juin 1994, d'avoir élaboré sur ce thème de nom-

breuses propositions et fourni d'utiles orientations. Je remercie également mes Frères dans l'épiscopat qui, de diverses façons, n'ont pas manqué de me faire parvenir des suggestions appréciées, que j'avais bien en tête en rédigeant la présente lettre apostolique.

30. Une première indication, qui ressort clairement de la consultation, est relative *au temps de la préparation*. Nous sommes désormais à quelques années seulement de l'An 2000; il a donc paru bon d'organiser cette période en *deux phases*, en réservant la phase à *proprement parler préparatoire* aux trois dernières années. On a pensé en effet qu'une période plus longue aurait fini par accumuler trop de matériaux et par diminuer l'attention spirituelle.

En conséquence, on a jugé qu'il convenait d'avancer vers la date historique par une *première phase* de sensibilisation des fidèles sur des thématiques plus générales, pour concentrer ensuite la préparation directe et immédiate dans une *seconde phase*, de *trois ans*, entièrement consacrée à la célébration du mystère du Christ Sauveur.

a. Première phase

31. La *première phase* aura donc un caractère anté-préparatoire : elle devra servir à raviver chez le peuple chrétien la conscience de la valeur et de la signification que le Jubilé de l'An 2000 *revêt dans l'histoire humaine*. Portant en lui-même la mémoire de la naissance du Christ, il a *intrinsèquement une connotation christologique*.

Conformément à l'articulation de la foi chrétienne en parole et sacrement, il semble important d'unir ici aussi, pour cet anniversaire spécial, la structure de la *mémoire* avec celle de la *célébration*, en ne se limitant pas à rappeler l'événement d'une façon seulement conceptuelle, mais en rendant présent son caractère salvateur par l'actualisation sacramentelle. La célébration jubilaire devra confirmer chez les chrétiens d'aujourd'hui la *foi* en Dieu qui s'est révélé dans le Christ, soutenir leur *espérance* qui les tourne vers l'attente de la vie éternelle, raviver leur *charité* qui les fait se dépenser généreusement au service de leurs frères.

Au cours de la première phase (1994 à 1996), le Saint-Siège, aidé par un *Comité* créé à cet effet, ne manquera pas de suggérer quelques éléments de réflexion et d'action au niveau universel, tandis qu'un effort de sensibilisation sera accompli, d'une manière plus capillaire, par des *Commissions* semblables dans les *Églises locales*. Il s'agit de continuer en quelque sorte ce qui a été fait lors de la préparation éloignée et en même temps d'*approfondir les aspects les plus caractéristiques de l'événement jubilaire*.

32. Le Jubilé est toujours un temps de grâce particulière, « un jour béni par le Seigneur » : comme tel, il a – on l'a déjà noté – un caractère joyeux. Le Jubilé de l'An 2000 veut être une grande *prière de louange et d'action de grâce* surtout pour le *don de l'Incarnation du Fils de Dieu et de la Rédemption* qu'Il a accomplie. Pendant l'année jubilaire, les chrétiens se mettront, avec une admiration et une foi renouvelées, face à l'amour du Père, qui a *donné son Fils* « afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais ait la vie éternelle » (Jn 3, 16). En outre, ils élève-

ront avec une profonde conviction leur action de grâce pour le *don de l'Église*, fondée par le Christ comme « sacrement, c'est-à-dire à la fois signe et moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (14). Leur action de grâce s'étendra enfin aux *fruits de sainteté* mûris dans la vie de tant d'hommes et de femmes qui, à chaque génération et à chaque époque de l'histoire, ont su accueillir sans réserve le don de la Rédemption.

Toutefois, la joie de tout Jubilé est d'une manière particulière *une joie pour la rémission des fautes, la joie de la conversion*. C'est pourquoi il serait bon de placer de nouveau au premier plan ce qui a constitué le thème du *Synode des Évêques de 1983, c'est-à-dire la pénitence et la réconciliation* (15). Ce Synode fut un événement extrêmement significatif dans l'histoire de l'Église post-conciliaire. Il reprit la question toujours actuelle de la conversion (« *metanoia* »), qui est la condition préliminaire de la réconciliation avec Dieu pour les personnes comme pour les communautés.

33. Il est donc juste que, le deuxième millénaire du christianisme arrivant à son terme, l'Église prenne en charge, avec une conscience plus vive, le péché de ses enfants, dans le souvenir de toutes les circonstances dans lesquelles, au cours de son histoire, ils se sont éloignés de l'esprit du Christ et de son Évangile, présentant au monde, non point le témoignage d'une vie inspirée par les valeurs de la foi, mais le spectacle de façons de penser et d'agir qui étaient de véritables *formes de contre-témoignage et de scandale*.

Bien qu'elle soit sainte par son incorporation au Christ, l'Église ne se lasse pas de faire pénitence : elle *reconnaît toujours comme siens*, devant Dieu et devant les hommes, *ses enfants pécheurs*. La constitution *Lumen gentium* dit à ce sujet : « L'Église, qui comprend des pécheurs en son propre sein, est à la fois sainte et appelée à se purifier, et poursuit constamment son effort de pénitence et de renouvellement » (16).

La Porte sainte du Jubilé de l'An 2000 devra être symboliquement plus large que les précédentes car l'humanité, arrivée à ce terme, laissera derrière elle non seulement un siècle mais un millénaire. Il est bon que l'Église franchisse ce passage en étant clairement consciente de ce qu'elle a vécu au cours de ces dix derniers siècles. Elle ne peut passer le seuil du nouveau millénaire sans inciter ses fils à se purifier, dans la repentance, des erreurs, des infidélités, des incohérences, des lenteurs. Reconnaître les fléchissements d'hier est un acte de loyauté et de courage qui nous aide à renforcer notre foi, qui nous fait percevoir les tentations et les difficultés d'aujourd'hui et nous prépare à les affronter.

34. Parmi les péchés qui requièrent un plus grand effort de pénitence et de conversion, il faut évidemment compter ceux qui ont *porté atteinte à l'unité voulue par Dieu pour son peuple*. Au cours des mille ans qui arrivent à leur terme, plus encore qu'au premier millénaire, la communion ecclésiale, « parfois par la faute de l'une et de l'autre des parties » (17), a connu de douloureux déchirements qui s'opposent ouvertement à la volonté du Christ et sont pour le monde un objet de scandale (18).

Malheureusement, ces péchés du passé font encore sentir leur poids et demeurent, même à l'heure actuelle, comme des tentations. Il est nécessaire d'en faire amende honorable, en invoquant avec force le pardon du Christ.

En cette dernière partie du millénaire, l'Église doit s'adresser avec plus de ferveur à l'Esprit Saint pour lui demander la grâce de *l'unité des chrétiens*. C'est là un problème crucial pour le témoignage évangélique dans le monde. Après le Concile Vatican II surtout, il y a eu de nombreuses initiatives œcuméniques, prises avec générosité et détermination; on peut dire que toute l'activité des Églises locales et du Siège apostolique ont eu ces dernières années un souffle œcuménique. Le *Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens* est devenu l'un des centres principaux où est stimulé le processus vers la pleine unité.

Mais nous savons tous que la réalisation de cet objectif ne peut être le fruit des seuls efforts humains, tout indispensables qu'ils soient. *En définitive, l'unité est un don de l'Esprit Saint*. Il nous est demandé de favoriser la concession de ce don sans nous laisser aller à des légèretés ni à des réticences dans le témoignage de la vérité mais en mettant généreusement en pratique les directives tracées par le Concile et les documents du Saint-Siège qui l'ont suivi, directives appréciées même par beaucoup de chrétiens qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique.

Voilà donc l'une des tâches des chrétiens en marche vers l'An 2000. L'approche de la fin du deuxième millénaire nous invite tous à un *examen de conscience* et à d'utiles initiatives œcuméniques, afin que nous puissions nous présenter, lors du grand Jubilé, sinon totalement unis, *du moins beaucoup plus près de surmonter les divisions du deuxième millénaire*. Pour cela – chacun le voit bien – un énorme effort est nécessaire. Il faut poursuivre le dialogue doctrinal, mais surtout s'engager davantage dans la *prière œcuménique*. Cette prière s'est beaucoup intensifiée après le Concile, mais elle doit se développer encore et il faut que les chrétiens s'y impliquent toujours davantage, dans l'esprit de la grande invocation du Christ avant sa Passion : « Père..., qu'ils soient un en nous, eux aussi » (Jn 17, 21).

35. Il y a un autre chapitre douloureux sur lequel les fils de l'Église ne peuvent pas ne pas revenir en esprit de repentir : le consentement donné, surtout en certains siècles, à *des méthodes d'intolérance et même de violence* dans le service de la vérité.

Il est vrai que pour juger correctement l'histoire, on ne peut se dispenser de prendre attentivement en considération les conditionnements culturels de l'époque : sous leur influence, beaucoup ont pu considérer en toute bonne foi que, pour porter authentiquement témoignage à la vérité, il fallait réduire au silence l'opinion d'autrui ou au moins la marginaliser. De multiples motifs concourraient souvent à la création d'un terrain favorable à l'intolérance, alimentant un climat passionnel auquel seuls de grands esprits vraiment libres et pleins de Dieu réussissaient d'une certaine manière à se soustraire. Mais la considération des circonstances atténuantes ne dispense pas l'Église du devoir de regretter profondément les fai-

bles de tant de ses fils qui ont défiguré son visage et l'ont empêchée de refléter pleinement l'image de son Seigneur crucifié, témoin insurpassable d'amour patient et d'humble douceur. De ces attitudes douloureuses du passé ressort pour l'avenir une leçon qui doit inciter tout chrétien à s'en tenir fermement à la règle d'or définie par le Concile : « La vérité ne s'impose que par la force de la vérité elle-même, qui pénètre l'esprit avec autant de douceur que de puissance » (19).

36. De nombreux cardinaux et évêques ont souhaité un sérieux examen de conscience surtout *pour l'Église d'aujourd'hui*. Au seuil du nouveau millénaire, les chrétiens doivent se mettre humblement en présence du Seigneur pour s'interroger *sur les responsabilités qu'ils ont, eux aussi, dans les maux de notre temps*. En effet, à côté de nombreuses lumières, l'époque actuelle présente beaucoup d'ombres.

Comment passer sous silence, par exemple, *l'indifférence religieuse* qui conduit beaucoup d'hommes d'aujourd'hui à vivre comme si Dieu n'existait pas ou à se contenter d'une vague religiosité qui ne leur permet pas de se confronter au problème de la vérité ni au devoir de cohérence? Il faut ajouter que, un peu partout, on a perdu le sens de la transcendance de l'existence humaine et l'on est désorienté dans le domaine éthique, même en ce qui concerne les valeurs fondamentales du respect de la vie et de la famille. Un test s'impose pour les fils de l'Église : à quel point ne sont-ils pas eux-mêmes atteints par l'atmosphère de sécularisme et de relativisme éthique? Et quelle part de responsabilité ne doivent-ils pas se reconnaître, eux aussi, face à la progression de l'irreligion, parce qu'ils n'ont pas manifesté l'authentique visage de Dieu « en raison des défaillances de leur vie religieuse, morale et sociale » (20).

On ne peut nier, en effet, que chez beaucoup de chrétiens la vie spirituelle traverse *une période d'incertitude* qui affecte non seulement la vie morale mais aussi la prière et même *la rectitude théologique de la foi*. Celle-ci, déjà mise à l'épreuve par la confrontation avec notre temps, est parfois désorientée par des positions théologiques erronées, qui se répandent, entre autres, à cause de la crise de l'obéissance à l'égard du Magistère de l'Église.

Quant au témoignage de l'Église à notre époque, comment ne pas ressentir de la souffrance devant *le manque de discernement*, qui devient parfois un véritable consentement, de nombreux chrétiens devant la violation des droits humains fondamentaux de la part de régimes totalitaires? Et ne faut-il pas déplorer, parmi les ombres du présent, la coresponsabilité de tant de chrétiens *dans des formes graves d'injustice et de marginalisation sociale*? On peut se demander combien d'entre eux connaissent à fond et pratiquent d'une manière cohérente les directives de la doctrine sociale de l'Église.

L'examen de conscience ne saurait omettre *la réception du Concile*, ce grand don de l'Esprit Saint à l'Église au déclin du deuxième millénaire. Dans quelle mesure la Parole de Dieu est-elle devenue plus pleinement l'âme de la théologie et inspire-t-elle toute l'existence chrétienne, comme le demandait la constitution *Dei Verbum*?

La liturgie est-elle vécue comme « source et sommet » de la vie ecclésiale, selon l'enseignement de la constitution *Sacrosanctum Concilium*? Voit-on s'affermir, dans l'Église universelle et dans les Églises particulières, l'ecclésiologie de communion de la constitution *Lumen gentium*, en donnant la place qui convient aux charismes, aux ministères, aux diverses formes de participation du peuple de Dieu, sans pour autant se prêter à un « démocratisme » et à un sociologisme qui ne respectent pas la vision catholique de l'Église ni l'authentique esprit de Vatican II? Il y a aussi une question vitale, celle du style des rapports entre l'Église et le monde. Les directives conciliaires – données par *Gaudium et spes* et d'autres documents – pour un dialogue ouvert, respectueux et cordial, accompagné toutefois d'un discernement attentif et d'un témoignage courageux rendu à la vérité, restent valables et nous invitent à un effort supplémentaire.

37. L'Église du premier millénaire est née du sang des martyrs : « *Sanguis martyrum - semen christianorum* » (21). Les événements historiques liés à la figure de Constantin le Grand n'auraient jamais pu garantir à l'Église un développement comme celui qui se réalisa durant le premier millénaire s'il n'y avait eu *les semailles des martyrs et le patrimoine de sainteté qui caractérisèrent les premières générations chrétiennes*. Au terme du deuxième millénaire, *l'Église est devenue à nouveau une Église de martyrs*. Les persécutions à l'encontre des croyants – prêtres, religieux et laïcs – ont provoqué d'abondantes semailles de martyrs dans différentes parties du monde. Le témoignage rendu au Christ jusqu'au sang est devenu un patrimoine commun aux catholiques, aux orthodoxes, aux anglicans et aux protestants, comme le notait déjà Paul VI dans son homélie pour la canonisation des martyrs ougandais (22).

C'est là un témoignage à ne pas oublier. Malgré les grandes difficultés d'organisation qu'elle éprouvait, l'Église des premiers siècles s'est employée à consigner dans des martyrologes le témoignage des martyrs. Ces martyrologes ont été constamment mis à jour au cours des siècles, et dans le catalogue des saints et des bienheureux de l'Église ont été inscrits non seulement ceux qui ont versé leur sang pour le Christ mais aussi des maîtres de la foi, des missionnaires, des confesseurs, des évêques, des prêtres, des vierges, des époux, des veuves, des enfants.

En notre siècle, les martyrs sont revenus; souvent inconnus, ils sont comme des « *soldats inconnus* » de la grande cause de Dieu. Dans toute la mesure du possible, il faut éviter de perdre leur témoignage dans l'Église. Comme il a été suggéré lors du Consistoire, *il faut que les Églises locales fassent tout leur possible pour ne pas laisser perdre la mémoire de ceux qui ont subi le martyre*, en rassemblant à cette intention la documentation nécessaire. Et cela ne saurait manquer d'avoir un caractère oecuménique marqué. *L'oecuménisme des saints*, des martyrs, est peut-être celui qui convainc le plus. La voix de la *communio sanctorum* est plus forte que celle des fauteurs de division. *Le martyrologium* des premiers siècles a été le fondement du culte des saints. En proclamant et en vénérant la sainteté de ses fils et de ses filles, l'Église rendait un suprême hommage à Dieu même; dans les

martyrs, elle vénérât le Christ, qui était à l'origine de leur martyre et de leur sainteté. Plus tard s'est développé l'usage de la canonisation, qui existe encore dans l'Église catholique et dans les Églises orthodoxes. Les canonisations et les béatifications se sont multipliées ces dernières années. Elles manifestent *la vitalité des Églises locales*, qui sont aujourd'hui beaucoup plus nombreuses qu'aux premiers siècles et qu'au premier millénaire. Le plus grand hommage que toutes les Églises rendront au Christ au seuil du troisième millénaire sera de montrer la présence toute-puissante du Rédempteur par les fruits de foi, d'espérance et de charité chez des hommes et des femmes de si nombreuses langues et races qui ont suivi le Christ dans les diverses formes de la vocation chrétienne.

Il reviendra au Siège apostolique, dans la perspective du troisième millénaire, de *mettre à jour les martyrologes* pour l'Église universelle, en accordant une grande attention à la sainteté de ceux qui, *à notre époque aussi*, ont vécu pleinement dans la vérité du Christ. D'une manière toute spéciale, on devra s'employer à reconnaître l'héroïcité des vertus d'hommes et de femmes qui ont réalisé leur vocation chrétienne *dans le mariage* : convaincus que les fruits de sainteté ne manquent pas non plus dans cet état, nous sentons le besoin de trouver les moyens les plus adaptés pour les mettre en évidence et les présenter à toute l'Église comme modèles et stimulants pour les autres époux chrétiens.

38. Il y a encore un besoin qui a été souligné par les cardinaux et les évêques : celui d'autres *Synodes de caractère continental*, à la suite de ceux qui ont déjà été tenus pour l'Europe et pour l'Afrique. La dernière Conférence générale de l'épiscopat latino-américain a accueilli, en accord avec l'épiscopat nord-américain, la proposition d'un *Synode pour les Amériques* sur la problématique de la nouvelle évangélisation dans les deux parties de ce continent, si différentes par leur origine et leur histoire, et sur les thèmes de la justice et des rapports économiques internationaux, en tenant compte de l'énorme différence entre le Nord et le Sud.

Un Synode de caractère continental semble opportun pour l'Asie, où se pose plus intensément la question de la rencontre du christianisme avec les cultures et les religions locales très anciennes. Il y a là un grand défi pour l'évangélisation, car des systèmes religieux comme le bouddhisme et l'hindouisme se présentent comme ayant un caractère clairement sotériologique. Il est donc urgent de réunir un Synode à l'occasion du grand Jubilé pour éclairer et approfondir la doctrine sur le Christ unique Médiateur entre Dieu et les hommes et unique Rédempteur du monde, en le distinguant bien des fondateurs d'autres grandes religions, dans lesquelles on trouve tout de même des éléments de vérité que l'Église considère avec un respect sincère, y voyant un reflet de la Vérité qui éclaire tous les hommes (23). En l'An 2000 devra retentir avec une force renouvelée la proclamation de la vérité : « *Ecce natus est nobis Salvator mundi* ».

Pour l'Océanie également, un Synode régional pourrait être utile. Dans ce continent, il y a, entre autres éléments, des populations aborigènes qui rappellent d'une manière singulière certains aspects de la préhistoire du

genre humain. Dans ce Synode, en plus des autres problèmes du continent, il ne faudrait donc pas négliger le thème de la rencontre du christianisme avec ces formes très anciennes de religiosité, caractérisées, et cela est très significatif, par une orientation monothéiste.

b) Deuxième phase

39. À partir de cette vaste action de sensibilisation, il sera alors possible d'aborder la *deuxième phase*, celle de la *préparation* proprement dite. Elle *s'étendra sur une période de trois années*, de 1997 à 1999. La structure thématique de ces trois années, *centrée sur le Christ*, Fils de Dieu fait homme, ne peut être que théologique, c'est-à-dire *trinitaire*.

Première année : Jésus Christ

40. La *première année*, 1997, sera donc consacrée à la *réflexion sur le Christ*, Verbe du Père, fait homme par l'action de l'Esprit Saint. Il convient en effet de mettre en lumière le *caractère nettement christologique du Jubilé*, qui célébrera l'Incarnation du Fils de Dieu, mystère de salut pour tout le genre humain. Le thème général, proposé pour cette année par de nombreux Cardinaux et Evêques, est : « *Jésus Christ, unique Sauveur du monde, hier, aujourd'hui et à jamais* » (cf. He 13, 8).

Parmi les éléments de la christologie évoqués par le Consistoire, ressortent ceux qui suivent : la redécouverte du Christ Sauveur et Évangélisateur, en se référant particulièrement au chapitre quatrième de l'Évangile de Luc, où s'entrecroisent le thème du Christ envoyé pour annoncer la Bonne Nouvelle et celui du Jubilé ; l'approfondissement du mystère de son Incarnation et de sa naissance du sein virginal de Marie ; la nécessité d'avoir la foi en Lui pour le salut. Pour connaître la véritable identité du Christ, il convient que les chrétiens, surtout au cours de cette année, *reviennent à la Bible avec une attention renouvelée*, « soit par la sainte liturgie imprégnée des paroles de Dieu, soit par une pieuse lecture, soit par des cours appropriés et par d'autres moyens » (24). En effet, dans le texte révélé, c'est le Père céleste lui-même qui, avec amour, vient à notre rencontre et s'entretient avec nous, en nous manifestant la nature de son Fils unique et son dessein de salut pour l'humanité (25).

41. Au cours de cette année, l'effort pour actualiser les sacrements dont on a parlé plus haut pourra prendre appui sur la *redécouverte du Baptême* comme fondement de l'existence chrétienne, selon la parole de l'Apôtre : « Vous tous, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ » (Ga 3, 27). Pour sa part, le *Catéchisme de l'Église catholique* rappelle que « le Baptême constitue le fondement de la communion entre tous les chrétiens, aussi avec ceux qui ne sont pas encore en pleine communion avec l'Église catholique » (26). *Du point de vue œcuménique*, précisément, ce sera une année très importante pour porter ensemble notre regard vers le Christ, le seul Seigneur, pour s'engager à devenir un en Lui, suivant sa prière au Père. Souligner la place centrale du Christ, de la Parole de Dieu et de la foi ne devrait pas manquer de susciter l'intérêt et l'accueil positifs des chrétiens d'autres confessions.

42. Tout devra être orienté vers l'objectif prioritaire du Jubilé qui est le *renforcement de la foi et du témoignage des chrétiens*. Il est donc nécessaire de susciter chez tous les fidèles *une réelle aspiration à la sainteté*, un fort désir de conversion et de renouveau personnel, dans un climat de prière toujours plus intense et de solidarité dans l'accueil du prochain, particulièrement des plus démunis.

La première année sera donc un temps favorable à la redécouverte de la *catéchèse*, dans son sens et sa valeur première d'« enseignement des Apôtres » (Ac 2, 42), sur la personne de Jésus Christ et son mystère de salut. Dans ce but, il s'avérera très utile d'approfondir le *Catéchisme de l'Église catholique*, qui présente « fidèlement et organiquement l'enseignement de l'Écriture sainte, de la Tradition vivante dans l'Église et du Magistère authentique, de même que l'héritage spirituel des Pères, des saints et des saintes de l'Église, pour permettre de mieux connaître le mystère chrétien et de raviver la foi du peuple de Dieu » (27). Par souci de réalisme, on n'omettra pas d'informer la conscience des fidèles au sujet des erreurs concernant la personne du Christ, en éclairant avec justesse les oppositions qui se manifestent contre Lui et contre l'Église.

43. La *Vierge Sainte*, qui sera présente tout au long de la phase préparatoire, de manière transversale, pour ainsi dire, sera contemplée et invoquée en cette première année surtout dans le mystère de sa Maternité divine. C'est en son sein que le Verbe s'est fait chair ! L'affirmation de la place centrale du Christ ne peut donc être disjointe de la reconnaissance du rôle joué par sa très sainte Mère. Son culte, s'il est bien compris, ne pourra en aucune manière porter atteinte « à la dignité et à l'efficacité de l'unique Médiateur, le Christ » (28). Marie, en effet, montre constamment son Fils divin et se propose à tous les croyants comme *modèle de la foi vécue*. « En se recueillant avec piété dans la pensée de Marie, qu'elle contemple dans la lumière du Verbe fait homme, l'Église pénètre avec respect plus avant dans le mystère suprême de l'Incarnation et devient sans cesse plus conforme à son Époux »

Deuxième année : l'Esprit Saint

44. L'année 1998, la *deuxième année* de la phase préparatoire, sera spécialement consacrée à l'*Esprit Saint* et à sa présence sanctificatrice à l'intérieur de la communauté des disciples du Christ. « Le grand Jubilé, qui conclura le second millénaire – comme je l'écrivais dans l'encyclique *Dominum et vivificantem* –, [...] a un *profil pneumatologique*, puisque le mystère de l'Incarnation s'est accompli "par le Saint-Esprit". Ce fut l'œuvre de cet Esprit qui, consubstantiel au Père et au Fils, est, dans le mystère absolu de Dieu un et trine, la Personne-amour, le Don incréé, source éternelle de tout don qui provient de Dieu dans l'ordre de la création, le principe direct et, en un sens, le sujet de la communication que Dieu fait de lui-même dans l'ordre de la grâce. De ce don, de cette communication que Dieu fait de lui-même, le *mystère de l'Incarnation constitue le sommet* » (30).

L'Église ne peut se préparer à l'échéance du bimillénaire « autrement que dans l'Esprit Saint ». Ce qui, « dans la plénitude du temps », s'est accompli par l'Esprit Saint, ne peut maintenant ressortir dans la mémoire de l'Église que par lui » (31).

L'Esprit, en effet, actualise dans l'Église de tous les temps et de tous les lieux la Révélation unique apportée par le Christ aux hommes, la rendant vivante et efficace dans l'âme de chacun : « Le Paraclet, l'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit » (Jn 14, 26).

45. Dans les tâches premières de la préparation au Jubilé, figure donc *la redécouverte de la présence et de l'action de l'Esprit*. Il agit dans l'Église par les sacrements, surtout par la *Confirmation*, ou bien dans les différents charismes, rôles et ministères spécifiques qu'Il suscite pour le bien de l'Église : « Unique est l'Esprit qui distribue ses dons variés pour le bien de l'Église à la mesure de ses richesses et selon les nécessités des services (cf. 1 Co 12, 1-11). Parmi ces dons, la grâce accordée aux Apôtres tient la première place : l'Esprit lui-même soumet à leur autorité jusqu'aux bénéficiaires des charismes (cf. 1 Co 14). Le même Esprit, qui est par lui-même principe d'unité dans le corps où s'exerce sa vertu et où il réalise la connexion intérieure des membres, produit et stimule entre les fidèles la charité » (32).

L'Esprit est aussi pour notre époque *l'agent principal de la nouvelle évangélisation*. Il importera donc de redécouvrir l'Esprit comme Celui qui construit le Royaume de Dieu au cours de l'histoire et prépare sa pleine manifestation en Jésus Christ, en animant les hommes de l'intérieur et en faisant croître dans la vie des hommes les germes du salut définitif qui adviendra à la fin des temps.

46. Dans cette *perspective eschatologique*, les croyants seront appelés à redécouvrir la vertu théologique de *l'espérance*, dont ils ont « naguère entendu l'annonce dans la Parole de vérité, l'Évangile » (Col 1, 5). La vertu fondamentale de l'espérance, d'une part, pousse le chrétien à ne pas perdre de vue le but dernier qui donne son sens et sa valeur à toute son existence, et, d'autre part, elle lui donne de fermes et profondes raisons de s'engager quotidiennement dans la transformation de la réalité pour la rendre conforme au projet de Dieu.

Comme le rappelle l'Apôtre Paul, « nous le savons, en effet, toute la création jusqu'à ce jour gémit en travail d'enfantement. Et non pas elle seule : nous-mêmes qui possédons les prémices de l'Esprit, nous gémissons nous aussi intérieurement dans l'attente de l'adoption filiale, de la rédemption de notre corps. Car notre salut est objet d'espérance » (Rm 8, 22-24). Les chrétiens sont appelés à se préparer au grand Jubilé du commencement du troisième millénaire *en ranimant leur espérance en l'avènement définitif du Royaume de Dieu*, en le préparant jour après jour dans leur vie intérieure, dans la communauté chrétienne à laquelle ils appartiennent, dans le milieu social où ils sont insérés et ainsi dans l'histoire du monde.

En outre, il convient que l'on mette en valeur et que l'on approfondisse *les signes d'espérance présents en cette fin du siècle*, malgré les ombres qui les dissimulent souvent

à nos yeux : *dans le domaine civil*, les progrès réalisés par la science, par la technique et surtout par la médecine au service de la vie humaine, un sens plus grand de responsabilité à l'égard de l'environnement, les efforts pour rétablir la paix et la justice partout où elles ont été violées, la volonté de réconciliation et de solidarité entre les différents peuples, en particulier dans les rapports complexes entre le Nord et le Sud du monde... ; *dans le domaine ecclésial*, une écoute plus attentive de la voix de l'Esprit par l'accueil des charismes et la promotion du laïc, le dévouement ardent à la cause de l'unité de tous les chrétiens, l'importance accordée au dialogue avec les religions et avec la culture contemporaine...

47. La réflexion des fidèles au cours de la deuxième année préparatoire devra porter avec une attention particulière *sur la valeur de l'unité* à l'intérieur de l'Église, ce à quoi tendent les différents dons et charismes suscités en elle par l'Esprit. À ce sujet, il sera opportun d'approfondir l'enseignement ecclésiologique du Concile Vatican II, exprimé surtout dans la constitution dogmatique *Lumen gentium*. Ce document important a expressément souligné que l'unité du Corps du Christ *est fondée sur l'action de l'Esprit*, elle est garantie par le ministère apostolique et soutenue par l'amour mutuel (cf. 1 Co 13, 1-8). Cet approfondissement catéchétique de la foi ne pourra qu'amener les membres du peuple de Dieu à une conscience plus mûre de leurs responsabilités, ainsi qu'à un sens plus vif de la valeur de l'obéissance ecclésiale (33).

48. *Marie*, qui conçut le Verbe incarné par l'Esprit Saint et qui se laissa ensuite conduire toute sa vie par l'action intérieure de l'Esprit, sera contemplée et imitée au cours de cette année surtout comme la femme fidèle à la voix de l'Esprit, la femme du silence et de l'écoute, la femme de l'espérance, qui sut accueillir comme Abraham la volonté de Dieu, « espérant contre toute espérance » (Rm 4, 18). Elle a porté à sa plénitude l'aspiration des pauvres du Seigneur, modèle rayonnant pour ceux qui mettent de tout cœur leur confiance dans les promesses de Dieu.

Troisième année : Dieu le Père

49. L'année 1999, *troisième et dernière année préparatoire*, servira à élargir les horizons des croyants selon la *perspective même du Christ : la perspective du « Père qui est aux cieux »* (cf. Mt 5, 45), par qui il a été envoyé et vers qui il est retourné (cf. Jn 16, 28).

« La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul véritable Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus Christ » (Jn 17, 3). Toute la vie chrétienne est comme un grand *pèlerinage vers la maison du Père*, dont on retrouve chaque jour l'amour inconditionnel pour toutes les créatures humaines, et en particulier pour le « fils perdu » (cf. Lc 15, 11-32). Ce pèlerinage concerne la vie intérieure de chaque personne, il implique la communauté croyante et enfin inclut l'humanité entière.

Le Jubilé, centré sur la figure du Christ, devient ainsi un grand acte de louange du Père : « Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ, qui nous a bénis

par toutes sortes de bénédictions spirituelles, aux cieus, dans le Christ. C'est ainsi qu'Il nous a élus en Lui, dès avant la fondation du monde, pour être saints et immaculés en sa présence, dans l'amour » (5Ép 1, 3-4).

50. En cette troisième année, le sens du « cheminement vers le Père » devra nous pousser tous à parcourir, dans l'adhésion au Christ, Rédempteur de l'homme, un itinéraire de *conversion* authentique, qui comprend un aspect « négatif » de libération du péché, et un aspect « positif » de choix du bien, exprimé par les valeurs éthiques comprises dans la loi naturelle confirmée par l'Évangile. C'est dans ce cadre qu'il convient de redécouvrir et de célébrer avec ferveur le *sacrement de la Pénitence*, dans son sens le plus profond. L'annonce de la conversion comme exigence indispensable de l'amour chrétien a une importance particulière dans la société actuelle, où les fondements mêmes d'une conception éthique de l'existence humaine semblent souvent perdus de vue.

Il conviendra donc spécialement cette année de mettre en relief la vertu théologale de la *charité*, en se rappelant l'affirmation synthétique saisissante de la première Lettre de Jean : « Dieu est amour » (4, 8-16). La charité, avec son double visage d'amour pour Dieu et pour les frères, est la synthèse de la vie morale du croyant. Elle a en Dieu sa source et son aboutissement.

51. Dans cette perspective, nous rappelant que Jésus est venu « annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres » (Mt 11, 5 ; Lc 7, 22), comment ne pas souligner plus nettement l'*option préférentielle de l'Église pour les pauvres et les exclus*? On doit même dire que l'engagement pour la justice et pour la paix en un monde comme le nôtre, marqué par tant de conflits et par d'intolérables inégalités sociales et économiques, est un aspect caractéristique de la préparation et de la célébration du Jubilé. Ainsi, dans l'esprit du Livre du Lévitique (25, 8-12), les chrétiens devront se faire la voix de tous les pauvres du monde, proposant que le Jubilé soit un moment favorable pour penser, entre autres, à une réduction importante, sinon à un effacement total, de la dette internationale qui pèse sur le destin de nombreuses nations. Le Jubilé pourra aussi donner l'occasion de méditer sur d'autres défis de l'époque comme, par exemple, les difficultés du dialogue entre cultures différentes et les problèmes liés au respect des droits de la femme et à la promotion de la famille et du mariage.

52. En outre, se rappelant que « le Christ, dans la révélation même du mystère du Père et de son amour, manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui dévoile sa très haute vocation » (34), deux champs d'action seront indispensables particulièrement au cours de la troisième année préparatoire : *la confrontation avec le sécularisme* et *le dialogue avec les grandes religions*.

Par rapport au premier point, il conviendra d'aborder le vaste thème de *la crise de civilisation*, telle qu'elle s'est manifestée surtout dans l'Occident plus développé sur le plan technologique, mais intérieurement appauvri par l'oubli ou la marginalisation de Dieu. À la crise de civilisation, il faudra répondre par la *civilisation de l'amour*, fondée sur les valeurs universelles de paix, de solidarité,

de justice et de liberté, qui trouvent dans le Christ leur plein accomplissement.

53. En ce qui concerne au contraire la conscience religieuse, la vigile de l'An 2000 sera une circonstance favorable, également à la lumière des événements de ces dernières décennies, pour le *dialogue interreligieux*, selon les indications claires données par le Concile Vatican II dans la déclaration *Nostra aetate* sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes.

Dans ce dialogue, les juifs et les musulmans devront avoir une place de choix. Dieu veuille que, pour confirmer la rectitude de ces intentions, puissent se réaliser aussi des *rencontres communes* dans des lieux significatifs pour les grandes religions monothéistes.

Pour cela, on étudiera la possibilité de prévoir des rendez-vous historiques à Bethléem, à Jérusalem et sur le Mont Sinaï, lieux de haute valeur symbolique, afin d'intensifier le dialogue avec les juifs et les fidèles de l'islam, et aussi des rencontres avec les représentants des grandes religions du monde en d'autres villes. On devra cependant toujours être attentif à ne pas provoquer de dangereux malentendus, en veillant au risque du syncrétisme et d'un irénisme facile et trompeur.

54. Dans tout cet ensemble de préoccupations, *la Très Sainte Vierge Marie*, fille élue par le Père, se présente au regard des croyants comme l'exemple parfait de l'amour envers Dieu et envers le prochain. Comme Elle le proclame elle-même dans le cantique du *Magnificat*, le Tout-Puissant a fait en elle de grandes choses, Lui dont le nom est saint (cf. Lc 1, 49). Le Père a choisi Marie pour une *mission unique* dans l'histoire du salut : être la Mère du Sauveur attendu. La Vierge a répondu à l'appel de Dieu avec une entière disponibilité : « Je suis la servante du Seigneur » (Lc 1, 38). Sa maternité, commencée à Nazareth et vécue suprêmement à Jérusalem au pied de la Croix, sera reconnue en cette année par tous les enfants de Dieu comme une invitation affectueuse et pressante, à revenir vers la maison du Père en écoutant sa voix maternelle : « Faites ce que le Christ vous dira » (cf. Jn 2, 5).

c) En vue de la célébration

55. *La célébration même du grand Jubilé* constitue un chapitre en soi ; elle aura lieu simultanément en Terre Sainte, à Rome et dans les Églises locales du monde entier. Dans cette phase surtout, la *phase de la célébration*, l'objectif sera *la glorification de la Trinité*, dont tout provient et vers laquelle tout s'oriente dans le monde et dans l'histoire. Les trois années de préparation immédiate tendent à ce mystère : du Christ et par le Christ, dans l'Esprit Saint, vers le Père. Dans ce sens, la célébration jubilaire met en œuvre et anticipe en même temps le but et l'accomplissement de la vie du chrétien et de l'Église en Dieu un et trine.

Mais comme le Christ est l'unique voie d'accès au Père, pour souligner sa présence vivante et salvatrice dans l'Église et dans le monde, se tiendra à Rome, à l'occasion du grand Jubilé, le *Congrès eucharistique international*.

L'An 2000 sera une année intensément eucharistique : dans *le sacrement de l'Eucharistie*, le Sauveur, incarné dans le sein de Marie il y a vingt siècles, continue à s'offrir à l'humanité comme source de vie divine. La dimension œcuménique et universelle du saint Jubilé pourra être mise en évidence opportunément par une *rencontre pan-chrétienne* significative. Il s'agit d'un geste de grande valeur, c'est pourquoi, afin d'éviter les équivoques, il doit être proposé correctement et préparé avec soin, dans un esprit de collaboration fraternelle avec les chrétiens des autres confessions et des autres traditions, de même que dans un esprit d'ouverture reconnaissante à l'égard des autres religions dont les représentants voudraient bien manifester leur attention à la joie de tous les disciples du Christ.

Une chose est certaine : chacun est invité à faire ce qui est en son pouvoir pour que l'on ne manque pas le défi de l'An 2000, auquel est certainement attaché une grâce particulière du Seigneur pour l'Église et pour toute l'humanité.

V. « JÉSUS CHRIST EST LE MÊME... À JAMAIS » (He 13, 8)

56. L'Église existe depuis deux mille ans. *Comme le grain de sénévé évangélique*, elle croît et devient un grand arbre capable de couvrir de ses frondaisons toute l'humanité (cf. Mt 13, 31-32). Le Concile Vatican II, dans la Constitution dogmatique sur l'Église, prenant en considération la question de *l'appartenance à l'Église et de l'ordination au peuple de Dieu*, s'exprime ainsi : « À cette unité catholique du peuple de Dieu [...], tous les hommes sont appelés ; à cette unité appartiennent ou sont ordonnés, de diverses manières, aussi bien les fidèles catholiques que les autres qui croient au Christ, et enfin, en général, tous les hommes qui, par la grâce de Dieu, sont appelés au salut » (35). Pour sa part, Paul VI explique dans l'encyclique *Ecclesiam suam* que les hommes sont universellement impliqués dans le plan de Dieu, en soulignant qu'il y a différents *cercles du dialogue du salut* (36).

En fonction de cette conception, on peut comprendre mieux encore la parabole du levain (cf. Mt 13, 33) : le Christ, levain divin, pénètre toujours plus profondément le présent de la vie de l'humanité, en propageant l'œuvre du salut accomplie dans le Mystère pascal. Il englobe aussi dans son règne salvifique *tout le passé* du genre humain, en commençant par le premier Adam (37). *L'avenir* lui appartient : « Jésus Christ est le même hier et aujourd'hui, il le sera à jamais » (He 13, 8). De son côté, l'Église « ne vise qu'un seul but : continuer, sous la conduite de l'Esprit Paraclet, l'œuvre du Christ lui-même, venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité, pour sauver, non pour condamner, pour servir, non pour être servi » (38).

57. C'est pourquoi, depuis les temps apostoliques, *la mission de l'Église* se poursuit sans interruption à l'intérieur de la famille humaine universelle. La première évangélisation a concerné surtout la région de la Mer Méditerranée. Au cours du premier millénaire, les mis-

sions parties de Rome et de Constantinople ont porté le christianisme *dans tout le continent européen*. Elles se dirigèrent en même temps vers le cœur de l'Asie, jusqu'en Inde et en Chine. La fin du XV^e siècle, avec la découverte de l'Amérique, marqua le commencement de l'évangélisation de ce grand continent, au sud et au nord. En même temps, tandis que les rivages sub-sahariens de l'Afrique accueillaient la lumière du Christ, saint François Xavier, patron des missions, allait jusqu'au Japon. Au tournant du XVIII^e et du XIX^e siècles, quelques laïcs apportèrent le christianisme en Corée ; à cette époque, l'annonce de l'Évangile rejoignit la péninsule indochinoise, de même que l'Australie et les îles du Pacifique.

Le XIX^e siècle a connu une grande activité missionnaire parmi les *peuples de l'Afrique*. Toutes ces actions ont porté des fruits qui se prolongent aujourd'hui. Le Concile Vatican II en prend acte dans le décret *Ad gentes* sur l'activité missionnaire. Après le Concile, la question missionnaire a été traitée dans l'encyclique *Redemptoris missio*, portant sur les problèmes des missions dans la dernière partie de notre siècle. L'Église continuera à être missionnaire à l'avenir encore : le caractère missionnaire, en effet, fait partie de sa nature. Avec la chute des grands systèmes anti-chrétiens dans le continent européen, du nazisme puis du communisme, la tâche urgente s'impose de présenter à nouveau aux hommes et aux femmes de l'Europe le message libérateur de l'Évangile (39). En outre, ainsi que l'affirme l'encyclique *Redemptoris missio*, on retrouve dans le monde la situation de l'*Aréopage d'Athènes* où parla saint Paul (40). Il y a aujourd'hui de nombreux « aréopages » très divers : ce sont les vastes domaines de la civilisation contemporaine et de la culture, de la politique et de l'économie. *Plus l'Occident se détache de ses racines chrétiennes, plus il devient terrain de mission*, sous la forme de différents « aréopages ».

58. L'avenir du monde et de l'Église appartient aux *jeunes générations*, qui, nées au cours de ce siècle, arriveront à leur maturité au cours du prochain, le premier du nouveau millénaire. *Le Christ attend les jeunes*, comme il attendait le jeune homme qui lui posa la question : « Que dois-je faire de bon pour obtenir la vie éternelle ? » (Mt 19, 16). Je me suis référé à la réponse impressionnante que Jésus lui donna, dans la récente encyclique *Veritatis splendor*, de même que, antérieurement, dans la *Lettre à tous les jeunes du monde* de 1985. Les jeunes, dans toutes les situations et dans toutes les régions de la terre, ne cessent d'interroger le Christ : *ils le rencontrent et le cherchent pour continuer à l'interroger*. S'ils savent suivre le chemin qu'Il leur montre, ils auront la joie d'apporter leur contribution à sa présence dans le prochain siècle et dans les siècles suivants, jusqu'à la consommation des temps. « Jésus est le même hier, aujourd'hui et à jamais ».

59. En conclusion, il est opportun de reprendre ces paroles de la Constitution pastorale *Gaudium et spes* : « L'Église croit que le Christ, mort et ressuscité pour tous, offre à l'homme, par son Esprit, lumière et force pour lui permettre de répondre à sa très haute vocation. Elle croit qu'il n'est pas sous le ciel d'autre nom donné

aux hommes par lequel ils doivent être sauvés. Elle croit aussi que la clé, le centre et la fin de toute histoire humaine se trouvent en son Seigneur et Maître. Elle affirme en outre que, sous tous les changements, il y a bien des choses qui ne changent pas et qui ont leur fondement ultime dans le Christ, le même hier, aujourd'hui et à jamais. C'est pourquoi, à la lumière du Christ, Image du Dieu invisible, Premier-né de toute créature, le Concile se propose de s'adresser à tous les hommes, afin d'éclairer le mystère de l'homme et d'apporter son concours à l'effort pour trouver une solution aux principales questions de notre temps » (41).

Tandis que j'invite les fidèles à faire monter vers le Seigneur d'instantes prières afin d'obtenir les lumières et le soutien nécessaires à la préparation et à la célébration du Jubilé désormais proche, j'exhorte mes vénérés Frères dans l'Épiscopat et les communautés ecclésiales qui leur sont confiées à ouvrir leurs cœurs aux suggestions de l'Esprit. L'Esprit ne manquera pas d'inspirer les âmes, afin que l'on se dispose à célébrer avec une foi renouvelée et une générosité active le grand événement jubilaire.

Je confie cette tâche de toute l'Église à l'intercession de Marie, Mère du Rédempteur. Mère du bel amour, elle sera pour les chrétiens en marche vers le troisième millénaire l'Étoile qui guidera fermement leurs pas à la rencontre du Seigneur. Que l'humble Vierge de Nazareth qui, il y a deux mille ans, a donné au monde entier le Verbe incarné oriente l'humanité du nouveau millénaire vers Celui qui est « la lumière véritable, qui éclaire tout homme » (Jn 1, 9)!

C'est dans ces sentiments que j'accorde à tous ma Bénédiction.

Du Vatican, le 10 novembre 1994, en la dix-septième année de mon pontificat.

IOANNES PAULUS PP II

(1) Cf. S. Bernard, *In laudibus Virginis Matris, Homilia IV, 8, Opera omnia*, Édit. Cisterc. (1966), 53.

(2) *Gaudium et spes*, 22.

(3) *Ibid.*

(4) Cf. *Ant. Iud.* 20, 200, et aussi 18, 63-64, passage bien connu et si discuté.

(5) *Annales* 15, 44, 3.

(6) *Vita Claudii*, 25, 4.

(7) *Epist.* 10, 96.

(8) *Dei Verbum*, 15.

(9) *Redemptor hominis* (4 mars 1979), n. 1 : AAS 71 (1979), p. 258.

(10) Cf. *Dominum et vivificantem* (18 mai 1986), nn. 49 et suivants : AAS 78 (1986), p. 868 et suivantes.

(11) Cf. Lettre apostolique *Euntes in mundum* (25 janvier 1988) : AAS 80 (1988), p. 935-956.

(12) Cf. *Centesimus annus* (1^{er} mai 1991), 12 : AAS 83 (1991), p. 807-809.

(13) Cf. *Gaudium et spes*, 47-52.

(14) *Lumen gentium*, 1.

(15) Cf. Exhort. apost. *Reconciliatio et paenitentia* (2 décembre 1984) : AAS 77 (1985), p. 185-275.

(16) *Lumen gentium*, 8.

(17) *Unitatis redintegratio*, 3.

(18) Cf. *ibid.*, 1.

(19) Décl. sur la liberté religieuse *Dignitatis humanae*, 1.

(20) *Gaudium et spes*, 19.

(21) Tertullien, *Apol.*, 50,13 : CCL I, 171.

(22) AAS 56 (1964), p. 906.

(23) *Nostra aetate*, 2.

(24) *Dei Verbum*, 25.

(25) Cf. *Ibid.* 2.

(26) *Catéchisme de l'Église catholique*, 1271.

(27) Const. apost. *Fidei depositum* (11 octobre 1992) : AAS 86 (1994), p. 116.

(28) *Lumen gentium*, 62.

(29) *Ibid.*, 65.

(30) *Dominum et vivificantem* (18 mai 1986), 50 : AAS 78 (1986), p. 869-870.

(31) *Ibid.*, 51 : AAS 78 (1986), p. 871

(32) *Lumen gentium*, 7.

(33) Cf. *ibid.*, 37.

(34) *Gaudium et spes*, 22.

(35) *Lumen gentium*, 13.

(36) Cf. Paul VI, Encycl. *Ecclesiam suam* (6 août 1964), III : AAS 56 (1964), p. 650-657.

(37) *Lumen gentium*, 2.

(38) *Gaudium et spes*, 3.

(39) Cf. Déclaration de l'Assemblée spéciale pour l'Europe du Synode des Evêques, n. 3

(40) Cf. Encycl. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), 37, c : AAS 83 (1991) p. 284-286.

(41) *Gaudium et spes*, 10.

Faire la guerre au nom de la religion est une contradiction flagrante

Discours à la « Conférence mondiale des religions pour la paix »

Avant de se réunir à Riva del Garda pour leur VI^e Assemblée, qui s'est terminée le 9 novembre, les membres de la « Conférence mondiale des religions pour la paix » (fondée à Kyoto, Japon, en 1968) se sont rendus à Rome, où ils ont été reçus par Jean-Paul II dans la Salle du Synode, le 3 novembre. L'assemblée comprenait quelque 900 participants, venus de 70 pays et représentant 14 religions. Le Pape a prononcé le discours suivant (*):

CHERS AMIS,

1. Je suis heureux de vous accueillir, participants de la *Conférence mondiale des religions pour la paix*, à l'occasion de votre sixième Assemblée qui va se poursuivre à Riva del Garda. Le Saint-Siège a participé aux Assemblées précédentes et continue à suivre avec intérêt vos efforts pour travailler ensemble à la paix selon les moyens qui doivent être ceux des hommes et des femmes animés de profondes convictions religieuses. Je remercie le révérend Nikkyo Niwano de ses aimables paroles au sujet des relations entre le Saint-Siège et votre Organisation, depuis ses débuts.

Lorsque j'ai accueilli les membres de votre Conseil international en juillet 1991, j'ai parlé de la nécessité, pour les religions mondiales, d'entreprendre un dialogue de compréhension mutuelle et de paix sur le fondement des valeurs qu'elles partagent. Ces valeurs ne sont pas seulement humanitaires ou humanistes ; elles appartiennent au royaume des vérités plus profondes qui affectent la vie de l'homme en ce monde et son destin (cf. *Nostra aetate*, 1). Un tel dialogue est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. En effet, tandis que tombent les vieilles barrières, de nouvelles barrières sont érigées lorsque des vérités et des valeurs fondamentales sont oubliées ou obscurcies, même parmi des gens qui s'affirment religieux. Par le dialogue interreligieux, nous sommes capables de témoigner de ces vérités qui sont le point de référence nécessaire pour les individus et pour la société : la dignité de tout être humain, quels que soient son origine ethnique, son appartenance religieuse ou son engagement politique. Nous témoignons que nous respectons et que nous aimons tous les hommes et toutes les femmes, car ils sont des créatures de Dieu et possèdent donc une immense valeur.

Le dialogue authentique nous aide à nous comprendre les uns les autres comme des hommes et des femmes de religion ; il nous rend capables de respecter nos différences, sans, pour cette raison, nous abstenir d'affirmer clairement et sans équivoque ce que nous croyons être la vraie voie du salut. De même, nous devons revendiquer

ensemble la liberté religieuse pour tous. La liberté religieuse est la pierre de touche de toutes les libertés ; empêcher d'autres personnes de professer librement leur religion équivaut à compromettre notre propre liberté.

Les manifestations de la souffrance humaine

2. Le thème de cette sixième Assemblée : *Pour la guérison du monde, les Religions pour la paix*, est par lui-même la ferme affirmation d'une vérité fondamentale, à savoir que la religion est toute orientée vers cette paix qui est un reflet de l'harmonie divine. En réfléchissant sur le rôle de la religion dans la guérison du monde, vous examinerez certaines des plus importantes manifestations de la souffrance humaine : le gaspillage des ressources naturelles, la violence et la guerre, l'oppression et le manque de justice, le manque de respect pour la personne humaine. La violence sous toutes ses formes s'oppose non seulement au respect que nous devons à tout être humain, notre compagnon ; elle s'oppose aussi à l'essence véritable de la religion. Quels qu'aient été les conflits du passé et même du présent, c'est notre tâche commune et notre devoir de mieux faire connaître la relation entre religion et paix. Cet engagement est inscrit dans notre propre identité.

Aujourd'hui, les responsables religieux doivent montrer clairement qu'ils s'engagent à la promotion de la paix précisément à cause de leur croyance religieuse. La religion n'est pas, et ne doit jamais devenir, prétexte à conflit, particulièrement quand les identités religieuses, culturelles et ethniques coïncident. Récemment, malheureusement, j'ai dû dire, une fois encore, que : « Personne ne peut considérer qu'il croit en un Dieu grand et miséricordieux si, au nom de ce même Dieu, il ose tuer son frère » (*Audience générale*, 26 octobre 1994). *La religion et la paix vont ensemble* : faire la guerre au nom de la religion est une contradiction flagrante. Je souhaite que, au cours de votre Conférence, vous puissiez trouver les moyens de répandre cette profonde conviction.

Le lien intime entre religion et famille

3. Au cours de cette *Année internationale de la Famille*, permettez-moi d'attirer votre attention sur le lien intime qui existe entre la religion et la famille. La famille est la première communauté chargée de l'éducation aux valeurs essentielles de la vie humaine, chargée de transmettre avant tout la conviction que « l'homme est plus

(*) Texte original anglais dans *l'Osservatore Romano* du 4 novembre. Traduction, titre et sous-titres de la DC.

précieux par ce qu'il est que par ce qu'il possède » (*Gaudium et spes*, 35). Par sa référence au plan de Dieu sur la vie et la société, la religion aide la famille à accomplir cette tâche au niveau le plus profond. La coopération des responsables religieux est importante pour soutenir et promouvoir cette institution humaine fondamentale, spécialement à cette époque où elle est attaquée de divers côtés, comme si elle était quelque chose que l'on doit abandonner, oublier ou remplacer par d'autres formes de relations personnelles.

Guérir le monde signifie aussi, sinon tout d'abord, défendre la famille en tant que communauté de personnes égales en dignité, travailler ensemble dans l'harmonie au bien commun.

Dans ce contexte, on devrait également prêter attention au *problème du logement et de l'habitation humaine*. *Aujourd'hui*, le manque de logements adéquats et d'un prix accessible, adaptés aux besoins de la famille, est largement répandu et touche en particulier les jeunes. De plus, en certains endroits, la destruction délibérée de maisons et de logements, tout comme le déplacement forcé de groupes ethniques, sont devenus une arme cruelle de discrimination et de guerre. Votre engagement en faveur de la paix exige que vous examiniez soigneusement cette tragédie contemporaine, une tragédie que les religions sont appelées à guérir par leur aide. D'innombrables réfugiés et personnes déplacées, souvent séparés de leurs familles, attendent l'aide et la consolation que les religions peuvent et doivent leur apporter. Les Nations Unies souhaitent traiter de l'urgente question des installations humaines en 1997. Il n'est pas trop tôt pour que des organismes religieux commencent à réfléchir sur les valeurs communes qu'elles peuvent apporter et qui aideront la communauté internationale à traiter cette question avec l'attention qui est due aux aspects moraux et éthiques qu'elle implique.

La solidarité humaine

4. Dans les Écritures chrétiennes, un passage parle d'un homme qui cherche à se justifier. Il demande à Jésus qui est son prochain. Par la parole du Bon Samaritain, Jésus change les termes de la question. La question n'est pas

de savoir qui est le prochain, mais qui *se fait* le prochain du pauvre homme qui a été victime de la violence de leurs. La réponse devrait sans cesse trouver un accord dans nos esprits et nos cœurs : « Celui qui a fait preuve de bonté envers lui » (Lc 10, 29-37). La bonté, la miséricorde sont le fruit d'un amour qui reconnaît en tous ceux qui souffrent leur dignité d'êtres humains, quelles que soient leur condition, leur nationalité ou leur religion. Cet amour de compassion ne connaît pas d'ennemis, mais seulement des frères et des sœurs ; il est universel. Les blessures de l'humanité ne peuvent nous laisser indifférents ; nous devons guérir, consoler, prendre soin de la multitude des individus et des peuples qui souffrent. En réfléchissant sur les causes de la souffrance, votre Assemblée peut éclairer les consciences quant à la solidarité humaine profonde sans laquelle la paix est impossible.

5. La paix est un don précieux de Dieu qui doit être recherché dans la prière et promu avec respect. Ce fut cette conviction qui m'amena à inviter les responsables religieux à Assise, en octobre 1986, à jeûner et à prier pour la paix dans le monde. Un certain nombre d'entre vous étaient présents en cette occasion mémorable. Face aux tragédies actuelles qu'engendre la violence en Bosnie et Herzégovine, au Rwanda et en beaucoup d'autres lieux du monde en proie à des troubles, prions sans cesse pour la paix. Ceux qui prient pour ce don, dans l'humilité et la vérité, ne peuvent pas ne pas se consacrer à travailler à la paix.

Puissions-nous, ensemble, aimer la paix et l'apporter aux autres. Votre Assemblée sera, j'en suis sûr, une invitation aux hommes et aux femmes de religion, à se mettre partout au service de la paix et de la réconciliation. *Guérir le monde* par l'engagement des *Religions pour la paix*, cela signifie que vous regardez dans la foi et l'espérance vers Celui par qui « il est nous est donné de vivre, de nous mouvoir, d'exister » (Ac 17, 28), de sorte que nous devenions de meilleurs instruments pour l'accomplissement de la véritable destinée de l'homme, ici et partout. Que les bénédictions de Dieu soient sur vous et sur vos familles, sur vos délibérations et sur tous les membres de votre Organisation. ■

Les dimensions de la vie consacrée

Audience générale du 26 octobre (*)

1. À plusieurs reprises, dans mes catéchèses précédentes, j'ai parlé des « conseils évangéliques », qui se traduisent dans la vie consacrée par les « vœux » – ou au moins les engagements – de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Ils prennent toute leur signification dans le contexte d'une vie *totale*ment consacrée à Dieu, en communion avec le Christ. L'adverbe « totalement » (« *totaliter* »), employé par saint Thomas d'Aquin pour spécifier la valeur essentielle de la vie religieuse, est

extrêmement expressif ! « La religion est la vertu par laquelle on offre quelque chose pour le culte et le service de Dieu. Aussi appelle-t-on *religieux* par antonomase ceux qui *se consacrent totalement* au service divin, en s'offrant à Dieu comme *en holocauste* » (*Somme théol.*, II-II,

(*) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 27 octobre. Traduction de la DC.

q. 186, a. 1). C'est un concept puisé dans la tradition des Pères, en particulier chez saint Jérôme (cf. *Lettre 125, ad Rusticum*) et chez saint Grégoire le Grand (cf. *Super Ezech.*, hom. 20). Le Concile Vatican II, qui cite saint Thomas d'Aquin, fait sien sa doctrine et parle de la « consécration à Dieu », intérieure et parfaite, qui, en tant que développement de la consécration baptismale, se réalise dans l'état religieux par les liens des conseils évangéliques (cf. *LG*, 44).

2. Remarquons que ce n'est pas l'élément humain qui a la priorité dans cette consécration. L'initiative vient du Christ, qui demande l'engagement, pris librement, de le suivre. C'est lui qui, prenant possession de la personne humaine, la « consacre ».

Selon l'Ancien Testament, Dieu lui-même consacrait les personnes ou les choses, en leur communiquant d'une certaine manière sa sainteté. Ceci ne doit pas être compris au sens où Dieu sanctifiait intérieurement les personnes – et encore moins les choses –, mais en ce sens qu'il en prenait possession et les réservait à son service direct. Les objets « sacrés » étaient destinés au culte du Seigneur, et ne pouvaient donc servir que dans le cadre du temple et du culte, et non pas à ce qui était *profane*. Tel était le *caractère sacré* attribué aux choses, qui ne pouvaient être touchées par une main *profane* (par exemple, l'Arche d'Alliance, ou les calices du temple de Jérusalem, qui furent profanés – comme on le lit en 1 M 1, 22 – par Antiochus Épiphane). À son tour, le peuple d'Israël fut « saint », en tant que « propriété du Seigneur » (*segullah* = le trésor personnel du souverain) et eut donc à cause de cela un caractère *sacré* (cf. Ex 19, 5; Dt 7, 6; Ps 135, 4, etc.). Pour communiquer avec cette « *segullah* », Dieu se choisissait des « porte-parole », « hommes de Dieu », « prophètes », qui devaient parler en son nom. Il les sanctifiait (moralement) par un rapport de confiance et une amitié spéciale qu'il leur accordait, si bien que certains de ces personnages étaient qualifiés d'« amis de Dieu » (cf. Sg 7, 27; Is 41, 8; Jc 2, 23).

Mais il n'y avait ni personne, ni moyen, ni instrument institutionnel, qui puisse communiquer par sa force intrinsèque, même aux hommes les plus disponibles, la sainteté de Dieu. Cela devait être la grande nouveauté du baptême chrétien, par lequel les croyants ont « le cœur purifié » (He 10, 22) et sont intérieurement « lavés..., sanctifiés..., justifiés au nom du Seigneur Jésus-Christ et dans l'Esprit de notre Dieu » (1 Co 6, 11).

3. La grâce est un élément essentiel de la Loi évangélique, car elle est une force de vie qui justifie et sauve, comme l'explique saint Thomas (cf. II-II, q. 106, a. 2), à la suite de saint Augustin (cf. *De spiritu et littera*, c. 17). Le Christ prend possession de la personne, au plus intime de celle-ci, dès le baptême, par lequel il inaugure son action de sanctification, en la « consacrant » et en suscitant chez elle l'exigence d'une réponse que lui-même rend possible par sa grâce, dans la mesure des capacités physiques, psychiques, spirituelles et morales du sujet. Le pouvoir souverain, exercé par la grâce du Christ dans la consécration, ne diminue pas en effet la liberté de la réponse à l'appel, ni la valeur et l'importance de l'engagement humain. Cela devient particulièrement évident

dans l'appel à la pratique des conseils évangéliques. L'appel du Christ s'accompagne d'une grâce qui élève la personne humaine en lui donnant des capacités d'ordre supérieur pour suivre ces conseils. Cela signifie que, dans la vie consacrée, il y a un développement de la personne humaine, qui n'est pas frustrée mais élevée et valorisée par le don divin.

4. L'homme qui accepte l'appel et suit les conseils évangéliques accomplit un acte fondamental d'amour de Dieu, comme on peut le lire dans la Constitution *Lumen gentium* (n. 44) du Concile Vatican II. Les vœux religieux ont pour but de réaliser un sommet d'amour : un amour complet, voué au Christ sous l'impulsion de l'Esprit Saint, et, par l'intermédiaire du Christ, offert au Père. D'où la valeur d'oblation et de consécration de la profession religieuse qui, dans la tradition chrétienne orientale et occidentale, est considéré comme un « *baptismus flaminis* », en tant que « le cœur d'un homme est poussé par l'Esprit Saint à croire en Dieu, à l'aimer et à se repentir de ses péchés » (*Somme théol.*, III, q. 66, a. 11).

J'ai exposé cette idée d'un quasi nouveau baptême dans ma Lettre *Redemptionis donum* : « La profession religieuse – sur le fondement sacramentel du baptême dans lequel elle s'enracine – est un nouvel "ensevelissement dans la mort du Christ" : nouveau, par le fait de la prise de conscience et du choix; nouveau, par le fait de l'amour et de la vocation; nouveau, par le fait de la "conversion" incessante. Un tel "ensevelissement dans la mort" fait que l'homme, "enseveli avec le Christ", "vit avec le Christ dans une vie nouvelle". C'est dans le Christ crucifié que trouvent leur fondement ultime aussi bien la consécration baptismale que la profession des conseils évangéliques qui, selon les paroles du Concile Vatican II, "constitue une consécration particulière". Elle est à la fois *mort et libération*. Saint Paul écrit : "Considérez que vous êtes morts au péché"; en même temps, toutefois, il appelle cette mort "libération de l'esclavage du péché". Mais surtout, la consécration religieuse constitue, sur le fondement sacramentel du saint baptême, une vie nouvelle "pour Dieu en Jésus-Christ" » (*RD*, 7).

5. Cette vie est d'autant plus parfaite et recueille les fruits les plus abondants de la grâce baptismale (cf. *LG*, 44) que l'union intime avec le Christ, acquise au baptême, se développe dans une union plus complète. En effet, le commandement d'aimer Dieu de tout son cœur, qui s'impose aux baptisés, est observé en plénitude par l'amour voué à Dieu par l'intermédiaire des conseils évangéliques. C'est une « consécration spéciale » (*PC*, 5); une consécration plus intime au service divin, « à un titre nouveau et spécial » (*LG*, 4); une consécration nouvelle que l'on ne peut pas envisager comme une implication ou une conséquence logique du baptême. Le baptême n'implique pas nécessairement une orientation vers le célibat et le renoncement à la possession des biens sous la forme des conseils évangéliques. Au contraire, dans la consécration religieuse, il s'agit de l'appel à une vie qui comporte le don d'un charisme originel qui n'est pas accordé à tous, comme Jésus l'affirme quand il parle du célibat volontaire (cf. Mt 19, 10-12). C'est donc un acte souverain de Dieu qui choisit librement, appelle, ouvre une

voie, liée sans doute à la consécration baptismale, mais distincte de celle-ci.

6. D'une manière analogue, on peut dire que la profession des conseils évangéliques développe la consécration opérée par le sacrement de *confirmation*. C'est un nouveau don de l'Esprit Saint, conféré pour une vie chrétienne active par un engagement plus strict de collaboration, de service de l'Église, afin de produire, par les conseils évangéliques, de nouveaux fruits de sainteté et d'apostolat, en plus des exigences de la consécration de la confirmation. Lui aussi, le sacrement de la confirmation – et le caractère de l'activité chrétienne et de l'apostolat chrétien qu'il comporte – est à la racine de la vie consacrée.

En ce sens, il est juste de voir les effets du *baptême* et de la *confirmation* dans la consécration que comporte l'ac-

ception des conseils évangéliques, et de placer la vie religieuse, qui est par nature charismatique, dans l'économie sacramentelle. Dans ce même ordre d'idées, on peut également observer que, pour les religieux prêtres, le sacrement de l'*Ordre* produit lui aussi ses fruits par la pratique des conseils évangéliques, en imposant l'exigence d'une appartenance plus étroite au Seigneur. Les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance tendent à réaliser concrètement cette appartenance.

7. Le lien des conseils évangéliques avec les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'Ordre, sert à montrer la valeur essentielle que représente la vie consacrée pour le développement de la sainteté de l'Église. Aussi voudrais-je terminer par une invitation à prier – prier assidûment – pour obtenir que le Seigneur accorde toujours davantage le don de la vie consacrée à l'Église que lui-même a voulue et créée « sainte ». ■

La commémoration de tous les fidèles défunts

Audience générale du 2 novembre ()*

1. Nous avons célébré hier la solennité de *tous les saints* qui, après avoir quitté ce monde, vivent dans la communion sans fin avec Dieu. Leur destin bienheureux est aussi le nôtre, à nous qui sommes encore sur terre, appelés à suivre leurs traces dans l'imitation fidèle du Christ, notre Sauveur.

Aujourd'hui, 2 novembre, nous commémorons *les fidèles défunts* qui, après avoir accompli leur pèlerinage terrestre, dorment du sommeil de la paix. C'est un anniversaire *particulièrement cher aux familles*. C'est la fête très humaine de *l'affection qui dépasse la mesure du temps et s'insère dans la dimension du mystère de l'amour de Dieu*, qui rend toute vie nouvelle.

L'homme est sorti de la terre et retourne à la terre (cf. Gn 3, 19) : voici une réalité évidente qu'il ne faut jamais oublier. Mais il fait aussi l'expérience du *désir irrésistible d'avoir une vie immortelle*. Pour cette raison, les liens d'amour qui unissent parents et enfants, maris et femmes, frères et sœurs, comme aussi les liens véritables d'amitié entre les personnes, ne se perdent pas, ne se terminent pas avec l'inéluctable événement de la mort. Nos défunts continuent à vivre parmi nous, non seulement parce que leurs restes mortels reposent dans nos cimetières et que leur souvenir fait partie de notre existence, mais surtout parce que leurs âmes intercèdent pour nous auprès de Dieu.

2. Bien chers frères et sœurs, la commémoration de ce jour nous invite à *raviver notre foi en la vie éternelle*. L'homme, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, porte, inscrit en profondeur dans son être, le nom même, primordial et éternel, de *Dieu qui est communion parfait*

te du Père, du Fils et de l'Esprit Saint. C'est justement à cause de cela que le Moi profond ne succombe pas à la mort mais, dépassant les frontières du temps, entre dans l'éternité.

Rassemblés par le souvenir de ceux qui leur sont chers, les chrétiens proclament en ce jour : « *Regem cui omnia vivunt, venite, adoremus* » : « Venons, adorons le Seigneur pour lequel vit tout être ». *Dans l'amour du Christ*, qui rachète toute chose des conséquences du péché et de la mort, *resplendit la sainteté de Dieu et se manifeste son dessein providentiel de « faire entrer l'homme dans sa famille »*. Il veut que personne ne se perde (cf. Jn 6, 39) mais que chacun, transformé par sa sainteté, vive pour toujours en sa présence en compagnie de tous les frères et sœurs qui forment sa Maison (cf. 2 Co 4, 14).

Nous pouvons dire que la « mémoire » d'aujourd'hui est le prolongement naturel de la fête d'hier. Ensemble, elles forment *la grande fête de la communion de l'Église qui est en deçà et en même temps au-delà de la mort*.

3. La certitude de la vie, qui continue d'une manière différente de ce que voient nos yeux, conduit les chrétiens à se rendre dans les cimetières. Être aux côtés de ceux qui leur sont chers devient pour les familles une occasion de réfléchir et de nourrir leur espérance en l'éternité. Ceux qui accomplissent encore leur pèlerinage terrestre en cette vie se recueillent, silencieux et en prière, aux côtés de ceux qui se trouvent déjà dans la Patrie éternelle du ciel.

(*) Texte italien dans l'*Osservatore Romano* des 2-3 novembre. Traduction et titre de la DC.

C'est ce qui se produit aujourd'hui dans les cimetières de Rome et dans tous les cimetières du monde. En particulier, on prie aujourd'hui dans les grottes de la basilique vaticane pour les Papes défunts, non seulement pour les Papes récents, mais pour tous les successeurs de Pierre. Et l'on prie également pour les successeurs des Apôtres, pour tous les évêques qui, au cours des siècles, ont servi l'Église au nom du Christ.

De génération en génération, ils se sont efforcés de conduire les croyants dans la vérité et dans l'amour. Avec les fidèles baptisés, ils forment maintenant le cortège des disciples admis à la joie du divin Maître.

Ils se retrouvent sur les rives du grand fleuve de la Rédemption et prennent part à la plénitude de vie et d'amour du Fils de Dieu.

4. Dans le cadre de cette catéchèse sur les défunts, ma pensée se tourne maintenant vers certains événements dramatiques de notre histoire. Nous célébrons cette année le cinquantième anniversaire de la bataille du mont Cassin, de l'insurrection de Varsovie et du débarquement en Normandie : ce furent des événements d'une grande importance pour l'Europe de la seconde moitié du XX^e siècle (cf. *Message pour le cinquantième anniversaire de l'insurrection de Varsovie*, 1^{er}-2 août 1994) (cf. DC 1994, n° 2 100, p. 752-753. NDLR).

La mémoire de ces événements héroïques, qui ont contribué à faire triompher *dans l'esprit de l'Europe chrétienne* la cause de la liberté et de la dignité de l'homme,

doit nous mener à la reconnaissance à l'égard de tous ceux qui ont souffert et qui sont tombés en des circonstances aussi tragiques. Leur témoignage nous pousse à nous efforcer tous de promouvoir la paix, le respect et la concorde entre les nations. En ce sens, « leur geste héroïque nous engage! ».

Ces anniversaires, encore si vifs dans l'esprit de beaucoup, nous appellent, aujourd'hui surtout, au *devoir de la prière pour tous ceux qui sont tombés, dans toutes les guerres*. Ils sont ensevelis en d'innombrables cimetières du monde; certains d'entre eux n'ont pas eu la chance d'être déposés en un lieu entouré de piété, mais sont restés abandonnés en des lieux anonymes. Pour eux aussi s'élève notre affectueuse prière, afin que le Dieu de la vie leur montre son visage et leur donne sa paix.

Nous ne pouvons oublier les si nombreuses, trop nombreuses, victimes de toutes les formes de crime et de violence. *Nous voulons les embrasser tous dans notre charité en implorant de Dieu, pour eux, le repos éternel.*

Que la mémoire de nos chers disparus ravive en chacun d'entre nous l'effort quotidien dans les œuvres de la foi, et nous rende vigilants, dans l'attente de la venue du Seigneur, quand, toutes larmes ayant séché, nous pourrions le contempler tel qu'il est en compagnie de tous ceux qui nous ont précédés dans le pèlerinage de la foi. Que l'intercession de Marie, la Mère des rachetés, nous conduise et nous soutienne sur ce chemin de difficulté quotidienne et d'espérance surnaturelle. ■

L'ÉGLISE EN FRANCE

Assemblée des évêques à Lourdes

L'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France s'est déroulée, à huis-clos, à Lourdes, du 4 au 9 novembre. Différents dossiers ont été étudiés : la solidarité (responsable : Mgr Jacques David, évêque de La Rochelle); le ministère et la vie des prêtres diocésains (responsable : Mgr Gaston Poulain, évêque de Périgueux); la proposition de la foi dans le monde actuel (responsable : Mgr Claude Dagens, évêque d'Angoulême); la réforme des structures de la Conférence des évêques de France (responsable : Mgr Louis Cornet, évêque de Meaux).

*Discours d'ouverture
de Mgr Joseph Duval, président
de la Conférence épiscopale (*)*

1. L'Église d'aujourd'hui. Le courage de son message

Après avoir vécu l'expérience du Synode à Rome, je me retrouve avec vous tous pour notre Assemblée. Avec les autres évêques de notre délégation française, nous avons cherché à être vos interprètes pour dire tout à la fois notre profonde estime pour la vie consacrée sous toutes ses formes, notre désir de faire partager cette estime par tous et notre souhait de pouvoir compter sur des communautés heureuses de témoigner que le Christ est bien vivant.

Nous voici engagés dans ce temps de réflexion qu'est notre Assemblée. Nous voulons partager nos soucis et nos espérances de pasteurs. Nous voulons donner à nos diocèses des impulsions communes et essayer de mieux adapter nos structures aux besoins et aux nécessités de notre temps. Notre Assemblée d'avril a produit des fruits.

Il nous reste à en faire l'inventaire pour mieux les présenter à nos diocèses.

La grande question qui nous hante tous et qui est dans le cœur de tous les prêtres, comme de tous ceux qui ont le souci de l'évangélisation, c'est la suivante : « Comment annoncer la Bonne Nouvelle aujourd'hui? »

Bien sûr, de multiples réalisations profondément missionnaires se font un peu partout. Mais elles ne nous empêchent pas de nous poser la question que je viens de formuler. Nous prendrons du temps pour accueillir cette question et essayer de donner encore plus de souffle à tous les essais qui sont tentés dans nos diocèses pour mieux proposer la Parole de Dieu.

Je voudrais, avant de commencer nos travaux, partager une préoccupation que beaucoup, je crois, portent en eux-mêmes.

Notre Église, en France, ne serait-elle pas tentée de se replier sur elle-même et de manquer d'audace pour aller à la rencontre des hommes de notre société?

Dans un monde en crise d'identité, l'Église proclame haut et clair sa propre identité. Beaucoup s'en réjouissent. Mais ce discours, il est vrai, a du mal à franchir nos propres frontières. Il est même critiqué par certains. De plus, l'Église continue à interpeller les consciences, pour rappeler les exigences qui devraient guider les choix de tous ceux qui souhaitent avoir un comportement conforme à la volonté de Dieu sur l'homme. Mais ces rappels provoquent chez certains des agacements, voire des refus.

*L'Église tient, aujourd'hui, sur elle-même,
une parole forte*

Elle est l'Église qui vit de la foi des Apôtres et appelle à la foi.

Dans ces dernières décennies, l'Église a approfondi, dans le sillage de Vatican II, sa nature et sa mission à la lumière de l'ecclésiologie de communion, afin de comprendre plus profondément son mystère. Enracinée dans la Trinité, elle est signe et instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité du genre humain.

Par le baptême et l'onction de l'Esprit Saint, tous les chrétiens sont consacrés dans le peuple de Dieu et vivent déjà de la vie divine. Ils sont rendus aptes à adopter un comportement évangélique et filial, à l'imitation du Christ. L'Esprit Saint consacre les fidèles, les met en communion avec le Christ et avec le Père, et les rend capables de vivre pleinement les exigences qui sont celles de la mission. Au sein de cette communauté messianique animée par l'Esprit, les ministères sont situés comme des services. Ils permettent à la communauté d'être en communion avec le Christ et d'accomplir la mission reçue.

L'Église est peuple mis en mouvement de conversion et de résurrection par une parole qui ne vient pas de lui mais de Dieu révélé Père en Jésus-Christ Sauveur. Et l'Église est là pour dire que Dieu est un Dieu pour l'homme, qu'il ne nous sauve pas de loin, mais en Jésus-Christ. L'Église est là pour manifester aux yeux de tous

(*) Texte du Secrétariat de la Conférence épiscopale française.

que la vie en Jésus-Christ est l'accomplissement de l'homme.

Telle est donc la conviction incontournable de l'Église : elle se veut Église qui se reçoit de Dieu en Jésus-Christ, une « *Église qui se fait parole* » (*Ecclesiam suam*, 67) : elle confesse que Jésus est le Christ, le Fils du Dieu Sauveur ; une Église qui, finalement, invite à la foi et non pas à la recherche d'une sagesse, mais à cette foi qui est accueil de l'événement Jésus-Christ et réponse personnelle par conversion de la vie, individuelle et collective.

C'est une parole étrange pour ce monde, elle le dérange

Ce à quoi l'Église s'affronte aujourd'hui, c'est au combat spirituel de l'homme aux prises avec toutes les forces de dissuasion qui entraînent nos contemporains sur un chemin qui n'est plus celui de la vie nouvelle qui lui est offerte dans la foi à Jésus-Christ.

Certes, il ne s'agit pas de diaboliser ce monde fascinant par bien des aspects. Provoqués à prendre toute leur responsabilité, les hommes doivent rendre ce monde plus solidaire et plus habitable.

Mais les évolutions et les bouleversements sont tels et si rapides que l'homme d'aujourd'hui est comme désemparé et sans repères face à ce monde éclaté.

En outre, dans notre pays, plusieurs décennies de rationalité conquérante, deux siècles de laïcité et l'émergence envahissante d'une société de consommation, tendent à couper l'homme de sa profondeur, à l'établir, d'une part, dans le sécularisme d'une efficacité à court terme dont les objectifs en vogue – argent, puissance, jeunesse et intelligence – sont pour beaucoup la nouvelle échelle des valeurs et, d'autre part, dans un individualisme jaloux de son autonomie et de sa capacité à déterminer lui-même le sens de sa vie et les lois qui le régissent.

On comprend aisément que, dans ce climat qui tend à faire de l'homme le propre centre de sa vie et de son environnement, le message de l'Église soit difficilement audible pour beaucoup de nos contemporains, même de tradition chrétienne. L'ouverture à une Parole de révélation divine, le dépassement de soi demandé par la conversion de sa vie à Dieu et à ses frères, tout cela est souvent perçu comme un discours étrange, voir insupportable, pour quiconque est pris dans ce nouvel humanisme de l'autosuffisance.

Cette allergie se manifeste notamment sur deux points sensibles. La culture actuelle amplifie l'insistance sur l'autonomie personnelle, sur la liberté d'agir selon sa conscience et sa subjectivité. D'autre part, un sérieux défi est lancé au sens profond de l'amour humain, au véritable sens de la sexualité et à la juste idée de la famille atteinte dans son équilibre.

Ces derniers temps, c'est le défi que l'Église a voulu relever par la promulgation de nombreux textes émanant du Magistère, tels l'Encyclique *Splendor veritatis* du Pape Jean-Paul II, sa Lettre aux Familles, son engagement dans le débat de la Conférence du Caire, jusqu'à la récente Lettre de la Congrégation pour la Doctrine de la

Foi sur l'accès à la communion eucharistique de la part des fidèles divorcés remariés.

Les médias ne comprennent pas de telles prises de position, considérées comme les soubresauts d'une institution ringarde en mal de sauver son emprise sur l'homme. L'Église sait cela, mais elle parle quand même.

Provocation ! penseront certains. C'est en effet une lecture possible pour qui pense que l'Église en déclin reconstruit ses remparts ou colmate les brèches.

Notre responsabilité de pasteurs nous convie à une autre lecture de ces confrontations difficiles. Ce n'est pas en dépit, mais à cause de sa foi en Jésus confessé comme le Christ, que l'Église s'estime obligée au courage de sa parole contestée. Peut-être que ce courage lui vaudra bien des abandons dans ses rangs. Mais ce qui est en jeu c'est l'homme, c'est le monde menacé dans l'intention que Dieu a sur lui. L'homme croit s'humaniser présentement ; il se déshumanise en réalité. Il est urgent de lui retracer les voies de son épanouissement réel, les chemins qui mènent à la vraie vie et au bonheur que le Seigneur n'a cessé de vouloir pour lui.

La parole contestée de l'Église sur le bien et le mal est le choix pourtant que la Bonne Nouvelle oppose à une liberté édulcorée qui enferme l'homme dans sa subjectivité. La parole contestée de l'Église sur le respect de la vie, la sexualité, le mariage et la famille est le choix pourtant que la bonne Nouvelle oppose à une prétendue liberté qui, par ses expressions hédonistes, enferme l'homme dans des expériences passagères et le réduit à la solitude.

Dans son livre qui vient de paraître, le Pape Jean-Paul II fait le constat suivant : « L'Église reprend chaque jour son combat contre l'esprit de ce monde. Ce n'est rien d'autre que le combat pour l'âme de ce monde. En effet, si d'un côté l'Évangile est présent et l'évangélisation se poursuit, d'un autre côté une puissante antiévangélisation ne désarme jamais. Elle dispose de moyens et de vastes programmes et elle s'oppose avec détermination à l'Évangile et à l'évangélisation. Le combat pour l'âme du monde contemporain est à son apogée là où l'esprit de ce monde semble le plus puissant. C'est en ce sens que l'encyclique *Redemptoris missio* parle des aréopages modernes. Ces aréopages sont le monde de la science, de la culture, des moyens de communication. Ce sont les milieux où se forment les élites intellectuelles, c'est la sphère des écrivains et des artistes » (*Entrez dans l'Espérance*, p. 178).

Dans ce combat pour l'âme de ce monde, l'Église peut se retrouver isolée. Elle court le risque d'apparaître profondément élitiste et peu soucieuse des hommes qui, péniblement, cherchent à se construire. L'Église présente la vérité. Mais elle donne l'impression de ne pas savoir aller à la rencontre de tous ceux et celles qui n'ont accès qu'à des vérités partielles et qui, malgré une bonne volonté évidente, ne peuvent accéder à l'idéal proposé.

Certains constatent avec amertume cette distance qui se développe entre eux et l'Église. Celle-là, mal comprise dans ses interventions, risque de se couper de la masse. Elle ne sait pas toujours allier l'annonce ferme de la vérité sur l'homme et son Dieu, et l'attention aux plus faibles et aux pécheurs.

Les prêtres et les laïcs engagés souffrent de cette distance qui se crée avec l'Église. À tous, se pose la question : comment affirmer le message exigeant de la Parole de Dieu et, en même temps, aller à la rencontre de ceux qui ne peuvent ni entendre la totalité du message, ni le faire entrer dans leur vie ?

II. Le courage de l'interpellation doit être aussi celui de la mission

Introduction

Notre Assemblée d'avril a manifesté tout ce que les catholiques font pour être au service des autres, et particulièrement des plus pauvres. Les projecteurs, hélas, sont plus braqués sur les rappels exigeants du Magistère que sur le dévouement d'un grand nombre. Ils font plus ressortir la distance qui s'établit entre des membres de l'Église que les gestes de solidarité qui rapprochent.

Dans ce contexte, plusieurs dangers nous menacent. Je n'en citerai que deux.

Des catholiques se crispent dans une attitude intransigeante et semblent habiter dans l'Église comme des assiégés dans une forteresse menacée. Nous devons aller à la rencontre du monde, mais nous risquons d'être freinés dans cet élan par l'attitude de défense adoptée par certains.

La mauvaise image de l'Église que les faiseurs d'opinion nous renvoient avec insistance peut nous paralyser. Nous ne la corrigerons pas en édulcorant les exigences de notre appartenance à l'Église. Il est préférable que nous allions courageusement de l'avant en mobilisant toutes les forces de l'Église pour un sursaut missionnaire.

L'Église est mission

« Évangéliser est la grâce et la vocation propres de l'Église, son identité la plus profonde. Elle existe pour évangéliser » (Paul VI, *Evangelii nuntiandi*, 14). Le statut de la foi est d'être indissociablement révélation et transmission. « Allez, faites disciples les nations » (Mt 18). Et le ministère de l'épiscopat qui nous est confié est adonné à la communion et à la mission. Cette pensée familière à Jean-Paul II relève de l'économie de l'Incarnation : la Parole de Dieu n'est pas faite pour être classée dans les *in folio* de la doctrine orthodoxe, encore qu'il soit important que cela soit fait ; elle ne s'incarne pas non plus seulement dans les intelligences en générant la foi ; elle doit s'incarner dans le temps. Le Verbe s'est fait chair : cette mission du Fils commande la mission de l'Église.

D'ailleurs, la catégorie biblique de peuple de Dieu retenue par Vatican II pour désigner l'Église « a valeur historique en tant qu'elle souligne la continuité de l'Église avec Israël comme peuple qui, aujourd'hui, a une vie et qui est en chemin vers la maison du Père ; une valeur anthropologique, en ce que l'Église n'est pas une unité abstraite qui passe au-dessus de nos têtes, mais qu'elle est faite d'hommes et de femmes qui, de lieux et situations bien concrets, se convertissent à l'Évangile ; valeur missionnaire, en ce que ce peuple de Dieu reprend conscience qu'il est porteur de l'espérance d'un achèvement du monde en Jésus-Christ » (Congar, *Concilium* 1965, p. 19).

Quelques chantiers missionnaires

Bien des drames mortifères pour l'humanité d'aujourd'hui pourraient être évoqués comme points d'appui à la relance de notre souci apostolique et de notre détermination missionnaire. Notre précédente Assemblée plénière, à Paris, sur la Solidarité, a déjà élargi ces horizons missionnaires ; le récent drame du Rwanda est venu malheureusement illustrer notre réflexion d'avril dernier.

L'Instrumentum laboris du récent Synode sur la vie consacrée a, de son côté, évoqué quelques-unes de ces zones. L'humanité en péril : « Dans ce monde, la pauvreté et l'injustice continuent à être présentes ; on voit se maintenir le pouvoir d'un petit nombre sur les autres, non seulement de certains pays sur les autres, mais aussi à l'intérieur d'une même société où coexistent le luxe et la misère, les fanatismes et la violence, le fléau de la drogue, les situations de solitude, le mépris de la vie dès sa conception, les attaques contre la famille, la détérioration de l'environnement et de la création » (IL, 17).

Il n'est pas possible de développer les incidences missionnaires de toutes ces attentes. Je voudrais seulement attirer notre attention sur deux chantiers de l'aventure missionnaire possible, en attendant que nous les précisions davantage en étudiant les deux dossiers : l'un sur la solidarité, l'autre sur la foi aujourd'hui.

La marginalisation

Par la Commission sociale de notre Assemblée, les évêques de France ont, l'an dernier, fait entendre une parole sur les exclus du travail. De la même manière, nous aurons bientôt une parole sur les exclus du logement.

Mais il est une misère de toujours, et pourtant misère nouvelle, à laquelle aucune de nos villes n'échappe et qui réclame une pastorale résolue de proximité : la misère de la marginalisation.

– Elle correspond à des situations de misères dans un contexte social d'opulence.

– Elle correspond à des formes de sous-humanité qui mènent à des situations extrêmes : errants perdus au milieu des ordures, enfants nés avec des tares, alcooliques ou drogués vagabonds, prostituées âgées et ravagées.

– Elle correspond à une misère sans espoir de retour : hommes et femmes cassés, brisés au plus profond de leur être psychologique et social.

– Elle correspond à une misère qui ne tend pas à disparaître avec la génération qui la vit, mais à se reproduire (José Sols Lucia, « *Théologie de la marginalisation* » Desclée, p. 13-14).

Tel est ce monde, enfermé sur lui-même, silencieux et passé sous silence, et qui n'a même pas, le plus souvent, conscience de sa marginalité. À côté des grandes réussites, sont nés des îlots de misère incroyable. « Nous sommes allées tellement vite que les boiteux, les aveugles, les invalides ont été écrasés dans notre course folle. C'est sûrement une réussite que nous puissions aller si vite, mais c'est aussi un échec si nous considérons que nous n'avons pu le faire qu'en écrasant les faibles » (José Sols Lucia, *ibid.* p. 91).

Quand on demanda à Jésus s'il était celui qu'on attendait, il répondit : « Allez rapporter ce que vous avez vu : les aveugles retrouvent la vue, les boiteux marchent droit, les sourds entendent... » (Lc 7, 22). Être chrétien, c'est continuer cette vie de Jésus, cette vie qui permet que les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent. L'Église est appelée à agir de telle façon que, malgré sa faiblesse, elle féconde la société de la semence pascalle et la fasse avancer vers le Royaume. Nous avons à faire prendre conscience à nos fidèles du décalage qu'il y a entre leur facilité à dire Dieu, et ce qu'il en coûte de pratiquer Dieu dans leur vie qui les amène à rencontrer ces pauvres tous les jours. Les chantiers ouverts à la suite de notre Assemblée d'avril appellent des services nombreux. Il nous revient d'inviter largement à être avec les marginalisés et à lutter contre tout ce qui engendre la marginalisation.

Le dialogue des chrétiens avec les croyants des autres grandes traditions religieuses qui cohabitent sur le sol de France

Nous sommes dans cette forme de société marquée par la pluralité culturelle et religieuse. Les questions soulevées par l'existence d'autres religions sont toutes proches et très pratiques. Cette pluralité ne pose pas que des problèmes théologiques; elle a des connotations économiques et politiques, sociales et culturelles : problèmes actuels de l'immigration, des rapports Nord-Sud, de la montée des intégrismes.

Les chrétiens sont, comme tout Français, confrontés à ces problèmes. Mais ils ont une contribution à apporter, et ce témoignage à donner fait partie de leur responsabilité historique aujourd'hui. Le dialogue interreligieux peut être déterminant pour une coexistence pacifique de communautés différentes, appelées à partager le même sol. Ce qu'a si bien pratiqué et vécu notre regretté frère, le cardinal Decourtray, et ce qui s'est passé à ses obsèques est, de ce point de vue, une grande leçon à retenir.

L'Église catholique, d'ailleurs, depuis Vatican II, s'est résolument engagée dans cette voie du dialogue. La déclaration du Concile Vatican II *Nostra aetate* a signifié officiellement cet engagement. Mais il y eut depuis, en 1984, un texte important, *Dialogue et Mission*, émanant du Secrétariat pour les Religions non chrétiennes et, plus près de nous, en 1991, le document *Dialogue et Annonce* qui fut publié conjointement par le Conseil pontifical pour le Dialogue interreligieux et par la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples.

La pluralité interreligieuse invite donc à greffer sur le concept de mission celui de dialogue, fait remarquer Jean-Marc Aveline. Il ne s'agit pas d'un dialogue banal mais d'abord du dialogue de la vie, de l'action et de la solidarité; il s'agit d'un dialogue fondé sur une présence : il s'agit d'un dialogue qui se vit aussi dans la prière comme la journée d'Assise du 27 octobre 1986; il s'agit finalement d'un dialogue de Salut, où l'interlocuteur chrétien se sait en charge d'une annonce et d'un témoignage.

Jean-Marc Aveline précise aussi ce nouveau champ missionnaire :

« Le défi consiste à tisser ensemble l'urgence de la mission et la patience du dialogue; à recevoir de l'autre un nouveau regard sur Dieu, tout en étant dévoré par la passion d'annoncer l'Évangile de Jésus-Christ; à vivre, dans le même mouvement, la gratuité de la rencontre et la gravité du Salut » (J.-M. Aveline, *Cahiers du Forum*, n° 25).

Lutter contre la marginalisation, courage et patience dans le dialogue avec les croyants des autres religions, tels sont les deux chantiers dans lesquels nous pourrions engager plus fermement les catholiques de France.

En disant cela, je ne veux pas anticiper les conclusions de notre réflexion dans laquelle Mgr Dagens nous engage. J'indique simplement deux chemins sur lesquels nous pourrions avancer d'un pas plus ferme. Ces deux chemins nous conduisent d'une part à travailler à l'intégration des marginalisés dans notre société et d'autre part à collaborer à la consolidation de la paix grâce à une meilleure compréhension entre les membres des grandes religions.

Je me fais l'interprète de toute l'assemblée pour présenter à Mgr Eyt nos félicitations après son élévation au cardinalat et pour dire la fierté de l'Épiscopat français de compter un nouveau cardinal parmi ses membres.

Nous saluons le nouvel archevêque coadjuteur de Marseille et le nouvel évêque coadjuteur de Beauvais.

C'est avec gratitude et un profond respect que j'évoque le souvenir de ceux qui nous ont quittés cette année :

– Le cardinal Garrone, grand serviteur de l'Église, à qui la Conférence doit beaucoup puisqu'il l'a aidée à prendre son rythme de croisière pendant et après le Concile Vatican II.

– Le cardinal Marty qui présida cette assemblée avec l'humour et la sagesse qui le caractérisaient. Il a été pour la plupart d'entre nous un ami et un modèle. Il était animé par un immense désir d'annoncer l'Évangile à tous. À nous aussi il redit : « Faites confiance à Jésus-Christ et allez de l'avant ».

– Le cardinal Decourtray toujours un peu inattendu nous a quittés sans crier gare. Il nous semble encore que nous allons le voir prendre place parmi nous, que nous allons voir son sourire et entendre une de ses interventions. Président de la Commission du Monde indépendant, vice-président, président, il a tenu une grande place au sein de notre Conférence pendant ces quinze dernières années. Sa mort et ses funérailles ont été un événement national. Son sens du dialogue lié à une certaine liberté d'expression ont profondément marqué ses diocésains et tous les Français.

À nos trois cardinaux, il faut joindre : Mgr René Boudon, évêque émérite de Mende; Mgr Antony Caillot, évêque émérite d'Évreux; Mgr René Dupanloup, évêque émérite de Belley; Mgr Jean-Marie Maury, archevêque émérite de Reims; Mgr André Pailler, archevêque émérite de Rouen; Mgr René Joseph Piérard, évêque émérite de Châlons-sur-Marne; Mgr Joseph Rozier, évêque de Poitiers; Mgr Jean-Paul Vincent, évêque émérite de Bayonne. ■

La proposition de la foi dans la société actuelle

Rapport de Mgr Claude Dagens, évêque d'Angoulême ()*

Une œuvre commune

Ce rapport sur « La proposition de la foi dans la société actuelle » répond à une demande explicite du Conseil permanent de notre Conférence épiscopale. J'ai eu la responsabilité personnelle de le préparer et j'en assume entièrement le contenu, la structure et la rédaction. J'en assume aussi les lacunes et les omissions, les perspectives insuffisamment développées ou les maladresses de présentation.

Mais je dois préciser aussitôt que ce rapport est une œuvre commune, qui a nécessité des collaborations multiples et tout particulièrement :

- celle du P. Henri-Jérôme Gagey, enseignant à l'U.E.R. de Théologie de Paris, pour le chapitre I,
- celle de Sœur Geneviève Medevielle, enseignante à l'U.E.R. de Théologie de Paris, pour le chapitre II,
- celle du P. Hippolyte Simon, vicaire épiscopal de Coutances, pour le chapitre III.

Par ailleurs ont été associés à l'ensemble de la conception de ce rapport :

- le P. Joseph Doré, ancien directeur de l'U.E.R. de Théologie de Paris, professeur de Théologie et membre de la commission théologique internationale.
- Mgr Claude Cesbron, Recteur de l'Université Catholique d'Angers.
- Le P. Jean-Michel Maldame, Doyen de la Faculté de Philosophie de Toulouse.

Il y a toujours un réel bonheur à travailler ainsi ensemble, en confrontant des expériences et des points de vue divers.

C'est aussi une joie réelle de proposer ce rapport à l'attention des évêques de France, en vue de notre Assemblée de Lourdes de novembre 94, en espérant que ces trois chapitres viendront encourager et baliser ce que nous souhaitons vivement et qui est la raison d'être, ou les raisons d'être primordiales de ce rapport :

- *prendre la mesure des conditions relativement nouvelles* dans lesquelles la foi au Dieu de Jésus-Christ est aujourd'hui accueillie, pratiquée et annoncée,
- *faire de cette proposition de la foi une priorité pastorale*, susceptible de mobiliser divers secteurs et divers acteurs de l'Église, avec leurs ressources propres.

Un acte de foi et de discernement...

Ce rapport est modeste et limité, et dans son contenu, et dans ses propositions. Pourtant, il voudrait être une pre-

mière étape d'une prise de conscience et de responsabilité aussi réfléchie et aussi commune que possible. C'est pourquoi il obéit à un choix qui est conscient et volontaire. On ne trouvera dans ces pages ni un nouveau texte de référence pour la formation et la proposition de la foi, ni un traité théologique sur l'acte de foi dans un monde sécularisé.

Notre projet est beaucoup plus circonscrit : nous avons voulu nous engager dans un acte de discernement, dans une prise de conscience qui répond à deux séries de questions très liées l'une à l'autre :

– Dans la situation actuelle de la foi, dans la façon dont la foi en Jésus-Christ façonne des existences humaines, qu'est-ce qui évolue ? Qu'est-ce qui s'efface et qu'est-ce qui émerge ? Où sont les défis et où sont les enjeux ?

– Et, en même temps, en vertu de quels critères pourrait-on dire qu'il y a progrès ou recul de la foi ? Et même dans des situations de difficultés et d'épreuves, quelles découvertes ont été accomplies ?

On ne doit donc pas se méprendre sur le sens de cette démarche. Il ne s'agit pas d'un examen plus ou moins sociologique de la situation de la foi, qui appellerait ultérieurement des orientations théologiques et pastorales.

Ce rapport se présente explicitement comme la réflexion de croyants qui cherchent à comprendre leur situation réelle et leurs responsabilités de croyants dans cette situation.

S'il y a des éléments d'analyse concernant notamment les formes actuelles de l'individualisme (chapitre II) ou l'évolution des rapports difficiles entre la tradition laïque et la tradition catholique (chapitre III), c'est dans la foi que cette analyse est entreprise et proposée. Ce qui signifie qu'il est possible et parfois même heureux de pratiquer la liberté de croire en Dieu dans le contexte moral et social qui se trouve lié à l'individualisme et à « la laïcité à la française ».

Et, de manière analogue, si l'on évoque telle ou telle figure de la foi vécue qui fonde le sens des responsabilités, qui oriente l'expérience spirituelle, qui donne une certaine compréhension du monde (fin du chapitre I), ce n'est pas pour départager de l'extérieur des catégories de croyants. C'est pour enraciner dans la foi la proposition de la foi. Ce qui signifie « qu'il se passe vraiment quelque chose », comme on dit, quand des hommes et des femmes se laissent façonner par la Parole vivante de Dieu et qu'ils en deviennent les porteurs.

(*) Texte original du Secrétariat de la Conférence des évêques de France.

On remarquera vite qu'un même terme revient dans chacun des titres de nos trois chapitres :

I. Les nouvelles mises en œuvre de la foi.

II. Les nouvelles conditions subjectives de l'existence.

III. Un nouveau contexte institutionnel.

Notre prise de conscience et notre effort de discernement portent en effet sur ce qui est nouveau dans les conditions actuelles de la foi, qu'il s'agisse des conditions sociales et culturelles (chapitre I), des conditions subjectives et morales (chapitre II), ou des conditions institutionnelles et politiques (chapitre III).

Prendre la mesure de ces nouvelles conditions nous semble indispensable pour relever « le défi de la nouvelle évangélisation », à quoi nous appelle notre Pape Jean-Paul II.

On verra comment ces nouvelles conditions manifestent leur caractère ambigu ou ambivalent. Tantôt elles freinent, tantôt elles stimulent la foi. Mais il ne s'agit pas ici de faire des bilans. Il s'agit de comprendre et de vérifier pourquoi et comment la foi chrétienne est par elle-même une puissance de renouvellement, en de multiples domaines, qu'il s'agisse de l'initiation des catéchumènes ou des recommençants, de la pastorale des enfants et des jeunes, du combat social pour la justice et la dignité des hommes, ou du remodelage des structures pastorales...

... qui appelle d'autres actes de foi et de discernement

À nous tous, peuple de baptisés, de prolonger et d'actualiser cet acte de foi et de discernement.

À nous, évêques, de susciter et d'encourager à tous niveaux, dans nos Églises locales, cette « opération-vérité » à laquelle peuvent être associés de multiples acteurs de l'Église : depuis les services de formation (catéchèse, catéchuménat, formation des adultes) jusqu'aux militants, adultes et jeunes, qui sont souvent heureux d'attester le travail mystérieux, mais réel qu'accomplit en eux leur foi vécue.

À nous de proposer ce rapport comme un instrument de travail et de réflexion, et de le proposer largement non seulement à des responsables de l'Église, mais aussi à des responsables de la société, puisqu'il s'agit de comprendre aussi non pas « l'utilité sociale » du christianisme et de l'Église, mais la place spécifique et irremplaçable des croyants dans une société laïque et démocratique comme la nôtre.

Le moment est venu d'effectuer cet examen de conscience, dans la foi.

Le moment viendra d'en recueillir les fruits et d'en tirer quelques conclusions pour jalonner la route de la foi et le pèlerinage de notre Église.

Claude Dagens, *Évêque d'Angoulême*
4 octobre 1994

CHAPITRE I. LES NOUVELLES MISES EN ŒUVRE DE LA FOI

I. COMPRENDRE UNE SITUATION CONTRASTÉE

Notre première responsabilité consiste à être réalistes et à reconnaître que la situation de la foi chrétienne dans la société française actuelle est une situation fortement contrastée.

D'un côté, de multiples indices nous obligent à admettre que les choses ne s'arrangent guère et que l'avenir de la foi se présente aujourd'hui de façon préoccupante.

D'un autre côté, on peut, sans volontarisme de commande, ni aveuglement, constater des évolutions nouvelles qui incitent à plus d'espérance, parce qu'elles manifestent une sorte d'attente à l'égard du message de la foi.

1. Des indices préoccupants

Les résultats des sondages

Les grands indicateurs auxquels recourt la sociologie des religions, relayée par les médias, avec la multiplication des sondages, fournissent des données inquiétantes

Les enquêtes d'ordre quantitatif révèlent soit la baisse de la pratique religieuse et de la sacramentalisation, soit la diminution accentuée du nombre des vocations sacerdotales et religieuses, soit des écarts importants qui affectent, selon les régions et les diocèses, les effectifs d'enfants catéchisés.

Par ailleurs, plusieurs enquêtes d'opinion ont montré récemment l'éclatement des « croyances des Français » et les distances prises par rapport aux grandes affirmations de la « foi catholique reçue des Apôtres ».

De nombreux historiens et sociologues insistent sur cette « rupture de traditions » qui n'est pas récente, mais qui se poursuit et qui s'approfondit.

Nos propres expériences de pasteurs confirment ces indices préoccupants. Nous constatons que la « mémoire chrétienne » s'efface chez beaucoup de jeunes et d'adultes, et que l'on ne peut plus faire appel à ces grandes références de vie liées à la tradition catholique. Bref, nous serions déjà entrés dans « une ère post-chrétienne », avec tout ce que cette expression peut avoir ici de redoutable.

Un avenir difficile

Certes, il faut toujours relativiser et interpréter les résultats des sondages. Il est même parfois nécessaire de critiquer leurs présupposés, lorsqu'ils induisent à l'avance des résultats troublants.

Pourtant, mieux vaut reconnaître que ces sondages et ces enquêtes mesurent, au moins de l'extérieur, des évolutions lourdes que constatent de près ceux qui sont en charge de l'Église, de ses institutions éducatives et pastorales, de sa catéchèse, de ses mouvements, de son travail missionnaire.

Ces indices préoccupants annoncent des mutations profondes que l'on peut caractériser de plusieurs façons : déchirure du tissu ecclésial, perte de la « mémoire chrétienne », effacement des savoir-faire liés à l'expérience de la foi.

C'est la place même de la foi chrétienne dans la société française qui est finalement en question. Quand elle couvrirait à peu près continûment le territoire, l'Église catholique assurerait une sorte de « service public de la religion » pour la majorité du peuple français. Ce service risque de ne plus pouvoir être assuré de façon effective et efficace.

On le constate dans le monde rural avec une réelle souffrance : car il devient parfois difficile, à moins d'une adhésion résolue dont le prix est assez lourd, spécialement pour des jeunes, de pratiquer habituellement la religion catholique dans ses manifestations les plus visibles : catéchèse d'enfants, assistance régulière à l'Eucharistie, rencontres avec un prêtre ou avec un témoin qualifié de la foi pour un dialogue approfondi.

Une crise de l'identité catholique

Ce phénomène va de pair avec d'autres indices qui révèlent une perte ou un effacement de l'identité catholique. Pour une partie importante de la population, l'appartenance à la religion catholique n'est plus du tout automatique pour ceux qui n'ont pas choisi une autre appartenance. Pour beaucoup d'enfants de notre pays, l'initiation aux valeurs fondatrices de l'existence s'effectue en dehors ou à l'écart de la « tradition catholique ». D'autant plus que cette tradition est souvent réduite à une « donnée culturelle » indépendante de la foi.

Dernier élément préoccupant, au sein même de la pratique chrétienne : la foi catholique se trouve adoptée et pratiquée, même par ceux qui y sont sincèrement attachés, selon des degrés multiples d'adhésion. Parmi les vérités qu'elle affirme et les comportements auxquels elle appelle, on procède à des « options libres » selon la logique de la société de consommation.

Nous sommes tous confrontés, dans nos diocèses, à ces multiples phénomènes de désaffection ou d'éclatement : les reconnaître et les situer est une première façon d'y faire face. C'est dans une situation préoccupante que nous avons à proposer la foi à frais nouveaux et à former un peuple de croyants et de témoins.

2. Des évolutions nouvelles

Cependant la situation actuelle de la foi n'est pas seulement préoccupante. Le réalisme nous oblige aussi à repérer des évolutions nouvelles qui manifestent une réelle disponibilité à l'égard du message chrétien.

Les catéchumènes

On doit noter, en tout premier lieu, l'augmentation significative du nombre des adultes qui entrent en catéchuménat, comme l'a montré une enquête récente du service national chargé de cette mission.

Ces hommes et ces femmes qui demandent le baptême ne sont pas, pour la plupart, issus de la tradition catholique. De plus en plus nombreux sont ceux et celles qui viennent d'univers nettement étrangers au christianisme.

Leur démarche n'est donc pas un simple rattrapage par rapport à des baptêmes qui n'auraient pas été reçus dans l'enfance, pour des raisons familiales. Il s'agit d'une découverte libre et neuve du message chrétien, avec un désir réel à la fois de le comprendre et de le pratiquer. La foi est spontanément perçue ou pressentie comme porteuse d'une révélation de Dieu et d'une orientation de vie.

Les personnes qui accompagnent ces catéchumènes adultes pourraient dire combien elles sont bousculées dans leur propre foi par ces démarches. Elles découvrent ainsi que la foi n'est pas d'abord un héritage culturel, mais un don de Dieu qui change la vie, la façon de la regarder et de la construire.

Grâce à ces catéchumènes, l'Évangile du Christ se met aussi à parler d'une manière neuve : il dit la liberté de Dieu qui vient à nous en toute situation et la chance que l'on a d'entrer dans son Alliance.

Toutes proportions gardées, on pourrait faire des remarques analogues par rapport à des jeunes d'âge scolaire qui demandent le baptême. Dans bien des cas, il ne s'agit pas non plus de rattrapage. Il s'agit d'une découverte libre du don de Dieu, accompagnée souvent de la joie d'entrer dans la famille de ses enfants.

Les recommençants

On doit mentionner aussi l'apparition d'une nouvelle catégorie de croyants : ceux que l'on appelle des « recommençants ». Ce sont des adultes déjà baptisés, qui ne sont donc pas des catéchumènes, mais qui retrouvent le chemin de la foi, à l'occasion de tel ou tel événement de leur vie personnelle ou familiale : une épreuve, un choc, une rencontre.

Ces personnes demandent une sorte de nouvelle initiation chrétienne et elles sont généralement exigeantes, parce que, quand on a vécu une épreuve ou une découverte, on n'accueille pas la Révélation de Dieu de la même façon que lorsqu'on a suivi un parcours relativement continu.

Nous avons sans doute pensé la transmission de la foi pour des temps de stabilité et il nous faut accueillir des gens dont la foi se réveille à l'occasion de certaines ruptures, ou bien à travers l'expérience du mal, ou par suite de rencontres décisives.

Comment la façon de proposer la foi ne serait-elle pas affectée et transformée par ces réveils partiellement inattendus ?

Dans cette perspective, l'apport des communautés nouvelles a été et demeure important depuis quelques années. Grâce à ces communautés, beaucoup de personnes ont retrouvé le goût de Dieu, de sa Parole et de son Amour. L'expérience de la prière les a introduits, de façon neuve, dans l'univers de la foi et de la vie chrétienne. Ces communautés se révèlent comme des lieux d'ini-

tiation, où l'on ne sépare pas l'expérience spirituelle et le souci d'évangélisation.

C'est la nature même de la foi et son dynamisme qui se trouvent ainsi concrètement manifestés : en s'ouvrant à la Révélation de Dieu en Jésus-Christ et en se laissant former par son Esprit Saint, on découvre que la vie dans la foi est une conversion permanente, et que l'on n'en finit pas de « commencer à croire », de devenir chrétien. C'est le baptême lui-même qui retrouve ainsi sa pleine signification.

Le travail de formation

D'une manière plus large, il faut souligner que les relations entre la culture moderne et la foi chrétienne se présentent aujourd'hui dans un contexte relativement apaisé.

Pour une raison majeure : à cause de l'immense effort de formation entrepris par l'Église de France à l'intention des prêtres et des laïcs depuis plusieurs années. Cet effort commence à porter ses fruits. Certes, au début, ce travail de formation a pu susciter des soupçons, en raison d'une acceptation parfois trop facile des critiques venant des sciences humaines. Mais cette période semble passée : on reconnaît aujourd'hui le bénéfice apporté par toutes ces filières de formation qui ont donné à des croyants le goût de creuser leurs raisons de croire, et qui leur ont permis, en même temps, d'habiter leur foi d'une façon intelligente et dynamique, en se réappropriant d'une manière personnelle les grandes affirmations de la Tradition chrétienne.

Cet effort de formation ne doit pas se relâcher. On ne peut pas se résigner à ce fossé qui existe trop souvent entre des chrétiens formés et ceux qui n'ont pour tout bagage que les souvenirs d'une catéchèse parfois mal assimilée.

C'est du côté des médias qu'il faut aussi diriger les efforts : parce que, de ce côté-là, on en reste souvent à des images mentales qui n'ont rien à voir avec la vérité de la Révélation, par exemple en ce qui concerne la création ou le péché originel.

Mais, dans ce domaine aussi, les choses évoluent. La réappropriation des grandes affirmations de la foi s'accompagne d'une audace plus grande dans le domaine de l'initiation des jeunes. La proposition chrétienne se fait avec plus de détermination dans de nombreux mouvements. On ne fait plus appel à la seule générosité : on n'hésite pas à appeler à la foi en Jésus-Christ et à soutenir l'engagement effectif dans cette foi. On montre aussi que la vie chrétienne fournit une sorte de structuration intérieure, qui peut aider grandement à affronter les incertitudes de l'existence.

Dans des mouvements ou des groupes d'adultes, on retrouve une pédagogie analogue, qui veut susciter un accueil effectif de la Parole de Dieu et proposer en même temps une certaine structuration de l'existence vécue dans la foi.

Christianisme et modernité

Ces initiatives et ce travail de formation ne peuvent être séparés d'un certain contexte culturel. De divers côtés, la

foi chrétienne n'est plus perçue seulement comme un héritage à préserver ou à rejeter, mais comme un appel ou comme un don de Dieu, en même temps que comme une force pour vivre.

On se souvient des avertissements de Maurice Clavel, dans les années 70. Si « Dieu est Dieu, nom de Dieu », pourquoi ne pas accepter sa puissance irremplaçable de vérité et de libération? D'autres voix relaient aujourd'hui ce genre d'appel et de question : des hommes et des femmes racontent comment ils ont été ressaisis par Dieu, au-delà des troubles et des passages désertiques de leur existence. On peut lire ainsi les témoignages d'un Guy Coq (*Que m'est-il donc arrivé? Un trajet vers la foi*, Paris, 1992) ou d'une Françoise Verny (*Dieu n'a pas fait la mort*, Paris, 1993).

Des réflexions plus théoriques, comme celles d'Alain Touraine dans sa *Critique de la modernité* (Paris, 1993) ou de Michel Serre (*Le Tiers instruit*, Paris, 1993), comportent des avertissements analogues : non seulement la tradition chrétienne n'est pas périmée, mais elle est porteuse d'une sagesse et d'une expérience qui doivent être largement communiquées, parce qu'elles serviront à la compréhension de notre temps et à la prise en charge de notre monde.

En d'autres termes, la modernité n'a pas évacué la foi. Elle l'oblige plutôt à se penser à frais nouveaux et à penser le monde avec ses ressources propres.

C'est pourquoi il nous faut envisager de nouvelles confrontations avec ce que l'on appelle le « monde de la culture » : c'est-à-dire avec ces hommes et ces femmes, chercheurs, artistes, penseurs ou poètes, qui se tournent vers le christianisme de façon plus libre, en lui demandant de donner comme une âme ou une dimension transcendante à des activités humaines qui semblent souvent en peine d'inspiration sur le long terme.

D'autant plus qu'un autre trait caractérise notre modernité : le dépassement de la pensée positiviste, qui s'appuyait sur la croyance dans le pouvoir quasi absolu de la Raison et spécialement de la Raison scientifique. La Raison a de plus en plus tendance à reconnaître et à accepter ses limites. Des scientifiques et des techniciens constatent eux-mêmes qu'une sagesse est nécessaire pour équilibrer une expansion seulement quantitative des productions de l'homme.

Plus profondément encore, c'est la définition et la compréhension de l'être humain qui ont évolué : à la suite des explorations de la psychanalyse ou de l'ethnologie, on n'identifie plus l'homme à un animal seulement et exclusivement rationnel. Pour vivre, tout être humain n'a pas besoin seulement des calculs de la Raison. Il a besoin aussi et tout autant de Parole et de Sens. Grâce aux recherches sur le langage, la pensée symbolique est reconnue comme une forme authentique de la pensée.

La pédagogie a évidemment profité de cette nouvelle compréhension de la pensée humaine. La structuration de l'imaginaire fait partie intégrante de l'éducation, avec toutes les techniques que cela suppose.

La catéchèse elle non plus n'ignore pas ces données de la pédagogie moderne. Mais surtout, elle ne fait ainsi que renouer avec la tradition même de l'initiation chrétienne :

l'appel de Jésus-Christ à la conversion s'adresse à ce centre de la personne que la Bible dénomme le cœur. C'est le cœur de l'homme qui est appelé à s'ouvrir à ce Père des cieux « qui voit dans le secret ». La foi authentique s'enracine alors durablement dans la profondeur d'une existence humaine, avec toutes ses composantes.

S'il est vrai que notre culture peut être dite post-positiviste, alors la proposition de la foi chrétienne, aussi bien à l'intention des jeunes qu'à l'intention des adultes, ne peut plus apparaître comme un système concurrentiel, opposé à celui qui s'inspirait du rationalisme conquérant.

L'initiation à la foi et à la vie chrétienne a aujourd'hui des chances nouvelles d'être reconnue pour ce qu'elle est : une forme d'éducation qui s'adresse à toute personne humaine dans son intégralité, avec son intelligence et son affectivité, avec son cœur et son imagination, pour qu'elle accueille pleinement le don de Dieu en Jésus-Christ.

Une acceptation plus libre des différences

À ce panorama déjà bigarré, on peut ajouter quelques traits qui tiennent davantage à la vie propre de l'Église, et à son organisation.

D'une façon assez générale, malgré les variantes locales ou régionales, les tensions entre croyants se sont apaisées et l'on pratique une acceptation plus libre et plus réaliste des différences entre tous.

Les grandes polarisations idéologiques des années 70 ont fortement décliné. Des confrontations effectives sont désormais possibles entre des mouvements ou des groupes qui, jusque là, ou bien s'ignoraient, ou bien travaillaient sur des voies parallèles.

Quand ces rencontres et ces confrontations peuvent avoir lieu, soit dans un cadre diocésain, soit à l'échelle régionale ou nationale, on peut constater que s'estompent de plus en plus les oppositions durcies entre diverses options pastorales et théologiques, comme « évangélisation et sacramentalisation », « vie spirituelle et engagement social ».

D'autre part, de multiples synodes diocésains, des rassemblements de jeunes, des congrès nationaux permettent de vérifier ce qu'est effectivement cette communion ecclésiale qui vient de l'Esprit Saint, qui passe par des reconnaissances mutuelles et qui respecte vraiment les diversités.

Tous ceux qui ont l'expérience d'un synode diocésain savent que les résolutions finales ne sont pas le fruit d'un simple rapport de forces entre une majorité et une minorité, mais qu'elles naissent d'une recherche commune de la volonté du Christ pour son Église.

C'est la conscience des exigences actuelles de l'évangélisation qui s'approfondit ainsi. Face à des situations de pénurie, de pauvreté, d'affaiblissement institutionnel, la conviction grandit qu'il faut voir large, qu'il faut s'organiser pour relever le défi de la foi, pour être vraiment « catholiques », c'est-à-dire ouverts à la totalité des réalités et des attentes humaines, à cause de l'ouverture de Dieu en Jésus-Christ.

Il est clair que la proposition et l'annonce de la foi catholique passent par la communion de l'Église. Et la tâche

permanente des pasteurs de l'Église, des évêques et des prêtres, ne consiste pas seulement à permettre cette libre confrontation des diversités légitimes. Elle comporte aussi un combat pour que rien n'empêche cet approfondissement de la communion dans la foi, et, spécialement, pour qu'aucun groupe, aucun mouvement, aucune communauté religieuse ne se résigne à vivre en vase clos, en n'ayant comme référence que ses positions ou ses traditions particulières.

Les successeurs des Apôtres sont au service de cette grande Tradition de la foi qui demande à être accueillie et annoncée dans la communion de l'Église tout entière.

Un élargissement de la conscience ecclésiale

C'est précisément dans ce contexte de la communion et du combat pour la communion, que se manifeste aussi un élargissement de la conscience ecclésiale.

Dans le cadre des nouvelles structures qui se mettent en place (conseils pastoraux, équipes d'animation, etc.), des prêtres et des laïcs apprennent à travailler ensemble d'une façon relativement nouvelle, plus solidaire et plus résolument orientée vers l'annonce de la foi. En travaillant ensemble, ils découvrent peu à peu qu'ils n'ont pas seulement à se répartir des fonctions, mais à se confirmer mutuellement dans leur mission spécifique, sacramentelle, de baptisés ou de ministres ordonnés.

Certes, ce nouvel apprentissage comporte des risques, et tout particulièrement le risque de ne penser les tâches à accomplir qu'en termes fonctionnels, avec le souci pour certains de garder le pouvoir et pour d'autres de le prendre.

Et pourtant, il faut dire aussi que plus des laïcs et des prêtres pratiquent cette collaboration effective au service de la foi, plus ils reconnaissent leur identité spécifique et leur place dans l'Église. C'est la sacramentalité de l'Église entière, selon la grande redécouverte de Vatican II, qui s'approfondit ainsi : vivre sa foi dans l'Église et la proposer à d'autres n'est pas une affaire privée, mais un engagement qui fait participer au ministère du salut, à l'accueil et à la communication du don de Dieu pour la vie du monde.

Dans bien des diocèses, à l'occasion des synodes, et dans de nombreuses paroisses, grâce aux remodelages en cours, on peut voir comment grandit peu à peu cette conscience sacramentelle d'une mission commune, qui est inséparable de l'appel du Christ à « baptiser toutes les nations ». C'est le baptême qui réapparaît ainsi dans sa pleine vérité, comme la source de la vocation prophétique, royale et sacerdotale des fidèles laïcs, et c'est l'ordination par l'imposition des mains qui fonde la responsabilité des évêques, des prêtres et des diacres par rapport à la construction et à la croissance du Corps du Christ.

Ainsi se dessine une figure à la fois nouvelle et traditionnelle de l'Église, sans doute plus pauvre, mais sans doute aussi plus libre pour vivre et pour communiquer largement l'Évangile du Christ.

Le temps s'éloigne de plus en plus où l'Église pouvait apparaître comme une puissance dominatrice, à la fois

agressée et agressive, dans le contexte des antagonismes qui marquent le XIX^e siècle et une bonne partie du XX^e siècle.

L'Église peut être reconnue aujourd'hui pour ce qu'elle est : le haut lieu de la foi reçue des Apôtres, de la foi accueillie, pratiquée, proposée à l'ensemble de notre société, sans que cette proposition n'apparaisse comme l'expression d'une volonté hégémonique.

II. EXERCER NOTRE DISCERNEMENT

On ne peut pas nier le contraste qui caractérise la situation actuelle de la foi dans notre société ; tandis que s'esquisse une nouvelle figure de l'Église, on constate un certain affaiblissement du catholicisme dans ses aspects les plus visibles et plus socialement institués.

Au premier regard, c'est l'aspect négatif des choses qui retient l'attention : la perte de la mémoire chrétienne s'accroît, le personnel de l'Église se renouvelle difficilement, des prêtres surchargés ne parviennent pas à faire face aux urgences.

Et pourtant, un regard plus aiguisé peut considérer l'Église de France comme une sorte de vaste laboratoire où beaucoup de choses se cherchent, avec des résultats sans doute imprévisibles, mais souvent prometteurs.

Néanmoins, cette face positive de la situation n'est pas facile à interpréter parce qu'elle se présente de façon très éclatée. Cette difficulté se trouve renforcée par l'image d'elle-même que l'Église reçoit des observateurs du fait religieux, qui sont déconcertés par la décomposition de la vision religieuse du monde à laquelle ils ont fréquemment assimilé le message chrétien. De sorte que les transformations actuelles sont souvent présentées en fonction du schéma, habituel dans l'analyse de la vie politique, qui oppose le camp du progrès et celui de la conservation.

1. Pour un discernement spirituel

Comment croire et montrer nous-mêmes que le travail de l'Esprit Saint est plus complexe ou plus simple, sinon en exerçant un discernement spirituel, c'est-à-dire une lecture qui ne se contente pas de départager le positif et le négatif, mais qui cherche à déceler le travail de la foi et les effets de la foi dans les évolutions en cours ?

C'est pourquoi il importe, à plusieurs titres, d'identifier ce qui évolue, ce qui change et ce qui est en train de naître.

Quelques questions pourront y aider :

– En vertu de quels critères dira-t-on qu'il y a succès ou non de telle ou telle action, de telle ou telle communauté, de tel ou tel mouvement, de telle ou telle initiative missionnaire ?

– Si succès il y a, quelles procédures, quelle pédagogie, quels types de collaboration, quels accents spirituels ont été mis en œuvre ?

– Au prix de quelles évolutions par rapport aux pratiques et aux discours habituels ? Au prix de quelles conversions ?

– Et même à travers des situations d'insuccès et d'échecs, quelles découvertes ont été accomplies ? Comment la foi au Christ mort et ressuscité permet-elle de vivre de telles situations ?

C'est cette lecture simplement chrétienne qui peut aujourd'hui être pratiquée de façon plus libre par diverses catégories de croyants et d'acteurs de la mission.

Car le risque n'est pas mince pour ceux qui sont engagés dans la mission de l'Église de se laisser écraser par des examens de conscience décourageants, parce qu'ils sont accomplis en fonction d'une image trop idéale du travail apostolique.

Les remises en cause appelées par la situation présente ne porteront de fruits que si, au contraire, elles sont effectuées en fonction des chances réelles qui se laissent discerner. Seule l'analyse de ces chances réelles ou de ces défis relevés constituera un encouragement pour la foi et permettra la constitution de savoir-faire transmissibles.

Dans cette perspective, il faut donner encore davantage la parole aux croyants, pour qu'ils puissent dire librement comment leur adhésion au Dieu de Jésus-Christ et leur pratique de l'Évangile façonnent leur existence d'une façon durable, comment ils gardent confiance tout en traversant des passages difficiles, pourquoi ils ont en eux le désir de partager leur expérience et d'éveiller chez d'autres le goût de Dieu et l'amour de l'Église.

D'autre part, les croyants sont aussi des citoyens, souvent présents et actifs dans la société civile, à des niveaux très divers et avec des responsabilités multiples. Qu'il s'agisse de la crise du monde rural, de l'avenir des banlieues, de l'accueil des immigrés, de la solidarité à l'égard des chômeurs, de la présence effective aux plus démunis, une question est posée aux croyants sur la façon dont ils contribuent, par leur foi et par leur vie chrétienne, à relever les défis auxquels est affrontée notre société.

Dans cette perspective-là aussi, il faut donner la parole à ces chrétiens tenaces qui peuvent dire comment leur communion au Christ par la prière et par l'Eucharistie leur permet d'être présents aux côtés des souffrants, des exclus. Leur expérience de croyants, avec l'approfondissement spirituel qu'elle exige d'eux, n'est-elle pas de nature à éclairer la crise de l'engagement, et plus largement encore de la fidélité, qui caractérise notre époque ?

Car nous ne pouvons pas nous contenter de proposer la foi comme une aventure seulement individuelle. La vie chrétienne vécue à la suite du Christ, quelles que soient ses limites et ses faiblesses, est aussi une parole adressée à notre société, surtout dans un temps d'incertitude.

Quand les impératifs de la seule rentabilité financière dominent l'action économique, il est bon de rappeler par des comportements honnêtes que le sens de la vie ne s'épuise pas dans la manipulation de l'argent.

Quand on ne propose à des jeunes que l'image idéalisée des héros de l'action humanitaire ou des vedettes médiatiques, il est utile de susciter l'intérêt pour d'autres types de réussite humaine.

Plus profondément encore, c'est un véritable service public que de montrer comment la foi chrétienne structure un être humain, l'appelle à construire sa vie, à prendre ses responsabilités, d'une façon durable, en raison de l'engagement de Dieu avec lui. Enfin, parce que la réalité du mal s'affirme actuellement de façon sauvage et dramatique, le témoignage des croyants peut aller jusqu'à manifester la fécondité du mystère pascal : la force de Dieu se révèle dans la faiblesse humaine et cette révélation-là peut permettre à des hommes et à des peuples de se désarmer et d'espérer encore, au-delà de tout espoir humain.

2. La foi comme puissance de renouvellement

En d'autres termes, évaluer les transformations en cours dans les pratiques de nos communautés n'a pas pour but d'effectuer un bilan. C'est notre manière d'attester cette puissance de renouvellement qui vient de Dieu et qui passe par la mise en œuvre de notre foi.

On peut partir de ce fait nouveau que constituent l'accueil et l'accompagnement d'un nombre croissant de catéchumènes adultes ou d'enfants non baptisés qui suivent la catéchèse sur l'invitation de leurs camarades chrétiens. Pourquoi des croyants de naissance sont-ils renouvelés dans leur propre foi par de telles rencontres? Parce qu'ils avaient plus ou moins identifié l'Évangile avec leur manière de voir la vie, qu'ils s'étaient sans doute habitués à n'en retenir que ce qui confortait leur idéal humain. Confrontés à des personnes qui ne sont pas des « catholiques culturels », ils mesurent la nouveauté de la Révélation de Dieu en Jésus-Christ et la force provocatrice de l'Évangile. Ils redécouvrent aussi très souvent les richesses de la tradition liturgique et spirituelle du christianisme et la joie d'appartenir à l'Église comme à une nouvelle famille, qui n'obéit pas aux lois de la chair, mais aux appels de l'Esprit.

Il nous faut méditer ce qui se produit ainsi, parce que la Parole de Dieu que découvrent les catéchumènes est cette même Parole que nous avons à accueillir et à annoncer. Nous ne pouvons pas refuser ce choc en retour du catéchuménat sur notre propre foi. Il faut même aller plus loin et reconnaître que ce renouveau du catéchuménat manifeste, dans une certaine mesure, la quête spirituelle qui anime beaucoup de nos contemporains. Proposer la foi chrétienne, dans un tel contexte, est donc tout le contraire d'une opération volontariste : c'est notre manière de participer à cette quête spirituelle, de la comprendre, d'en discerner les appels et aussi les tentations ou les illusions, et d'y inscrire, avec nos ressources propres, la Révélation de Jésus-Christ qui se propose à tous comme « le chemin, la vérité et la vie ».

On pourrait faire des remarques analogues à propos de la pastorale de l'enfance et de la jeunesse. Nous sommes en effet confrontés à la nécessité de construire de nouvelles attitudes pédagogiques et de déterminer dans le contexte actuel de « rupture des traditions », quels peuvent être le rôle et l'autorité du témoin dans l'œuvre de transmission.

Là encore, il ne s'agit pas seulement de comparer telle ou telle option pastorale ou éducative. Il s'agit de compren-

dre quelle est la fécondité de la foi au Christ dans cette initiation des jeunes générations.

On pourrait évoquer aussi les remodelages en cours dans le dispositif pastoral de l'Église en France. La présence de nombreuses femmes parmi les laïcs engagés dans l'animation des communautés chrétiennes et dans nos divers groupes et mouvements ne peut pas être séparée des évolutions de notre société en ce qui concerne la condition féminine. Comment notre expérience sur ce point, avec les transformations et les débats qu'elle suscite, nous permet-elle de sortir des simplifications courantes du problème et d'apprendre à conjuguer « différence » avec « égalité »?

Il serait possible, enfin, de montrer comment la foi au Christ inspire et anime des combats pour la dignité des hommes, et plus précisément, permet de pratiquer un va-et-vient effectif entre la lutte et la contemplation, entre la vie spirituelle et l'engagement social. Ici se vérifient des parentés paradoxales entre des gens apparemment éloignés les uns des autres : des militants d'action catholique, des prêtres ouvriers ou des membres des communautés nouvelles, sans oublier des moines et des moniales. Il ne s'agit pas de gommer les différences réelles dans les formes d'engagement. Mais, à un certain degré de profondeur dans l'engagement, des exigences communes se révèlent : on ne peut pas être présent au Christ, dans sa vérité de Serviteur, sans être présent aux exclus de notre société et, réciproquement, la présence durable aux exclus est renouvelée par la rencontre du Christ, cherché et contemplé pour lui-même. Au-delà de la diversité des modèles de référence s'affirme une passion commune pour le service de l'humanité.

Nous pouvons donc proposer la foi chrétienne comme une force réelle de conversion et de transformations personnelles et sociales. Car, dans nos pratiques ecclésiales, nous constatons que l'acte de croire et la foi vécue permettent des initiatives et des renouvellements certains, qui se manifestent dans de multiples domaines.

III – PRATIQUER CETTE FOI QUI FAÇONNE NOS VIES

Mais notre meilleure façon de témoigner de la fécondité de la foi consiste à rendre compte des effets de notre foi dans nos propres existences.

En quoi nos existences sont-elle façonnées par la foi? Comment peut-on discerner la figure nouvelle que prend la vie d'un homme ou d'une femme qui met sa foi en Jésus-Christ?

Il ne s'agit plus seulement d'un discernement théologique. La réponse à ces questions peut être relativement concrète. Sans prétendre évoquer toutes les figures possibles et réelles, on peut du moins esquisser quelques grands signes qui manifestent le travail et les effets de la foi.

1. Foi chrétienne et sens des responsabilités

On connaît la parabole de l'Évangile dans laquelle Jésus appelle ses disciples à construire leur vie sur le roc de

sa parole. Le croyant est comparé à un homme qui bâtit sa maison : « Il a creusé, il est allé profond, et a posé les fondations sur le roc. Une crue survenant, le torrent s'est jeté contre cette maison, mais n'a pu l'ébranler, parce qu'elle était bien bâtie » (Lc, 6, 48).

La foi en Dieu, en sa Parole, en son Esprit façonne des existences solides. Elle fait tenir debout, malgré bien des secousses, la construction de notre vie. Tenir à Dieu, par la foi, permet de construire sa vie d'une façon sensée et responsable.

Cette image de la construction de soi et de sa vie, par le travail de la foi, se trouve dans l'encyclique *Veritatis splendor* (n. 39) pour caractériser la responsabilité de l'homme par rapport à lui-même.

Elle est également illustrée par de nombreuses figures humaines de croyants. C'est peut-être même la figure dominante chez les croyants d'aujourd'hui, quand ils rendent compte de leur vie chrétienne ou quand d'autres personnes, étrangères à la foi, témoignent à leur sujet : leur foi construit leur vie et construit dans leur vie un certain sens des responsabilités de tous ordres (familiales, professionnelles, sociales) et donne même à ces responsabilités quelque chose de solide et de durable.

Qu'il s'agisse de responsabilités exercées dans l'Église ou dans la société civile, un trait est commun à ces croyants : une certaine façon de faire face aux aléas de l'existence, d'être présents aux autres, de durer dans leurs responsabilités et de donner à d'autres le goût des responsabilités.

Et même quand ces croyants n'ont pas de poste de responsabilité particulier, ni d'appartenance à un mouvement ou à un groupe, il existe chez eux une certaine façon de se tenir dans l'existence : ils sont construits de l'intérieur par leur foi.

On comprend alors que la foi est bien conforme à ce que dit la parabole : non pas un système idéologique, ni même un cadre de valeurs, mais une pierre de fondation, et, en même temps, une structure intérieure et une énergie pour construire, pour se construire soi-même, pour construire l'Église et le monde d'une façon responsable, selon le dessein de Dieu.

Proposer la foi, c'est aussi proposer cette structure intérieure et cette énergie qui font tenir la vie.

2. Foi chrétienne et expérience spirituelle

L'expérience chrétienne de Dieu, l'expérience de la foi mobilise en nous les ressources de l'expérience religieuse, du sentiment religieux et de ce que l'on appelle le sens du sacré.

Peut-être avons-nous trop facilement négligé cette forme d'accès à la foi chrétienne, en faisant parfois un mauvais usage de l'opposition héritée de Karl Barth entre la foi et la religion, comme s'il fallait privilégier une foi absolument détachée de l'expérience religieuse.

Aujourd'hui, nous assistons à une sorte de résurgence de la religiosité, parfois dans ses manifestations les plus irrationnelles (voyance, astrologie, ésotérisme) qui

coexistent avec toutes les rationalisations techniques de notre société. À tel point que la foi chrétienne n'a plus à s'affirmer face aux prétentions d'une Raison qui n'est plus conquérante, mais face aux séductions irrationnelles de ce paganisme moderne.

Plus profondément, nous devons constater que la dimension religieuse de l'être humain est soumise à une sorte de réévaluation générale et même à une réhabilitation. Le sens religieux en l'homme n'est plus traité comme le résidu d'un état archaïque de la conscience, mais comme l'expression d'une ouverture réelle à la transcendance. On ne peut proposer la foi chrétienne qu'en faisant droit à cet appel intérieur au dépassement, à ce pressentiment du sacré ou du divin que nous portons en nous.

Mais, tout en cherchant à évangéliser l'expérience religieuse, nous devons rester honnêtes, en manifestant le caractère spécifique du fait chrétien, de la Révélation et de l'expérience chrétienne de Dieu.

Nous y parviendrons en donnant toute leur place à ces croyants qui, dans l'Église, sont engagés dans l'expérience spirituelle, dans ses innombrables modalités et selon ses traditions également très variées.

Mais, à travers cette diversité des formes de spiritualité et de vie spirituelle, il est possible de reconnaître quelques traits communs qui caractérisent l'orientation de la foi chrétienne quand elle est engagée dans l'expérience spirituelle.

Avant tout, la foi en Jésus-Christ n'est pas une gnose, c'est-à-dire un savoir supérieur réservé à une élite d'initiés. Elle est proposée et proposable à tous, et en priorité à des pauvres et à des petits. Et de fait, des pauvres et des petits, des malades ou des exclus, sont capables de vivre du Christ, en profondeur, par la prière et l'offrande d'eux-mêmes.

D'autre part, cette expérience de la foi ne consiste pas à s'élever vers le divin pour le saisir et le manipuler. Le premier mouvement de la foi consiste à accueillir le don de Dieu, la Parole de Dieu, le Verbe de Dieu qui s'est fait chair et qui veut demeurer en nous.

C'est cette ouverture primordiale à la Révélation et au Don de Dieu qui marque en profondeur l'aventure spirituelle des chrétiens. Qu'il s'agisse de laïcs ou de religieux, les croyants aiment dire combien la foi les établit dans cette ouverture à Dieu, entretenue par la prière ou par l'écoute de la Parole. Et aujourd'hui, ceux et celles qui ont connu l'épreuve de la solitude et de l'errance aiment dire aussi la liberté de Dieu, qui peut toujours s'ouvrir à nous au-delà de nos traversées du désert.

Telle est la figure de l'expérience spirituelle liée à la foi chrétienne : il s'agit d'entrer dans une Alliance, dans un dialogue, dans une relation, dont Dieu lui-même a l'initiative.

Enfin, quelles que soient les traditions spirituelles dont on se réclame, tous les pratiquants de l'expérience spirituelle savent qu'il y a un lieu indépassable de l'ouverture de Dieu à notre humanité : c'est la Croix de Jésus-Christ, sommet non de souffrance, mais d'Amour qui assume le mal et la mort pour nous en délivrer.

Le mystère pascal de mort et de résurrection apparaît aujourd'hui dans sa radicalité. Il permet d'assumer l'expérience de l'échec et du mal. Il suscite des renaissances profondes. Il soutient le courage des militants qui ont à lutter contre les pesanteurs du monde. D'une manière ou d'une autre, il se révèle pour ce qu'il est : une véritable source.

Il n'y a donc pas d'expérience spirituelle de Dieu qui ne soit en même temps un accomplissement de notre humanité, à travers ombres et lumières, à la suite du Serviteur humilié et glorifié.

Face aux religiosités païennes plus ou moins débridées, c'est cette simplicité et cette profondeur du mystère pascal vécu par des croyants qui évangélisent fortement.

3. Foi chrétienne et compréhension du monde

La foi donne à penser, elle est porteuse d'une sagesse originale, d'une réelle intelligence du réel de Dieu, de l'humanité et de l'histoire.

Nous venons après une époque relativement récente où nous avons été, dans ce domaine, sur la défensive, méfiants à l'égard des sciences humaines ou incapables d'affronter leurs interpellations. Pour diverses raisons déjà évoquées, nous sommes aujourd'hui plus libres pour déployer les ressources spécifiques de la sagesse chrétienne, celle qui s'appuie sur la Parole de Dieu et sur l'expérience de l'Église.

Par ailleurs, les croyants sont aussi des citoyens, insérés dans une société incertaine qui s'interroge sur ses finalités. Où allons-nous? Que devient notre monde et surtout que devient l'être humain, la personne humaine dans notre monde dominé par la technique, en tous domaines? Comment défendre et promouvoir l'humanité de tout être humain, face aux diverses manipulations dont il peut devenir l'objet? Comment contribuer à l'élucidation des enjeux auxquels notre société est confrontée?

Un certain nombre de croyants comprennent que, sans prétendre résoudre tous ces problèmes, la foi chrétienne comporte des références, des points d'appui, et, en dernière instance, une révélation de l'homme, de sa liberté et de sa responsabilité face à ce monde à penser et à construire.

Il suffira ici de mettre en relief trois grandes affirmations de la sagesse chrétienne qui soutiennent aujourd'hui la réflexion et l'engagement de nombreux croyants.

Première affirmation : « Nous valons plus que tous les oiseaux du ciel », comme dit Jésus dans l'Évangile (cf. Mt 6, 26). L'homme, tout être humain, toute personne humaine, a une valeur absolue, un prix incomparable. L'être humain est sacré, de l'instant de sa conception à l'heure de sa mort.

Ce n'est pas seulement le combat multiforme pour les droits de l'homme qui découle de cette affirmation. C'est l'attention portée à chaque personne humaine. C'est le respect effectif de chacun. C'est la reconnaissance de ce qu'il y a d'unique, d'irremplaçable, d'irréductible en tout visage humain. Cela s'appelle la charité, un terme par-

fois dévalué ou concurrencé par d'autres, mais qui est aussi concrètement réhabilité par des croyants, lorsqu'ils vont à la rencontre des autres, et même de leurs adversaires, avec une liberté qui se moque des calculs mondains.

Seconde affirmation inséparable de la précédente : la foi au Dieu qui s'est fait homme, qui est né dans une crèche, qui est mort sur une croix, comme un maudit, implique une option absolue pour les petits et pour les pauvres, pour tous ceux qui sont désarmés devant la vie.

Cette option inspire de multiples luttes, d'ordre politique, social, économique. Mais les croyants qui pratiquent ces luttes savent qu'elles ne se réduisent pas à un engagement seulement humanitaire. Elles expriment notre passion pour l'humanité, à la suite du Christ, lui qui est venu chercher et sauver ce qui était perdu.

Troisième affirmation : le dernier mot de la Révélation de Dieu en Jésus-Christ, ce n'est pas seulement l'Amour. C'est l'Amour qui va jusqu'au pardon, qui, au plein cœur du mal et de la violence, veut et crée la réconciliation.

Beaucoup de croyants d'aujourd'hui savent que l'on ne peut plus, si jamais cela a été possible, proposer la foi en Dieu sans affronter la réalité du mal. Parce que cette réalité tend à devenir une réalité sauvage, que les idéologies n'expliquent plus et que les gnosés résolvent d'une manière trop facile, en inventant un Dieu mauvais ou des forces identifiables du mal.

Le mal est là, il détruit et il fascine. Il blesse et il brise des vies humaines, des corps, des consciences, des libertés.

Face au mal, ou plutôt en plein cœur du mal, se dresse la Croix de Jésus-Christ. La Croix, c'est-à-dire cette puissance de Dieu qui affronte le mal pour y opérer une création nouvelle, par le sacrifice du Fils.

Alors s'ouvre le chemin de la Pâque, mystérieux, caché, mais réel. Il est impossible d'oublier que ce chemin s'ouvre à chacune de nos Eucharisties. Il est donc essentiel de rappeler que la proposition de la foi conduit à ces gestes extraordinairement simples par lesquels Dieu nous propose de façonner notre existence à l'image de celle du Fils : corps livré, sang versé, vie donnée.

Toute initiation à la foi authentique comporte cette dimension sacramentelle : elle est faite à la fois de paroles humaines et de gestes humains qui révèlent et qui communiquent la parole de Dieu et la Geste de l'Alliance de Dieu accomplie dans le mystère du Christ.

CHAPITRE II. LES NOUVELLES CONDITIONS SUBJECTIVES DE L'EXISTENCE

Si la foi façonne l'existence humaine, elle doit tenir compte de ce que l'ont peut appeler « les conditions subjectives » de l'existence. Or qu'il s'agisse des modalités de l'agir personnel, des formes de la décision, des conceptions et des pratiques de l'engagement et de la fidélité, de la façon de faire jouer les références éthiques, nul ne contestera qu'en tous ces domaines, nous assistons à des évolutions profondes.

Comme nous l'avons observé précédemment, ces évolutions nouvelles sont ambivalentes. Elles peuvent modifier et rendre plus difficile la démarche de la foi, mais elles sont aussi susceptibles de lui ouvrir de nouvelles possibilités.

D'un côté, à partir d'enquêtes sociologiques, certains seront tentés de dire que la foi ne tient pas une grande place dans les décisions de beaucoup de nos contemporains, catholiques y compris : lorsque ceux-ci prennent leurs distances à l'égard des positions du magistère, en affirmant qu'« il n'est pas nécessaire d'avoir une religion pour bien se conduire », n'affirment-ils pas la primauté d'une morale séculière et individualiste ?

Mais d'un autre côté, nous ne pouvons pas oublier tous ceux qui, parmi nous, attestent que leur foi chrétienne les éclaire et les soutient dans leur action, dans l'exercice de leurs responsabilités personnelles et sociales, et aussi dans leur réflexion sur les enjeux et les implications de leurs choix.

C'est sur l'arrière-plan de cette constatation paradoxale que nous chercherons à évaluer la situation actuelle, pour dégager les chances et les difficultés d'une proposition de la foi en Jésus-Christ qui soit capable d'inspirer et d'orienter une vie morale.

I – LE PLURALISME COMME HORIZON DE L'EXISTENCE

1. Une donnée de fait

Nous devons reconnaître que les diverses générations chrétiennes qui coexistent aujourd'hui n'ont pas été façonnées par les mêmes conditions culturelles.

Les personnes plus âgées ont souvent reçu l'annonce de la foi et l'éducation morale dans un contexte social fortement marqué par le catholicisme. Même si ces personnes ont connu les grands affrontements entre la tradition catholique et la tradition laïque, leur identité propre en sortait renforcée. D'autant plus qu'il existait une connivence en profondeur entre ces deux traditions, spécialement sur le terrain de la morale.

Les plus jeunes, au contraire, même au sein d'une famille chrétienne, sont confrontés de nos jours à ce pluralisme apparemment naturel de convictions et d'options morales, que transmettent les médias et tous les relais de la vie sociale et culturelle. Comment n'en résulterait-il pas pour eux incertitudes et instabilité ?

La plupart des sociologues notent que la société française est devenue un véritable microcosme des sociétés occidentales, où s'exprime une diversité souvent conflictuelle de comportements et de normes éthiques, avec leurs légitimations philosophiques et religieuses.

Par ailleurs, ce pluralisme culturel et éthique se déploie chez nous dans le cadre de la laïcité instituée. Celle-ci, dans ses origines, a eu partie liée avec des forces anticléricales, qui se proposaient de mettre la religion catholique à l'écart de la sphère politique et publique.

Aujourd'hui, avec l'expérience du temps, la laïcité constitue plutôt un cadre institutionnel où diverses traditions

religieuses, éthiques et philosophiques peuvent apprendre à s'accepter mutuellement, en renonçant, chacune pour leur part, à légiférer pour la totalité des citoyens.

Les sociologues et les moralistes soulignent le caractère nouveau de ce pluralisme. Pour les jeunes, il constitue une donnée de fait. Par conséquent, il s'agit de comprendre quelles peuvent être les implications de ce fait pour la proposition et la pratique de la foi.

2. Quelle attitude adopter ?

Les risques d'un tel contexte sont certainement sérieux. On peut être déstabilisé par cette multiplicité des façons de vivre, de croire et de donner sens à sa vie. Le relativisme éthique est sans aucun doute favorisé par les conditions du pluralisme : la liberté consistera à tenter des expériences multiples, sans jamais s'engager dans un choix définitif.

Mais, à l'inverse, le risque existe de s'abriter derrière des systèmes pour éviter d'affronter le réel de l'existence. On fait appel à des valeurs abstraites pour échapper à des choix personnels.

C'est ici que les nouveaux venus à la foi, catéchumènes ou « recommençants », nous aident à comprendre comment la foi au Christ peut orienter une existence. Elle constitue d'abord pour eux une instance critique : elle leur permet de renoncer à certains comportements qui ne favorisent pas une existence sensée. Elle leur fournit en même temps des principes de discernement qui les aident à faire des choix. Elle joue aussi un rôle d'unification et de cohérence.

C'est tout l'exercice de la liberté humaine qui se trouve ainsi comme restructuré par la foi : d'une liberté, qui ne craint pas de se reconnaître finie et faillible, mais qui ne doute pas de son pouvoir réel dans la construction de soi et qui sait qu'elle est appelée, d'un même mouvement, à s'ouvrir à ce qui la dépasse : à l'altérité de Dieu et des autres, par l'amour.

Il y a là comme une structure interne à la liberté humaine suscitée et soutenue par la foi : une structure qui ouvre sur une intériorisation personnelle et sur un appel au dépassement et au don.

Cette structure peut permettre aux croyants d'habiter ce monde pluraliste en y exerçant leur liberté. Car la pluralité n'est pas forcément un accident extérieur néfaste. Elle peut s'enraciner aussi dans la structure du témoignage évangélique.

Car, si le témoignage engage la vérité de la foi, celle-ci n'apparaîtra que si le témoin est prêt à l'attester et à en répondre par la singularité de son existence.

Dans la liberté de sa foi, le croyant peut limiter de l'intérieur les abus du pluralisme et manifester par ses actes une cohérence de sens avec ce qu'il croit. Pour un disciple du Christ, cette cohérence se réalise en « faisant la vérité » et « en marchant dans la vérité », de sorte que la foi suscite et soutient le libre engagement de l'existence tout entière.

Mais c'est la façon même dont se trouve pratiqué et vécu le pluralisme au sein des communautés chrétiennes qui

se trouve aussi en question, alors que s'affirme la variété des options prises par les croyants, dans l'ordre personnel, politique ou social.

Certains voudraient réduire et empêcher ce pluralisme. D'autres sont portés à en faire une sorte de loi.

Mieux vaut d'abord être réalistes et reconnaître que nos communautés ne peuvent plus être des lieux protégés, avec une organisation monolithique.

Elles sont des lieux de liberté et elles doivent le rester, parce que c'est leur vocation. Mais c'est aussi la vocation commune des croyants, des anciens autant que des nouveaux, de faire la preuve, en eux-mêmes et entre eux, que cette liberté ne tourne pas à la licence et au relativisme, mais qu'elle se donne les moyens de vérifier sa cohérence avec la foi de l'Église.

C'est ce travail de vérification qui demande à être entrepris, à frais nouveaux, dans les conditions du pluralisme, et il doit porter en même temps sur la foi et sur la morale.

Sur la foi, qui ne peut pas être réduite à une expérience intimiste, indicible, sans prise sur le réel de la vie et du monde.

Sur la morale et l'action morale, qui ne peut pas se résigner à n'obéir qu'aux lois de ce monde, qu'elles soient celles de la jouissance individuelle ou de l'efficacité technique.

Il s'agit de vérifier comment s'établit et se pratique la relation entre la foi qui engage la liberté personnelle, et l'action morale qui accepte de chercher le sens de ce qu'elle accomplit.

Alors se révèle cette cohérence dont nous parlions précédemment, cette cohérence qui se réfère à Jésus-Christ quand il appelle ses disciples à fonder leur vie sur sa Parole et sa Grâce.

C'est la recherche de cette cohérence qui peut et qui doit inspirer l'attitude des croyants dans les conditions ambivalentes du pluralisme de la société actuelle.

II. LA MULTIPLICITÉ DE SYSTEMES DE RÉFÉRENCES ET LA RESPONSABILITÉ DU SUJET

1. Cette cohérence nécessaire entre la foi et la morale est mise à l'épreuve d'une autre manière : par ce que l'on appelle la sécularisation, ou plus exactement le sécularisme, en tant que celui-ci confine la religion au domaine de la vie privée.

En constatant ce phénomène, on ne conclut pas à la dissolution des croyances religieuses au plan de l'expérience vécue. On constate simplement que ces croyances ne jouent plus leur rôle d'unification personnelle et de légitimation au plan de la société. La foi privatisée risque de devenir une foi marginalisée, sans doute professée dans l'intimité du cœur, mais détachée de la vie sociale.

À terme, c'est l'universalisme même de la foi qui est en question. Si chacun se replie sur ses seules convictions individuelles, que deviendra cette ouverture à la totalité

de l'humain, des réalités et des attentes humaines, qui est pourtant inscrite dans l'Évangile, et qui a été proclamée par le Concile Vatican II, notamment dans sa Constitution *Gaudium et spes*?

Comment servir le bien commun si chacun est renvoyé à ses propres choix individuels, en tout domaine?

2. Cette difficulté réelle ne doit pourtant pas conduire à des interprétations trop faciles. Car on ne peut pas attribuer au seul individualisme moderne la responsabilité de cette dissociation entre la foi et la morale.

Les réalités sont plus complexes. Si la liberté du choix des sujets est difficile, si elle doit s'exercer dans un contexte d'incertitude, ce n'est pas seulement à cause de l'idéologie individualiste. C'est aussi à cause de la multiplicité des systèmes de références culturelles et morales, qui prévaut dans notre société.

La culture moderne est une culture éclatée, ou du moins polyvalente. Elle ne fournit plus de façon unitaire un enracinement et des finalités capables d'orienter le sens d'une vie. Le temps est loin où les ministres de l'Éducation nationale pouvaient proposer au corps enseignant les principaux éléments d'une formation civique et morale.

Il n'existe plus, à proprement parler, un centre ou un pôle à partir duquel tout s'intégrerait, mais plutôt des centres multiples, des systèmes variés de références qui entrent en tension les uns avec les autres. Il est frappant de constater qu'aux diverses formes de la vie sociale correspondent divers systèmes de pensée, de représentations, d'interprétations du monde, avec des normes difficilement compatibles entre elles.

Les croyants vivent et pratiquent évidemment leur foi dans le contexte de cette multiplicité. Il n'est pas rare, par exemple, qu'un même homme se réfère dans sa vie personnelle à un système de valeurs inspiré par la foi, alors qu'il va mettre en pratique d'autres références morales dans la gestion de son entreprise.

Dans le domaine de la morale individuelle, il privilégie le respect des personnes, mais, dans sa pratique économique, il se conforme aux règles d'une morale utilitaire qui met au premier plan des exigences de rentabilité.

Il est souvent difficile pour les sujets d'inscrire leur existence dans une totalité de sens. Ce sont les tensions qui dominent, en raison de cette espèce de polycentrisme que nous venons d'analyser.

C'est ici que la foi chrétienne peut être proposée comme une force d'unification et de cohérence. Elle permet au sujet d'affirmer sa liberté et de la construire à travers les actes mêmes qu'il pose en tous domaines, aussi bien dans sa vie conjugale que dans ses responsabilités sociales.

C'est dans la perspective de cette affirmation et de cette construction de la liberté que se manifeste l'importance de la conscience personnelle, qui n'est pas un oracle, mais un haut lieu de délibération intérieure, de débat avec soi-même et, en dernière instance, de dialogue avec Dieu, de confrontation avec ses appels.

L'expérience morale de nombreux chrétiens illustre ces perspectives. Au milieu des sollicitations venant de mul-

tiples systèmes de références, c'est l'action des personnes qui devient déterminante. Et cette action doit être prise au sens le plus large, c'est-à-dire au sens de toute démarche en laquelle l'homme est capable de mobiliser son existence et de lui donner cette justification ultime qui permet qu'une vie se perde ou se sauve.

On mesure alors la vérité de l'avertissement de Jésus : « Quel avantage l'homme a-t-il à gagner le monde entier, s'il le perd ou se ruine lui-même ? » (Lc 9, 25). Et l'on comprend aussi l'insistance de Jean-Paul II, dans l'encyclique *Veritatis splendor*, lorsqu'il souligne l'enjeu spécifiquement humain de toute responsabilité morale : « Ce n'est pas seulement le monde, mais aussi l'homme lui-même qui a été confié à ses propres soins et à sa propre responsabilité... De même que l'homme façonne le monde par son intelligence et par sa volonté en le maîtrisant, de même l'homme confirme, développe et consolide en lui-même sa ressemblance avec Dieu en accomplissant des actes moralement bons » (*Veritatis splendor*, 39).

III. L'AFFIRMATION DE LA PERSONNE ET LA RESPONSABILITÉ MORALE

1. Du code à la construction de soi

Dans son introduction au *Dictionnaire de morale catholique*, le Père Jean-Louis Bruguès, pour comprendre la situation actuelle de la morale, reprend la distinction faite par le philosophe Michel Foucault dans son *Histoire de la sexualité* (T. 2 : « *L'usage des plaisirs* ») entre deux modèles éthiques : « l'éthique du code » et « l'éthique de la construction de soi ».

Le premier modèle consiste à conformer l'action humaine à un code, entendu comme « un ensemble de valeurs et de règles d'action qui sont proposées aux individus et aux groupes par l'intermédiaire d'appareils prescriptifs divers, comme peuvent l'être la famille, les institutions éducatives, les Églises, etc. » (*op. cit.* p. 32). Dans le second, l'éthique serait présentée comme un « art de l'existence » ou une « technique de soi » : « Par là, il faut entendre les pratiques réfléchies et volontaires par lesquelles les hommes, non seulement se fixent des règles de conduite, mais cherchent à se transformer eux-mêmes, à se modifier dans leur être singulier et à faire de leur vie une œuvre qui porte certaines valeurs esthétiques et réponde à certains critères de style » (*ibid.* p. 16-17).

En reprenant cette distinction, le Père Bruguès proposait de repenser la morale catholique selon les catégories de « l'éthique de la construction de soi ».

En faisant appel à des catégories plus sociologiques, on peut dire que nous vivons actuellement, dans une large mesure, le passage d'une société de la prescription à une société de l'inscription. Cette distinction rejoint celle de Michel Foucault, puisque la « prescription » signifie qu'un certain nombre d'institutions prescrivent aux individus les devoirs, consignes, sens et pratiques relatifs à leur vie, tandis que « l'inscription » désigne une situation dans laquelle les personnes doivent déterminer elles-mêmes une échelle de valeurs et un mode d'insertion dans le monde.

Ces distinctions et ces oppositions sont sans doute trop schématiques. Mais que l'on insiste sur la différence entre le « code » et « la construction de soi », ou sur le passage de la prescription à l'inscription, on souligne de toute façon en quoi les nouvelles conditions subjectives de l'existence mettent en relief l'affirmation des personnes et leur besoin de répondre de l'intérieur à une quête profonde de liberté et de sens.

Plus concrètement, la question nous est posée d'accompagner des personnes sur ce chemin, de les soutenir dans l'exercice de leur responsabilité et de vérifier ce qui se passe dans les pratiques des croyants, en reprenant tout le patrimoine spirituel de l'accompagnement et du discernement.

L'expérience des « pratiquants » de la foi, qu'ils soient des nouveaux venus ou qu'ils soient de ceux qui sont restés fidèles, à travers des conflits et des épreuves, est déjà un témoignage très parlant. Elle montre comment la foi chrétienne fournit à l'action humaine une force d'inspiration et aussi une instance de discernement pour s'inscrire dans les réalités concrètes du monde. Car le discernement aide à pratiquer à la fois l'accueil et le refus : l'accueil de ce qui construit réellement des libertés, le refus de ce qui les détruit ou les entrave. Mais l'énergie morale de la foi va plus loin : elle donne le sens fondamental d'une vie, en se référant à la finalité de tout parcours humain, individuel ou collectif.

Pour soutenir l'expérience des pratiquants, nous disposons d'une autre ressource : celle qui a trait au discernement spirituel, ou plus exactement au lien qui existe entre discernement spirituel et discernement moral. Les grandes traditions spirituelles doivent être davantage exploitées : elle n'évoquent pas seulement des voies particulières réservées à une élite. Elles jalonnent la manière concrète de suivre la « voie » du Christ.

Le discernement spirituel qui cherche à comprendre ce que Dieu veut et à entrer dans l'Esprit du Christ pour « sentir selon lui », est une manière chrétienne de déterminer et d'accomplir notre action dans la lumière et la force de la foi.

Certes, l'Évangile n'est pas comme tel une solution éthique. Mais le discernement spirituel aide à comprendre comment l'Évangile peut être la source normative de nos engagements, de nos décisions et même de nos intentions. On dépasse alors l'opposition trop schématique entre le prescrit et le choisi et l'on découvre, comme Jean-Paul II le souligne dans *Veritatis splendor*, que « la foi chrétienne n'est pas seulement un ensemble de propositions à accueillir et à ratifier par l'intelligence. Au contraire, c'est une connaissance et une expérience du Christ, une mémoire vivante de ses commandements, une vérité à vivre..., une décision qui engage toute l'existence » (*Veritatis splendor*, 88).

2. Les métamorphoses de l'individualisme et la responsabilité morale

Cette affirmation de la personne, engagée dans la construction de soi, s'inscrit évidemment dans le cadre de ce que l'on appelle l'individualisme moderne.

Il y a une vingtaine d'années, l'individualisme était porté par une volonté fortement proclamée de transgression, notamment dans le domaine de la vie sexuelle. C'était un individualisme conquérant, militant, qui se voulait héroïque et prétendait inventer de nouvelles relations aux autres et au monde.

Le contexte a aujourd'hui beaucoup changé : sur fond de chômage, d'exclusions et de sida, c'est la réalisation émotionnelle de soi-même qui est plutôt recherchée. On parle alors d'individualisme narcissique, pour mettre en relief cette recherche de soi-même, qui est souvent une réaction de défense face à un monde extérieur menaçant.

En d'autres termes, l'époque de l'individualisme militant et ludique est passée : c'est un individualisme inquiet qui domine le plus souvent et qui s'accompagne paradoxalement d'une recherche nouvelle de sociabilité et d'un sens réel de la responsabilité éthique.

Nous savons tous que les idéologies hier dominantes ne séduisent plus et que les partis politiques ne proposent plus de grands projets collectifs. C'est dans ce contexte « désenchanté » que les individus cherchent de nouveaux réseaux d'appartenance, où l'on puisse partager les mêmes préoccupations ou les mêmes activités, d'ordre culturel, sportif, humanitaire ou religieux.

Des chrétiens sont souvent très engagés dans ces initiatives de type associatif. Mais leur originalité consiste à montrer que les proximités immédiates, n'excluent pas les projets à long terme : l'Évangile du Christ apprend à conjuguer la présence au prochain le plus proche et la solidarité avec des groupes ou des peuples plus lointains.

D'autant plus qu'il y a dans la Parole du Christ un appel permanent à sortir de soi-même, pour reconnaître en l'autre, surtout s'il est pauvre et démuné, un signe de la venue de Dieu.

D'autre part, nous devons reconnaître que ce contexte de désenchantement n'exclut pas le sens de la responsabilité éthique. Plus les appartenances communautaires s'effacent, plus les individus sont livrés à leurs propres responsabilités, en ce qui concerne la construction de leur vie, leurs relations aux autres et au monde. Pour certains jeunes qui manquent de repères et de points d'appui, cela peut aller jusqu'à l'angoisse, surtout si l'on se sent incapable d'assumer les tâches dont on est chargé.

Notre société demeure comme hantée par le souci de la responsabilité : face à toutes les formes du mal, malhonnêtetés, violences, maladies, elle cherche des coupables. Elle veut convaincre les individus qu'il doivent répondre de leurs actes, quitte à dissoudre ensuite les responsabilités dans des systèmes complexes. En tout cas, plus s'accentue le droit subjectif à vivre libre, plus s'impose un discours sur l'exigence de responsabilité.

3. « Si tu savais le don de Dieu... »

C'est un immense travail d'éducation qui est ici proposé aux chrétiens, une éducation de la liberté et de la responsabilité humaine pour temps d'incertitude.

Cette éducation doit oser s'appuyer sur la grande théologie de la création et du salut. À l'origine de tout, et en

particulier à l'origine de l'homme, il y a l'acte de confiance absolue de Dieu qui remet le monde entre les mains de sa créature. De ce grand récit biblique de la Genèse, nous avons souvent retenu, surtout en période de croissance économique, l'impératif de la maîtrise rationnelle du monde. Nous devons remettre l'accent sur la gérance responsable de la création, qui ne demande pas seulement à être exploitée, mais à être cultivée et respectée.

Et surtout, il nous faut retrouver le sens de cette Alliance primordiale qui est d'abord un acte de Don et de confiance. Les paraboles de l'Évangile qui évoquent les talents à mettre en valeur ou les tâches de gérance à accomplir (cf. Mt 25, 14-30) nous rappellent que notre responsabilité d'homme est reçue du Père créateur et que Dieu est d'abord donateur de liberté.

Sur cet horizon de Don et d'Alliance, l'homme peut reconnaître le caractère fini et faillible de sa liberté. L'affirmation du péché originel est un réalisme fondamental : on ne commence pas par rêver d'une liberté sans faille et d'une responsabilité sans limites. On commence plutôt par s'accepter avec ses failles et ses limites.

Alors la Révélation du Christ peut se manifester pour ce qu'elle est : le salut de l'homme par la proximité du Fils, qui vient délier notre liberté, en l'ouvrant à nouveau au Don de Dieu qui passe par sa Croix.

Tout l'Évangile peut être lu et médité comme le geste de Dieu quand il vient chercher et sauver nos libertés captives. La plupart des rencontres de l'Évangile, avec la Samaritaine du puits de Jacob ou avec le pharisien Zachée à Jéricho, sont une pédagogie en actes de cet éveil et de ce salut des libertés personnelles, entravées par le péché.

C'est la Révélation du Don de Dieu en Jésus-Christ qui opère ce travail. Ces hommes et ces femmes qui doutent d'eux-mêmes et du pouvoir de leur liberté, sont appelés par Jésus à un acte de foi qui les libère radicalement : parce que cet acte de foi porte, du même mouvement, sur la nouveauté de Dieu quand il vient vers eux, et sur la conscience qu'ils prennent et de leur propre péché et de la vie nouvelle à laquelle ils sont appelés.

« Si tu savais le don de Dieu... », dit Jésus à cette femme de Samarie (cf. Jn 4, 10), qui a d'abord commencé par faire le constat de la distance insurmontable entre la demande de Jésus et ses propres capacités.

Beaucoup de nos contemporains font l'expérience de cette distance intérieure, conscients qu'ils sont à la fois de leurs responsabilités dans le monde et de leurs limites infranchissables, des failles et des blessures de leur liberté.

Proposer la foi au Père créateur et au Christ Sauveur, c'est appeler du même coup des libertés humaines à sortir d'elles-mêmes, et à entrer dans cette Alliance dont Dieu est l'initiateur et dont l'Esprit Saint est le guide.

C'est un véritable service que l'on peut rendre ainsi à des adultes et à des jeunes, en leur donnant des raisons de croire en leur propre liberté, à cause de l'acte primordial de la confiance de Dieu en l'homme, sa créature et son enfant.

Jean-Paul II a raison de montrer à sa manière dans *Veritatis splendor*, que cette éducation morale de la liberté a des racines théologiques et anthropologiques. Elle est inséparable de la Révélation de Dieu comme Donateur du monde à la liberté des hommes, et de la Révélation de l'homme, comme chargé de mission pour faire de ce monde et de sa propre humanité le haut lieu de l'Alliance.

Notre tâche d'éducation morale doit sans relâche aller jusque-là : jusqu'à montrer les enracinements théologiques et anthropologiques de la morale chrétienne et des positions de l'Église catholique, qu'il s'agisse du sens du corps humain qui ne peut jamais être traité comme un objet extérieur, ou bien de l'option préférentielle pour les pauvres, qui est fondée sur la valeur irréductible de toute personne humaine.

La foi au Dieu de Jésus-Christ n'ajoute rien au sens humain de la responsabilité. Mais, en la fondant sur l'Alliance de Dieu avec l'homme, elle lui donne des raisons de se déployer sans craindre ses propres limites.

« Si tu savais le don de Dieu... ». Guy Coq aime rappeler ce beau récit des *Misérables* de Victor Hugo où l'on voit l'évêque de Digne donner à Jean Valjean, le forçat évadé, les chandeliers qu'il lui avait volés, transformant ainsi le vol en un don.

C'est d'une façon analogue que Dieu, à travers la geste rédemptrice du Fils, à travers la Croix, rend l'homme à lui-même, en lui donnant la responsabilité d'attester désormais par sa vie dans la foi le Don de Dieu qui excède définitivement toutes ses forfaitures d'homme.

L'Église n'en finit pas d'actualiser cette Révélation bouleversante qui convertit, qui transforme, qui reconstruit nos vies et nos libertés.

Proposer la foi au Christ, en ces temps de pluralisme et d'individualisme inquiet, implique l'appel à cette conversion. Tel est le projet de toute éducation morale inspirée par l'Évangile.

CHAPITRE III. UN NOUVEAU CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Compte tenu de la stabilité constitutionnelle que connaît notre pays depuis plus de trente ans, il pourrait sembler que les transformations que nous venons d'examiner dans la manière de croire et de vivre sa foi ont laissé intact le cadre institutionnel qui régit l'existence des Français.

Ces apparences ne doivent pas faire illusion. En réalité, ce sont toutes les institutions familiales, scolaires, sociales, professionnelles, culturelles qui ont été profondément bouleversées depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et notamment à cause de cette « rupture de traditions » qui, selon les sociologues et les historiens, culmine autour des années 1965-1975.

Il est évident que toutes ces évolutions font sentir leurs conséquences sur la manière dont les Français, et en par-

ticulier les jeunes générations, peuvent entendre et recevoir la Parole de Dieu. En réalité, il serait plus exact de dire qu'il existe une sorte de causalité réciproque entre les diverses transformations qui affectent la société et l'accueil qui peut être fait à la proposition de la foi. Ceci est particulièrement vrai dans tous les domaines qui ont trait à la famille, à l'école, à l'éducation, à l'emploi, aux loisirs et à l'information.

Régulièrement, les diverses commissions de notre Conférence épiscopale ont fait le point sur l'un ou l'autre aspect de cette transformation profonde de la société française. Nous ne reviendrons pas ici sur ces analyses. Mais, au-delà de tous ces points particuliers, nous voudrions insister sur les nouvelles conditions qui sont faites aujourd'hui à la liberté religieuse et à son expression, dans notre démocratie française.

La France a, dans ce domaine, une expérience tout à fait singulière, à tel point que l'on a pu parler de « l'exception française en Europe ». Notre histoire a été marquée, et parfois tragiquement, par de longues périodes d'affrontement entre l'État et l'Église catholique. L'heure est peut-être venue de tirer les enseignements de cette histoire, pour inscrire plus librement la foi chrétienne dans le nouveau contexte institutionnel qui est le nôtre.

I. LA LAICITÉ : LES ACQUIS ET LES ENJEUX

Au moment où l'Église s'appête à célébrer le 30^e anniversaire du Concile Vatican II achevé en 1965, nous voulons redire notre volonté d'être fidèles à la lettre et à l'esprit de ce Concile.

Concernant la liberté religieuse, nous mesurons tout particulièrement l'importance et l'actualité des enseignements contenus dans les deux Constitutions *Lumen gentium* et *Gaudium et spes*, et dans la déclaration *Dignitatis humanae*.

Aujourd'hui encore, en maintes régions du monde, des femmes et des hommes sont persécutés à cause de leurs convictions religieuses. Parmi ces victimes de l'intolérance, nombreux sont les chrétiens. Ce serait faire insulte à leur souffrance, et parfois à leur martyre, que de ne pas tenir la liberté religieuse comme un bien essentiel à toute vie en société.

Devant les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la liberté de conscience, et parfois sur la vie même des personnes, du fait de pouvoirs totalitaires parfois liés à des fondamentalismes religieux, les catholiques sont appelés :

- d'abord à un examen critique de leurs propres attitudes en ce domaine,
- ensuite à une action résolue en vue de protéger et de promouvoir cette liberté fondamentale.

A. Une mémoire à guérir

1. Nous, catholiques de France, nous n'ignorons pas que nous touchons là un point très sensible de notre mémoire. Car nous ne pouvons pas oublier les deux crises majeures au cours desquelles se sont affrontés l'Église et l'État, d'abord à la fin du XVIII^e siècle avec la Révolution de 1789, et ensuite à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, avec la séparation de l'Église et de l'école, dans les

années 1880, suivies en 1905 par la séparation de l'Église et de l'État. Ces deux crises ont laissé dans notre mémoire et dans notre inconscient collectif l'impression d'un antagonisme durable entre deux blocs irréconciliables : non seulement l'Église et l'État, mais la tradition catholique et la tradition laïque, avec toutes sortes de conséquences dans le domaine des options politiques et dans celui des systèmes éducatifs.

La commémoration récente du deuxième centenaire de la Révolution a pu permettre de mesurer la gravité de cet affrontement. À la fin du XVIII^e siècle, les catholiques de notre pays ont été confrontés à une épreuve très profonde. Alors qu'ils s'étaient d'abord montrés, dans leur majorité, favorables aux réformes politiques et sociales, beaucoup d'entre eux ont cru devoir faire « objection de conscience » et s'opposer à l'application de la Constitution civile du Clergé.

Avec le recul du temps, et à la lumière de la doctrine de Vatican II, il est devenu clair qu'ils avaient raison de refuser ce qui était, de fait, une mainmise de l'État sur l'organisation interne de l'Église et qui en niait pratiquement le caractère sacramentel.

C'est pourquoi nous avons tenu à honorer la mémoire des martyrs des Carmes, en septembre 1992. C'est aussi pourquoi plusieurs de nos diocèses ont organisé des commémorations à l'occasion du deuxième centenaire de la guerre de Vendée et de bien d'autres événements liés à la Terreur et aux persécutions de la période révolutionnaire.

Pour autant, le fait de reconnaître le courage de tous ceux qui furent martyrisés à cause de leur fidélité à leur conscience et à la foi catholique ne nous oblige pas à reprendre à notre compte les positions anti-révolutionnaires qui se sont affirmées, souvent avec intolérance, dans les mentalités catholiques françaises au cours du XIX^e siècle.

Plus encore, après presque un siècle de pratique du régime de séparation de l'Église et de l'État, nous pouvons nous réjouir de ne plus être enfermés dans ce face-à-face conflictuel entre l'Église et l'État, et de ne plus avoir à penser le présent et l'avenir de notre société selon la logique inexorable de l'affrontement entre deux blocs.

Les travaux de nombreux historiens nous permettent aussi de dépasser les interprétations manichéennes de ces événements et de procéder à des évaluations nuancées. Nous avons, nous-mêmes, la liberté de reconnaître que ces moments d'épreuves ont été aussi des moments d'approfondissement de la foi au Christ. Les grandes initiatives missionnaires qui marquent le XIX^e siècle ne se comprennent que dans un tel contexte spirituel.

2. Sur le plan proprement doctrinal, nous ne sommes pas non plus sans points de repère pour effectuer ce travail de réévaluation. Voilà plus d'un siècle, le Pape Léon XIII adressait aux catholiques de France l'encyclique *Au milieu des sollicitudes*, pour les inviter à « *accepter la République qui est le gouvernement actuel de leur nation* ».

Plus tard, au début de la IV^e République, en 1945, les cardinaux et archevêques de France ont publié une déclaration relative à la laïcité de l'État, pour indiquer en quel sens celle-ci pouvait être reçue et admise.

En 1965, le Concile Vatican II a déclaré solennellement : « La personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être soustraits à toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse, nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience, ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres... Le droit à la liberté religieuse a son fondement dans la dignité même de la personne humaine ». (*Dignitatis humanae*, 2).

Plus récemment encore, dans son message pour la Journée de la Paix, le 1^{er} janvier 1991, le Pape Jean-Paul II a écrit ceci : « Pour ce qui est de l'intolérance religieuse, on ne peut nier que, malgré l'enseignement constant de l'Église catholique, selon lequel personne ne peut être amené par contrainte à la foi, bien des difficultés et même des conflits sont nés, au cours des siècles, entre les chrétiens et les membres d'autres religions. Le deuxième Concile du Vatican l'a reconnu formellement, affirmant qu'il y a eu parfois dans la vie du peuple de Dieu, cheminant à travers les vicissitudes de l'histoire humaine, des manières d'agir moins conformes, bien plus, contraires à l'esprit évangélique ». (Message pour la journée de la Paix, *Documentation catholique* n. 2020, p. 55).

Le Pape ajoutait : « On arrive à des situations très délicates lorsqu'une norme spécifiquement religieuse devient, ou tend à devenir, loi de l'État, sans que l'on tienne compte comme on le devrait de la distinction entre les compétences de la religion et celles de la société politique. Identifier loi religieuse et loi civile peut effectivement étouffer la liberté religieuse et aller jusqu'à limiter ou à nier d'autres droits inaliénables de l'homme » (*ibid.*).

3. Parallèlement à ces prises de position officielles, du côté catholique, les institutions politiques ont, elles aussi, évolué, et nous devons en prendre acte. En reconnaissant les libertés syndicales (1884), puis le droit d'association des citoyens (1901), la III^e République, malgré la politique anticléricale de cette époque, a mis en place des éléments constitutionnels qui ont permis de sortir progressivement des affrontements hérités du siècle précédent.

Même la querelle scolaire qui a longtemps opposé les « deux France » a fini par trouver, sur la base des contrats instaurés par la loi de 1959, un cadre institutionnel qui a fait la preuve de son utilité et de sa solidité. Bien que toutes les questions ne soient pas résolues, nous prenons acte du fait que l'école catholique est de plus en plus considérée, par les différents gouvernements, comme un partenaire loyal qui, dans le respect de son caractère propre, apporte une contribution importante au service public d'éducation.

Ainsi donc, l'opposition frontale entre la France laïque et républicaine, d'un côté, et, de l'autre, la France catholique et anti-révolutionnaire, même si elle subsiste encore en certains cercles, ne divise plus réellement les citoyens français.

Déjà, en 1972, l'assemblée des évêques avait pris acte de cette évolution des esprits. Le texte dans lequel nous avons publiquement reconnu la légitimité du pluralisme politique des catholiques n'a pas perdu de son actualité (*Pour une pratique chrétienne de la politique*, Lourdes, 1972). Même s'il faut aujourd'hui résister à une certaine dévalorisation de l'action politique comme telle.

B. Un avenir commun à construire

Aujourd'hui, dans leur immense majorité, les catholiques de France se considèrent comme des citoyens de plein droit. Ils ont dépassé le contentieux qui a longtemps opposé leurs pères aux institutions républicaines, et ils admettent sereinement la laïcité de l'État.

Nombreux sont ceux qui militent dans les associations de la société civile, dans les syndicats et dans les partis politiques. Ils contribuent ainsi activement, avec leur sens des responsabilités et les ressources propres de leur foi, au Bien commun de notre pays. Il est souhaitable que ces chrétiens militants, qui exercent souvent des fonctions électives, prennent le temps de se rencontrer, de se former et de réfléchir ensemble aux grands défis que doit affronter notre société.

À la faveur de la décentralisation, de nouveaux équilibres se sont établis entre les collectivités territoriales : ils permettent un dialogue renouvelé avec les élus ainsi qu'avec les divers responsables administratifs. Du fait des imbrications que nous ont léguées les lois dites de Séparation (1905), nous avons fréquemment à rencontrer l'un ou l'autre de ces responsables, ne serait-ce que pour envisager l'entretien des églises ou des presbytères. Il en va de même à l'occasion de bien des manifestations culturelles ou patriotiques.

De façon habituelle, les relations de travail qui s'établissent entre nous pour la gestion et la mise en valeur du patrimoine architectural sont la plupart du temps confiantes. Surtout, à cause de la nécessaire restructuration de nos paroisses rurales, nous affrontons toutes les questions liées à l'intercommunalité. Des relations de partenariat s'établissent ainsi et l'Église catholique, de façon générale, est reconnue comme partie prenante des évolutions en cours. Il arrive même que l'on compte sur elle pour préparer les esprits à des transformations nécessaires.

Pour avoir souvent l'occasion de rencontrer ces responsables et ces militants, soit lors des visites sur le terrain, soit en participant aux réunions des conseils pastoraux ou des mouvements d'apostolat, nous apprécions beaucoup la somme de dévouement et de compétence que représentent tous ces engagements. Nous souhaitons que tous les catholiques apportent leur contribution à la solution des problèmes difficiles du chômage, de la précarité, de l'exclusion, et aussi du développement économique, que rencontre notre société.

Nous-mêmes, lorsque nous intervenons comme évêques sur l'une ou l'autre de ces grandes réalités qui sollicitent la réflexion et l'engagement de tous, nous n'avons pas pour objectif de régenter les institutions politiques : notre seul souci est de participer au débat public, en y apportant la lumière et les exigences de l'Évangile, et en nous faisant, en toutes circonstances, les défenseurs de la personne humaine.

II. LA LIBERTÉ RELIGIEUSE EN FRANCE DANS LE CONTEXTE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

1. Un équilibre en évolution

La tradition de la « laïcité à la française » n'est pas la seule manière de réaliser la liberté religieuse à l'intérieur d'une société démocratique. Il existe d'autres pays qui ont su réaliser un équilibre entre le nécessaire maintien d'un ordre public et le respect des adhésions religieuses personnelles.

Vue sous cet angle, la solution française apparaît même plutôt comme restreinte et parfois difficile à appliquer, dans sa volonté de renvoyer le fait religieux à la seule sphère de la vie privée. En fait, elle ne s'explique que par l'histoire singulière de notre pays. Ne serait-ce que par son étymologie, le terme de laïcité dit bien ce que cette tradition doit à l'héritage catholique auquel elle s'est opposée. En effet, il ne peut y avoir de réalité « laïque » que par distinction et opposition avec une autre réalité « cléricalle ». La Laïcité à la française suppose donc, dans les faits, un certain partage des responsabilités entre l'État, qui prétend à une stricte neutralité sur le plan religieux, et l'Église catholique, à qui l'on reconnaît implicitement un statut de « service public de la religion ».

Mais un tel système ne peut durer que pour autant que ses deux pôles gardent leur cohérence et à la condition qu'ils soient articulés, l'un et l'autre, autour d'un socle de valeurs communes. C'était précisément le cas, dans la mesure où la morale laïque, fondement de l'école républicaine, se présentait avec un contenu relativement analogue à celui de la morale judéo-chrétienne, même si elle renvoyait l'adhésion proprement religieuse dans le domaine de la conscience individuelle.

Aujourd'hui, cet équilibre tout à fait particulier est soumis à plusieurs évolutions dont il est urgent de prendre la mesure. La tradition laïque et la tradition catholique ne s'affrontent plus comme deux blocs antagonistes. L'une et l'autre sont soumises à cette « rupture de traditions » qui affecte la culture actuelle. C'est la place du fait religieux dans l'éducation des jeunes qui est aujourd'hui en question, d'autant plus que la religion musulmane, présente dans notre pays, ne se réfère pas à la même tradition historique et conçoit autrement le rapport à la société.

Dans un tel contexte, le christianisme est sans doute appelé à s'inscrire autrement dans notre société laïque, tout en pratiquant lui-même un dialogue effectif avec les autres religions, et en particulier avec l'islam.

2. Le christianisme en Europe

Mais, parmi les facteurs qui invitent à une certaine réévaluation des relations entre l'État et l'Église catholique, l'entrée dans l'Union européenne est sans doute le plus important. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe occidentale est engagée dans un processus d'unification qui pose des questions nouvelles à bien des égards.

Pour ce qui nous intéresse ici, il est clair que cette évolution nous fait sortir de l'affrontement qui a longtemps marqué, en France, les relations entre l'État et l'Église catholique.

Cela ne signifie nullement que la tradition française soit appelée à se fondre dans un cadre européen. L'exemple français qui privilégie l'intégration des personnes plutôt que le maintien des communautés peut aussi se révéler utile à l'avenir de notre continent.

Mais le processus d'union européenne est une invitation à replacer la question de la laïcité dans la perspective plus vaste de la liberté religieuse et de la démocratie. D'ores et déjà, nous voyons se poser des problèmes partiellement ignorés par notre tradition française : il est clair, par exemple, que la circulation des étudiants entre les diverses universités européennes peut conduire à réévaluer la place du fait religieux dans les systèmes d'éducation. L'Europe représente donc une chance à saisir pour le renouvellement de notre réflexion.

Lors de sa visite au Parlement européen, à Strasbourg en 1988, le Pape Jean-Paul II a évoqué la place de la foi chrétienne dans l'histoire de l'Europe : « C'est dans l'humus du christianisme que l'Europe moderne a puisé le principe – souvent perdu de vue pendant les siècles de chrétienté – qui gouverne le plus fondamentalement la vie publique : je veux dire le principe, proclamé pour la première fois par le Christ, de la distinction de “ce qui est à César” et de “ce qui est à Dieu” (cf. Mt 22, 21...) ».

Dire qu'il revient à la communauté religieuse, et non à l'État, de gérer “ce qui est à Dieu”, revient à poser une limite salutaire au pouvoir des hommes, et cette limite est celle du domaine de la conscience, des fins dernières, du sens ultime de l'existence, de l'ouverture sur l'absolu, de la tension vers un achèvement jamais atteint, qui stimule les efforts et inspire les choix justes...

Notre histoire européenne montre abondamment combien la frontière entre “ce qui est à César” et “ce qui est à Dieu” a été franchie dans les deux sens. La chrétienté latine médiévale, qui pourtant a théoriquement élaboré, en reprenant la grande tradition d'Aristote, la conception naturelle de l'État, n'a pas toujours échappé à la tentation intégraliste d'exclure de la communauté temporelle ceux qui ne professent pas la vraie foi. L'intégralisme religieux, sans distinction entre la sphère de la foi et celle de la vie civile, aujourd'hui encore pratiqué sous d'autres cieux, paraît incompatible avec le génie propre de l'Europe tel que l'a façonné le message chrétien.

Mais c'est d'ailleurs que sont venues, en notre temps, les plus grandes menaces, lorsque des idéologies ont absolutisé la société elle-même ou un groupe dominant, au mépris de la personne humaine et de la liberté. Là où l'homme ne prend pas appui sur une grandeur qui le transcende, il risque de se livrer au pouvoir sans frein de l'arbitraire et des pseudo-absolus qui le détruisent » (Discours au Parlement européen, 11 octobre 1988, *Documentation catholique* n. 1971, p. 1045).

Ces avertissements du Pape nous obligent à un examen de conscience large et honnête. Il nous faut reconnaître le rôle décisif joué par le christianisme, par la foi chrétienne et par l'Église dans le développement de l'Europe et le rayonnement de sa culture.

Il nous faut reconnaître aussi que l'Église catholique a pu abuser à certains moments de la position hégémonique qu'elle occupait dans les sociétés et les États européens. L'exclusion des juifs, la persécution des protestants, la censure officielle à l'égard de penseurs dissidents et d'autres faits analogues témoignent d'un refus effectif de la liberté religieuse et continuent de marquer la mémoire collective de certains pays européens, et notamment de la France.

Enfin, l'histoire récente du XX^e siècle est marquée par les tragédies qui ont ravagé notre continent, avec l'affirmation des systèmes totalitaires qui ont persécuté les chrétiens et cherché à exclure le christianisme de la vie publique. Mais le fait d'avoir été persécuté ne saurait exonérer les chrétiens de toute responsabilité pour le présent et l'avenir. C'est pourquoi on ne peut pas accepter que l'Évangile du Christ se laisse instrumentaliser par des causes qui seraient fondées sur le mépris de l'autre ou la haine de l'étranger. Il serait désastreux que la religion catholique soit entraînée dans ces dérives nationalistes que le Pape Jean-Paul II vient de condamner vigoureusement lors de sa visite à Zagreb.

Inversement, devant certains amalgames que l'on pratique entre nationalisme et religion, il est permis de se poser la question : n'est-ce pas la foi chrétienne, en tant qu'elle est porteuse d'un message universel, qui peut devenir l'un des meilleurs antidotes contre le poison du nationalisme ?

Cela suppose que les Églises, et en particulier l'Église catholique, aient la possibilité concrète de proposer la Parole du Christ comme une Parole vivante aux jeunes générations.

Sur ce point, nous ne pouvons pas cacher notre inquiétude pour ce qui concerne en France la transmission de la culture religieuse et la place du fait religieux dans l'éducation.

III. LE FAIT RELIGIEUX DANS LE CONTEXTE ACTUEL DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

1. Une transmission difficile

Tous les observateurs en conviennent : il semble de plus en plus difficile pour les jeunes générations de s'approprier la culture religieuse liée à la tradition chrétienne qui marque l'histoire de notre pays.

On ne compte plus les témoignages ou les informations qui se font l'écho de cette situation. Tantôt ce sont des enseignants qui se plaignent de ce que leurs élèves ou leurs étudiants soient incapables d'identifier les thèmes bibliques présents dans une œuvre littéraire ou une œuvre d'art. Tantôt ce sont les responsables du patrimoine qui doivent apprendre à des visiteurs les principes de la liturgie chrétienne en fonction de laquelle tel ou tel édifice a été construit.

Ces lacunes sont le symptôme de cette « rupture de traditions » qui affecte la mémoire collective de notre société.

2. Les responsabilités du système éducatif

Le système éducatif a évidemment sa part de responsabilité dans ce domaine, car il est difficile d'inscrire dans les programmes une réelle initiation à la culture religieuse, aussi bien dans les établissements de l'enseignement public que dans ceux de l'enseignement catholique.

Cela est sans doute dû à une conception restrictive de la laïcité et de la culture qui tendait à exclure le fait religieux de l'école et de l'université et qui n'a donc pas préparé les enseignants à la prise en compte de cette dimension de l'existence humaine.

Ici ou là, des initiatives se font jour, non pour créer un enseignement spécifique de culture religieuse, mais pour intégrer l'étude de ces questions dans le cadre des autres disciplines. Ce n'est pas seulement de l'enseignement des religions qu'il s'agit, mais de la reconnaissance du fait religieux dans sa spécificité.

Ces efforts et ces recherches doivent être poursuivis. Ils permettent de distinguer et de relier la proposition de la foi et la transmission de la culture religieuse : car, de même que l'acquisition d'une vraie culture religieuse est une des médiations les plus habituelles pour entrer en contact avec la Parole de Dieu et s'initier à l'histoire du peuple des croyants, de même l'entrée dans une démarche catéchétique est un réel chemin pour accéder à une vraie culture religieuse.

3. Le besoin de formation

Cependant, il faut reconnaître que toutes les difficultés ne viennent pas du désintérêt de l'État et de l'Éducation nationale. Beaucoup tiennent aussi à la négligence des familles qui ne voient pas l'utilité de la formation religieuse pour leurs enfants.

Alors même que ces derniers viennent volontiers participer à la catéchèse, au point d'y inviter des camarades de classe, ce sont les parents qui la considèrent parfois comme une activité de loisirs, parmi d'autres. Par ailleurs, la multiplication des activités proposées en dehors des activités scolaires est telle aujourd'hui, qu'il devient urgent d'aider les familles à mesurer les conséquences de leur choix ou de leur refus dans ce domaine.

C'est pourquoi nous sommes décidés à proposer à tous les jeunes qui le souhaitent d'être initiés à la foi et à la vie chrétienne par le moyen de la formation catéchétique ou des aumôneries scolaires.

En plus de sa fonction ecclésiale, que nous voulons pour elle-même, parce qu'elle est primordiale à nos yeux, une telle initiation contribue aussi à une authentique intégration sociale de tous ceux qui en sont bénéficiaires.

Car entre le système scolaire, où la compétition pour les diplômes tend à se durcir, et des familles souvent éclatées, beaucoup de jeunes ont besoin de lieux et de mouvements où ils peuvent être formés aux valeurs fondatrices de l'existence et au sens des responsabilités.

Ces groupes, ces mouvements, ces institutions éducatives, inspirés par la tradition chrétienne, ont formé des générations de militants et de responsables pour notre pays. Dans des formes renouvelées, ils continuent à éveiller la liberté chez des jeunes souvent tentés par le fatalisme. Ils ont aussi la mission de conduire jusqu'à la découverte et à l'accueil du Don de Dieu en Jésus-Christ. Cette expérience de la foi demeure profondément personnelle. Elle a pourtant des implications sociales puisque la vie chrétienne s'accomplit dans l'amour et le service des autres.

4. Démocratie et tradition chrétienne

Notre société ne peut donc pas se résigner à l'amnésie par rapport à cette tradition chrétienne qui est constitutive de son histoire.

Si elle était durable, cette amnésie serait grave. D'abord dans le domaine de la culture... Comment faire parler Chartres, Vézelay ou Notre-Dame de Paris si l'on ignore tout de la Bible? Nous nous réjouissons de tous les efforts qui sont faits pour entretenir et promouvoir le patrimoine littéraire, musical et architectural que des générations de chrétiens ont légué à notre pays... Mais nous ne pouvons pas nous contenter de cette conservation passive. La contribution que nous pouvons apporter, comme catholiques, consiste à faire en sorte que cet héritage continue de vivre dans sa fonction originelle. Il y a là un vaste champ de coopération entre les divers responsables administratifs, universitaires, scolaires et religieux de notre pays. Nous souhaitons être reconnus comme des partenaires à part entière, non seulement au titre d'un passé prestigieux, mais aussi au titre de la créativité inspirée par la foi.

Plus largement encore, c'est la démocratie elle-même qui aurait à pâtir d'un refoulement durable de la foi chrétienne. Car la démocratie n'est pas une forme spontanée d'organisation des sociétés : elle est un acquis de la culture et de la volonté. Elle suppose des citoyens qui se sachent libres et se veulent effectivement respectueux les uns des autres. Elle suppose aussi un vouloir-vivre commun au sein d'une communauté politique dont les forces de cohésion implicite soient plus fortes que les conflits extériorisés. Elle n'est donc pas compatible avec une situation de complète ignorance entre des « tribus » religieuses repliées sur leur particularité.

En d'autres termes, la démocratie et la laïcité elle-même, pour demeurer vivantes, ont besoin d'un climat spirituel dont le christianisme est une composante essentielle, alors même qu'il ne prétend pas y détenir le monopole de la religion.

Par conséquent, ce contexte institutionnel relativement nouveau nous invite à proposer la foi en Jésus-Christ non seulement comme un appel à la liberté des personnes, mais aussi comme une contribution réelle au vouloir-vivre de notre société. Car l'Évangile est un message de vérité et de liberté, non seulement pour ceux qui en font leur règle de vie, mais aussi, indirectement, pour la société où ils vivent. ■

À la suite de Jésus-Christ, solidaires avec tous

Les évêques de France aux acteurs de la solidarité ()*

« Dieu est amour », tel est le cœur de la foi chrétienne. Nous, évêques de France, réunis à Lourdes en Assemblée plénière du 4 au 9 novembre 1994, nous invitons tous les catholiques à entrer avec nous dans une proposition renouvelée de cette foi par l'action et par la parole.

Mais on ne peut être témoin de la foi au Christ sans chercher à vivre des relations de fraternité avec tous, en particulier avec ceux qui souffrent d'une exclusion sociale.

À Paris, lors de l'Assemblée plénière d'avril 1994, nous avons été témoins du courage de tous ceux qui luttent contre l'exclusion qui les frappe. Ils manifestent la grandeur des hommes.

La Charte de la Solidarité (1988) reste pleinement d'actualité. Nous renouvelons, avec tous les catholiques, l'engagement de la mettre en œuvre pour mieux servir le développement intégral de l'homme dans notre pays et dans le monde entier.

I. Poursuivre ce qui est déjà engagé

Nous exprimons notre admiration pour les multiples artisans de la solidarité qui, croyants ou non, ne baissent pas les bras et ne désespèrent jamais de l'homme. De nombreux chrétiens se joignent à ces efforts comme participants ou comme animateurs.

Nous soulignons l'importance du travail accompli en ce domaine par des organismes et mouvements d'Église, par des communautés chrétiennes et des Instituts religieux qui accompagnent des milliers, des centaines de milliers de personnes en difficulté, en France et dans les pays du Sud et de l'Est. Ils sont présents dans les quartiers difficiles et dans les régions pauvres ou les plus fragilisées; ils soutiennent les plus malades et les plus isolés; ils favorisent la scolarisation; ils aident à renaître des hommes et des femmes frappés par le chômage ou l'exclusion.

Exercée depuis de nombreuses années, cette tâche a pris des formes nouvelles qui répondent aux besoins de notre époque. Ainsi, l'Église appelle-t-elle de plus en plus des hommes au ministère diaconal. L'évangélisation au quotidien et le travail de solidarité se rejoignent, pour soulager d'innombrables misères, s'attaquer à leurs causes, ouvrir l'avenir.

II. Source et sens de la solidarité pour nous, chrétiens

Alors que certains peuvent se décourager devant un travail immense qui semble toujours à reprendre, et que d'autres tendent à le sous-estimer, les évêques invitent à explorer davantage le sens et les enjeux des pratiques

de la solidarité à la lumière de la Parole de Dieu. L'Évangile engage à servir et à partager de manière très concrète. Il nous apprend que la gloire de l'homme n'est ni dans la richesse, ni dans le pouvoir, mais au contraire dans sa capacité de don et de service, suivant ainsi les traces de Celui qui s'est donné jusqu'au bout, Jésus. « Dans la mesure où vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, à moi non plus vous ne l'avez pas fait » (Mt 25, 45).

Pendant de nombreux siècles, les chrétiens ont pratiqué la charité et des figures exemplaires en ont été les modèles, de saint Martin à Saint Vincent de Paul. Aujourd'hui, dans ces temps de démocratie et d'action collective, nous parlons plus volontiers, avec le Pape Jean-Paul II, de solidarité. Avec ce mot, nous soulignons un aspect particulier de la charité qui met en valeur la nécessité du lien social entre les personnes et un désir fondamental d'attention à l'homme dans sa dignité et sa vérité : « La solidarité est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun, parce que tous, nous sommes vraiment responsables de tous » (*Sollicitudo rei socialis*, 38).

Pour nous chrétiens, la source de cette solidarité, c'est Dieu lui-même. En contemplant le Christ Serviteur, nous découvrons son amour pour l'humanité. Nul ne peut s'approcher de Dieu qui ne soit conduit vers son frère. Et c'est dans l'Eucharistie, sacrement de l'Amour livré, que nous puisons la force de pratiquer la solidarité.

L'Église est encore au service de la solidarité quand, par son action missionnaire et pastorale, elle tisse des liens de communion entre communautés locales enracinées dans la vie des peuples et des nations.

III. Nous tenir en éveil

a) L'Assemblée des évêques insiste d'abord sur des urgences actuelles qu'il serait coupable et dangereux d'ignorer

1) La nécessité de gérer les chocs culturels

Au-delà des oppositions économiques, de nouvelles divisions apparaissent, notamment l'exaspération des nationalismes, le drame des rivalités ethniques ou des tensions entre groupes religieux.

L'une des causes des conflits récents les plus graves ne se trouve-t-elle pas dans un refus des différences culturelles?

(*) Texte du Secrétariat de la Conférence épiscopale française. Il est daté du 8 novembre 1994.

En Bosnie, au Rwanda, au Soudan ou ailleurs, ces différences sont souvent exploitées pour des objectifs politiques. En France même, les écarts économiques sont amplifiés par des divisions d'ordre culturel.

Cette situation demande une attention très spéciale pour que soient reconnus le droit de vivre dans une culture particulière et le devoir de vivre ensemble. Seule une parole de paix et de réconciliation, accompagnée par une réelle volonté de dialogue et appuyée par une solidarité au quotidien, peut renverser les dynamiques de violence.

2) L'importance du lien social

Le sentiment d'appartenir à une même communauté, c'est-à-dire le « lien social », est menacé par les exclusions, le chômage, l'ignorance et le mépris existant dans nos sociétés. Le risque de désintégration, d'explosion, n'est pas illusoire. On l'observe déjà dans de nombreux pays. Dans l'hexagone, les problèmes des banlieues montrent que les solidarités institutionnelles mises en place par l'État ne suffisent plus à compenser ces risques d'explosion. Tous les programmes, toutes les institutions n'y feront rien si des changements n'ont pas lieu d'abord dans nos esprits. La solidarité se concrétise ensuite dans les comportements, puis dans la défense des droits de l'autre et pas seulement des nôtres. Nous sommes donc appelés à nous reconnaître solidaires, c'est-à-dire partenaires de la même humanité.

b) L'Assemblée des évêques appelle l'attention de tous sur trois groupes de personnes :

1) La question du lien social mérite d'être examinée au sujet des *jeunes*. L'inquiétude se développe chez beaucoup, en raison notamment des traumatismes familiaux qui les affectent, d'une scolarisation parfois peu adaptée aux plus fragiles d'entre eux, du sentiment qu'ils éprouvent de n'être pas attendus dans le monde du travail.

Ils ont le désir de vivre, de se réaliser dans la société et d'exprimer leur sens de la solidarité.

Comment les armer pour affronter les obstacles et les préparer à leur avenir? Tous ceux qui exercent une responsabilité auprès d'eux (famille, enseignants, accompagnateurs associatifs) sont appelés à se mobiliser pour leur donner toutes leurs chances d'intégration dans notre société.

2) *Les catégories de la population qui se sentent rejetées ou abandonnées* : chômeurs en fin de droits, prisonniers, malades du sida, sans domicile fixe, tous comptent sur notre solidarité pour vivre dignement les épreuves qui sont les leurs et reprendre leur part à la vie de la société.

3) *Les étrangers* sont nos frères. Ils le sont même à un titre particulier, du fait qu'ils ont quitté leur pays et sont coupés de leur environnement culturel. Même s'il nous est difficile de reconnaître la richesse qu'ils nous apportent, car leur présence parmi nous pose des problèmes objectifs qu'il faut traiter, nous avons à tout faire pour qu'elle soit une chance pour notre pays et une grâce pour notre Église. La France doit rester une terre d'asile et nos communautés, un lieu d'accueil.

c) L'Assemblée des évêques, enfin, invite à l'action solidaire

1) *Dans le milieu familial* : celui-ci est le lieu vital qui permet l'épanouissement de tous dans un climat d'affection et d'attention à l'autre, en particulier envers les plus fragiles, par l'appel au dépassement des égoïsmes et au respect de la dignité de chacun. La famille doit éduquer à une solidarité plus large qu'elle-même.

2) *Dans les relations de proximité* qui font porter l'attention sur les proches, nos voisins, afin que personne ne reste isolé dans les villes ou dans les espaces ruraux. L'action communautaire et associative, ainsi que la mise en relation des diverses initiatives ont des effets multiplicateurs aux plans économique, social, culturel et juridique.

La solidarité suppose la réciprocité. Ceux que nous appelons les pauvres, les exclus, ont beaucoup à nous apprendre. Nous avons toujours à nous écouter les uns les autres, à créer des liens d'amitié, à être attentifs aux rencontres et aux dialogues quotidiens. Des éducateurs, des travailleurs sociaux sont chaque jour présents à ceux que la vie éprouve le plus. Ils ont à être reconnus et entendus.

3) *En politique*, par sa vigilance et ses exigences, dans des associations ou dans les instances publiques, comme les municipalités ou les conseils généraux ou régionaux, chaque citoyen est le garant du bon fonctionnement de la protection sociale, comme de la justice, dont chacun, Français ou étranger, peut attendre protection et respect.

Au niveau international, il revient à l'Église d'interpeller les gouvernements et d'attirer leur attention sur des politiques où la raison d'État semble l'emporter sur la défense de la liberté et de la dignité humaines.

Les évêques de France appellent tous les catholiques à ne rien perdre de leur volonté d'agir, à augmenter leur capacité de solidarité. Ils les appuient dans leur volonté de poursuivre et de développer leur projet de solidarité :

- en mobilisant toutes leurs forces et leur imagination ;
- en donnant la parole, dans les divers Conseils qui orientent la vie des communautés chrétiennes, aux exclus et à ceux qui s'engagent auprès d'eux ;
- en provoquant des débats sur des sujets sociaux ;
- en multipliant les lieux d'accueil ;
- en réanimant des initiatives en coopération avec les chrétiens d'autres Églises et les hommes de bonne volonté.

La solidarité engage beaucoup plus que l'échange économique et vise au développement humain dans toutes ses dimensions, sociale, culturelle, spirituelle et ouvre ainsi à une espérance.

Appelés par le Christ à un don toujours plus grand, bousculés au plus profond de nous-mêmes par les immenses besoins du monde d'aujourd'hui, demeurons des guetteurs de première ligne dans ce combat quotidien de la solidarité, pour que règne dans le monde un peu plus de la justice et de l'amour de l'Évangile! ■

Nouvelles structures de la Conférence épiscopale

L'Assemblée de Lourdes a voté une réforme des structures de la Conférence épiscopale. Celle-ci comprend désormais :
un Conseil permanent (12 évêques),
un Secrétariat général,
une Commission doctrinale des évêques de France (7 évêques), 10 Commissions épiscopales (79 évêques), 4 Comités permanents (Comité pour l'information et la communication [3 évêques] ; Comité canonique [3 évêques] ; Comité pour les Relations internationales ; Comité pour les Affaires économiques [5 évêques]).
Voici la liste des 10 Commissions épiscopales et des Comités qui leur sont rattachés :

1. Commission épiscopale de la liturgie et de la pastorale sacramentelle (9 évêques) ;
2. Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat (9 évêques) ;
3. Commission épiscopale des ministères ordonnés (9 évêques) ;
4. Commission épiscopale de la vie consacrée (5 évêques) ;
5. Commission épiscopale de la famille et des communautés territoriales (5 évêques) ;
 5. 1. *Comité national de pastorale familiale ;*
 5. 2. *Comité épiscopal des instances territoriales ;*
6. Commission épiscopale des Mouvements apostoliques et des associations de fidèles (12 évêques) ;
 6. 1. *Comité épiscopal de la mission en monde ouvrier ;*
 6. 2. *Comité épiscopal de la mission en milieux indépendants ;*
 6. 3. *Comité épiscopal de la mission dans le monde rural ;*
 6. 4. *Comité épiscopal de la mission en monde maritime ;*
 6. 5. *Comité épiscopal de l'Action catholique générale et des Associations professionnelles ;*
 6. 6. *Comité épiscopal des Mouvements d'animation spirituelle ;*
7. Commission épiscopale de la Mission universelle de l'Église (12 évêques) ;
 7. 1. *Comité épiscopal de la coopération missionnaire (prêtres « Fidei donum », DCC) ;*
 7. 2. *Comité épiscopal France-Amérique latine ;*
 7. 3. *Comité épiscopal des migrations et des Gens du voyage ;*
 7. 4. *Comité épiscopal des Relations interreligieuses et des nouveaux Courants religieux (service rattaché : SRI) ;*

7. 5. *Comité épiscopal de l'art et de la culture (service rattaché : SIF) ;*

S'y rattache, selon des modalités à prévoir, « Justice et Paix » ;

8. Commission épiscopale de l'unité des chrétiens (5 évêques) ;

S'y rattache, selon des modalités à prévoir, le Comité pour les relations avec le judaïsme ;

9. Commission sociale des évêques de France (6 évêques) ;

9. 1. *Comité épiscopal pour la santé ;*
9. 2. *Comité épiscopal pour la solidarité ;*
9. 3. *Comité épiscopal socio-économique ;*
9. 4. *Comité épiscopal Justice et Société ;*
9. 5. *Comité épiscopal du tourisme et des loisirs ;*

10. Commission épiscopale Vie et Foi des jeunes

10. 1. *Comité épiscopal du monde scolaire et universitaire ;*
10. 2. *Comité épiscopal enfance-jeunesse*

Élections

La présentation des élections prend en compte le nouvel organigramme.

Conseil permanent

Région Centre : Mgr René Picandet (Orléans) : réélu ;
Région Sud-Ouest : Mgr Gaston Poulain (Périgueux) : élu ;
Région Provence : Mgr François Saint-Macary (Nice) : réélu.

Commission doctrinale des évêques de France

Mgr Pierre Eyt y est nouveau membre en sa qualité de cardinal ; Mgr Georges Soubrier (auxiliaire de Paris) : réélu ; Mgr Jacques Perrier (Chartres) : élu ; Mgr Pierre Raffin (Metz) : élu ; Mgr François Favreau (Nanterre) : élu. M. le cardinal Eyt a été élu président de la Commission doctrinale.

Comité permanent de l'information et de la communication

Mgr Didier-Léon Marchand (Valence) : élu. ■

Discours de clôture par Mgr Joseph Duval

(Extraits) (*)

Après une introduction qui souligne l'importance du rassemblement « Planète Mission », du 11 au 13 novembre à Lourdes, pour envisager un nouvel élan missionnaire, Mgr Duval évoque, dans un premier point, la priorité pastorale : proposer la foi dans la société actuelle, comme serviteurs et comme témoins. Il souligne également combien l'Évangile est attendu :

« Nous sommes préoccupés de la place de la foi et des croyants dans notre société. Elle appelle une réflexion d'ensemble. Nous vivons dans une société fragile. Mais dans cette société fragile, l'Évangile du Christ est attendu d'une façon nouvelle : comme une ressource pour vivre, pour susciter des choix et des engagements qui vont bien au-delà des frontières visibles de l'Église.

L'Évangile est attendu par des jeunes qui doutent de leur liberté et qui ont besoin, parfois un besoin criant, de trouver des raisons de vivre, d'aimer la vie, d'exister d'une façon sensée et responsable.

L'Évangile est attendu aussi par des responsables de la société civile qui demandent à être soutenus et encouragés dans l'exercice de leurs responsabilités, surtout quand ils sont soumis à la logique d'un système qui traite les êtres humains comme des objets.

L'Évangile est attendu comme une source de confiance, qui vient de Dieu et qui passe par nous, par notre foi vécue et pratiquée dans la grande communion de l'Église.

Il faut qu'on le sache : notre plus grand désir est de servir largement cette liberté de la foi, qui donne son élan profond au peuple de Dieu et qui contribue aussi au vouloir-vivre de notre société, dans ces temps d'incertitude et aussi de choix pour l'avenir ».

Vivre la solidarité

Dans un deuxième point, le président de la Conférence épiscopale française met l'accent sur la responsabilité des évêques comme ouvriers de l'Évangélisation. Ils sont les témoins de la vitalité des communautés chrétiennes dans la société et ils rendent témoignage aussi du ministère de proximité et de réconciliation des prêtres, comme du don de la vie consacrée dans l'Église.

Dans un troisième point, Mgr Duval insiste sur l'exigence pour l'Église d'évangéliser en vivant la solidarité. Il en dégage de nouvelles perspectives par la création de lieux d'écoute, le dépassement des peurs et l'adaptation des structures politiques.

« Construire un monde solidaire.

Ces mots évoquent des appels multiples. J'en évoque quelques-uns.

1) La réflexion sur la solidarité s'effectue en un temps où s'accroissent la marginalisation et l'exclusion d'un grand nombre de nos concitoyens. Si utiles qu'ils soient, les plans sociaux où les lois qui veulent améliorer le sort de personnes blessées par toutes sortes d'échecs, le chômage, le handicap, ne suffiront pas. Une société ne résulte pas de la juxtaposition de décrets parcellaires, ni d'organismes sectoriels. Ce qui est en cause aujourd'hui c'est la consistance du tissu social, l'existence du lien social lui-même.

Pour rétablir la cohésion sociale, il faut promouvoir la citoyenneté, non pas comme un repli sur soi d'un groupe face à d'autres, mais comme une ouverture au dialogue entre groupes et entre personnes différentes. La notion légale de citoyenneté est plus restrictive que sa dimension sociale : travailler ensemble à bâtir une société respectueuse de chaque homme où chacun peut compter sur les autres.

2) Cette citoyenneté qui se veut dialoguante doit apprendre à traiter les personnes avec équité. Entre l'individualisme qui déchire la société et les idéologies d'un consensus indistinct, s'élève la nécessité de s'approcher de chaque personne avec équité, donc de la reconnaître à la fois comme unique et comme appartenant activement à un même corps. Ceci entraîne :

- la recherche de nouveaux gisements de travail,
- l'établissement d'un dialogue avec les exclus,
- la mise en place d'un partage des revenus qui garantisse une protection sociale et une vie digne.

3) Nous sommes inquiets devant les dérives de l'opinion publique en ce qui concerne l'exercice de la justice. Pour que soient préservées la paix et la cohésion de la société, il faut sauvegarder à tout prix les droits de la défense. Les mises en examen se succèdent, la détention préventive de 14 000 de nos concitoyens atteint une proportion inquiétante. Plus grave encore, la violation continue du secret de l'instruction, l'acharnement médiatique à l'encontre de prévenus, ont comme effet de susciter des diffamations, des condamnations, des réactions violentes de vengeance et de répression avant que les faits soient établis et que soit prononcé le jugement selon le droit. Et cela, qu'il s'agisse d'affaires politiques, économiques, ou de délits de droit commun. Etant sauve la liberté d'information, il ne peut y avoir pour autant de liberté de diffamation ou de condamnation populaire. La crédibilité de la justice est en cause ; or n'est-elle pas le terreau nécessaire à la solidarité des citoyens dans le respect de leur égalité devant la loi et de leur dignité comme personne

(*) Texte du Secrétariat général de la Conférence des évêques de France. Sous-titres de la DC.

libre et responsable ? Assainir le climat social demande d'assurer à l'exercice de la justice son indépendance par rapport à l'opinion publique et aux moyens de communication sociale.

4) Le développement a besoin de nouveaux modèles. Ceux-ci ne peuvent être dessinés que par une réciprocité d'approche, une parité dans les décisions entre pays du Nord et du Sud. La solidarité est plus que l'aide. Elle appelle un développement structurel par-delà les approches trop ponctuelles.

5) La solidarité s'étend au-delà des frontières. Depuis longtemps, des liens politiques, économiques et humains unissent l'Europe du Sud et les pays du Maghreb. Ils nous rendent particulièrement sensibles à la situation actuelle de l'Algérie. Aucun pays ne peut se construire en s'isolant des autres. Le climat de violence qui règne en Algérie ne peut pas ne pas avoir de répercussions chez nous. Plusieurs de nos compatriotes ont déjà été victimes de cette violence.

Nous partageons la souffrance de leurs familles. Nous exprimons notre proximité fraternelle aux évêques, aux prêtres, aux religieux et aux religieuses qui ont tout sacrifié pour maintenir ouvert un dialogue entre musulmans et chrétiens. Nous sommes convaincus que l'avenir du monde passe par la rencontre des personnes et des cultures. Avec tous ceux qui œuvrent dans ce sens en Algérie, nous voulons continuer à travailler à la compréhension des hommes appartenant à des religions différentes et des peuples entre eux. Ceci est facteur de paix pour le monde ».

La nécessité de nouvelles structures

Enfin, Mgr Duval a évoqué les nouvelles structures de la Conférence épiscopale pour répondre à la mission de l'Église de manière plus adaptée selon des moyens limités. Le nouvel organigramme illustre la volonté d'exercice collégial qui s'inscrit dans « l'ecclésiologie de communion ».

« Au plan de l'organisation elle-même, notre réforme présente deux grands avantages : moindre dispersion pour les évêques, les tâches étant mieux définies et mieux réparties ; meilleure possibilité de concertation et d'impulsion du fait de la recomposition de notre organigramme autour des grandes composantes de la mission de l'Église.

Nous avons travaillé dans le but d'une certaine simplification. Peut-être n'y sommes-nous pas parvenus autant que nous l'aurions souhaité. Mais comment réussir à "faire simple" dans un monde qui est si complexe ? Et comment ne pas chercher à correspondre à des besoins pastoraux qui bougent sans cesse ? Je souhaite que nous mettions en œuvre notre réforme en tenant compte des urgences, par définition imprévisibles, auxquelles notre Conférence ne peut pas ne pas être confrontée. Notre effort pour simplifier les structures ne pouvait pas nous faire renoncer à donner une place nouvelle à nos relations à l'opinion publique, aux relations internationales, aux relations interreligieuses, à des questions sociales diverses, à l'art et à la culture ». ■

ÉVÉNEMENTS

FRANCE

Au Conseil permanent

À la demande de Mgr J. Duval, président de la Conférence, et avec l'accord de Mgr P. Eyt, archevêque de Bordeaux, le P. Max Cloupet est mis à la disposition de l'Office international de l'Enseignement catholique, comme délégué permanent de l'OIEC près de l'UNESCO, pour 3 ans.

Mgr A. Rouet, président de la Commission sociale de l'épiscopat, informe le Conseil permanent du renouvellement du mandat de M. Denis Viénot, secrétaire général du Secours Catholique, pour 3 ans. Mgr J. Balland, archevêque de Reims, informe le Conseil de la nomination du P. Max Cloupet (Bordeaux) comme secrétaire général du Comité des célébrations religieuses du XV^e centenaire du baptême de Clovis.

(*Secrétariat de la Conférence des évêques de France*).

HIÉRARCHIE

Nominations

Le Saint-Père a nommé :

Le P. Petko CHRISTOV, OFM Conv. (curé à Belene) évêque de *Roussé*, Bulgarie (OR, 19 octobre). - Mgr Orlando ROMERO CABRERA (auxiliaire de Montevideo) évêque de *Canelones*, Uruguay (OR, 26 octobre). - Mgr Daniel REILLY (évêque de Norwich) évêque de *Worcester*, États-Unis (OR, 28 octobre). - Mgr Alejandro GOIC KARMELIC (auxiliaire de Talca) évêque d'*Osorno*, Chili (OR, 28 octobre). - Mgr John YANTA (curé de Saint James) auxiliaire de *San Antonio*, États-Unis (OR, 28 octobre). - Mgr José Luis LACUNZA MAESTROJUAN, OAR (auxiliaire de Panama) évêque de *Chitré*, Panama (OR, 30 octobre).

Démissions

Le Saint-Père a accepté la démission de :

Mgr Alois BODURSKI, évêque élu de *Roussé*, Bulgarie (OR, 19 octobre). - Mgr Orestes Santiago NUTI SANGUINETTI, SDB, évêque de *Canelones*, Uruguay (OR, 26 octobre). - Mgr Timothy HARRINGTON, évêque de *Worcester*, États-Unis (OR, 28 octobre). - Mgr José Maria VILLARREAL, évêque de *Chitré*, Panama (OR, 30 octobre).

Décès

Mgr René DUPANLOUP, ancien évêque de *Belley*, France, le 17 octobre, 71 ans (OR, 19 octobre) (Biogr. : DC 1970, n° 1565, p. 592). - Mgr Kajetan MATOUSEK, ancien auxiliaire de *Prague*, République tchèque, le 19 octobre, 84 ans (OR, 23 octobre). - Mgr Joseph REGAN, ancien Prélat de *Tagum*, Philippines, le 24 octobre, 89 ans (OR, 24-25 octobre). - Mgr Gérard MONGEAU, OMI, ancien archevêque de *Cotabato*, Philippines, le 29 octobre, 94 ans (OR, 31 octobre). - Mgr Thomas STEWART, ancien évêque de *Chun Chon*, Corée, le 30 octobre, 69 ans (OR, 31 octobre).

SAINT-SIÈGE

Jean-Paul II en Sicile

Du 4 au 6 novembre, Jean-Paul II a affectué une visite apostolique en Sicile, à Catane et à Syracuse où il a consacré le sanctuaire de la Vierge des Larmes.

Le 5 novembre, il a procédé à la béatification d'une religieuse italienne, Mère Maddalena Caterina Morano, des Filles de Marie auxiliaire (1847-26 mars 1908). Dans ses nombreux discours à Catane, il a appelé une fois de plus la population à lutter contre la mafia : « Quand les nouvelles générations portent les fruits de l'Évangile, la corruption est vaincue, la violence est vaincue, la mafia est vaincue... Ne cédez pas à l'acceptation fataliste du mal et de l'injustice. Qu'un nouvel élan de solidarité naisse des forces saines de la société... ». Il a rappelé à plusieurs reprises le nom de Don Puglisi, prêtre sicilien assassiné par la mafia.